

N° 253

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

Annexe au procès-verbal de la séance du 3 juin 1987.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la Délégation du Sénat pour la planification (1) sur le IV^e Colloque de réflexion économique organisé, sous l'égide de la Délégation, le 14 mai 1987.

Par M. Bernard BARBIER,

Senateur.

President de la Delegation

(1) *Cette délégation est composée de* : MM. Bernard Barbier, *président* ; Jacques Braconnier, André Rabineau, Lucien Delmas, Michel Rigou, *vice-présidents* ; Louis Minetti, *secrétaire* ; Philippe François, Roger Husson, Robert Laucournet, Henri Le Breton, Pierre Louvot, Jean-Pierre Masseret, Geoffroy de Montalembert, Georges Mouly, Bernard Pellarin.

Projections économiques — *Achèvement du grand marché intérieur - Commerce extérieur - Commerce international - Communauté économique européenne - Consommation - Croissance - Durée du travail - Economie mondiale - Emploi - Entreprises - Europe - Impôt sur le revenu - Investissements - Loisirs - Modèles économiques - Protectionnisme - Scénarios économiques - Sécurité sociale - Temps libre - Travail domestique - T. V. A.*

SOMMAIRE

	Pages
PRÉFACE	5
ALLOCUTION D'OUVERTURE	7
PERSPECTIVES A MOYEN TERME POUR L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9
1. - Logique et problématique des deux scénarios du Centre d'études prospectives et d'informations internationales	9
2. - L'évolution la plus récente	10
3. - Les perspectives à moyen terme	11
4. - Les chances de la coordination	13
RÉFLEXIONS A PARTIR DE DEUX SCÉNARIOS A L'HORIZON 1992 ÉTABLIS A L'AIDE DU MODÈLE D.M.S.	15
1. - L'équilibre extérieur	16
2. - Les problèmes de la Sécurité sociale	17
3. - L'emploi	19
LES USAGES DU TEMPS	25
1. - Le temps et son double	25
2. - Le temps chiffré, puis déchiffré	29
INCIDENCE DE L'ACHÈVEMENT DU GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR EUROPÉEN	37
1. - La méthodologie de l'analyse	38
2. - Les effets quantifiables	41
3. - La fiscalité indirecte	42
DISCUSSION	45

	Pages
ANNEXE N° 1. – DEUX SCÉNARIOS A L'HORIZON 1992	51
Résumé	52
Introduction	55
I. – Hypothèses de départ	57
A. – <i>Environnement international et taux de change : coopération ou « chacun pour soi »</i>	57
B. – <i>Le réglage des salaires et du solde extérieur</i>	60
C. – <i>La gestion des finances publiques</i>	60
D. – <i>Hypothèses influençant la situation de l'emploi</i>	62
II. – Les résultats du scénario n° 1 (environnement international de coopération)	64
A. – <i>Le revenu des ménages et son utilisation</i>	64
B. – <i>Les entreprises et leurs capacités de production</i>	66
C. – <i>La croissance et l'emploi</i>	69
D. – <i>Les échanges extérieurs</i>	74
E. – <i>L'équilibre financier : capacités et besoins de financement des différents agents</i> ..	78
III. – Les résultats du scénario n° 2 (environnement international de « chacun pour soi ») ..	80
A. – <i>Vue d'ensemble</i>	80
B. – <i>Les échanges extérieurs</i>	81
C. – <i>La croissance économique et l'emploi</i>	82
D. – <i>L'inflation</i>	84
Graphique:	86
Tableau des principaux résultats	89
ANNEXE N° 2. – UN CADRAGE DE L'ANNÉE 1987	91
I. – <i>L'inflation</i>	92
II. – <i>Les ménages</i>	92
III. – <i>Les entreprises</i>	93
IV. – <i>La croissance</i>	93
V. – <i>Productivité et emploi</i>	95
VI. – <i>Les échanges extérieurs</i>	95

ANNEXE N° 3. - VARIANTES SIMULANT UNE RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DANS SIX ÉTATS MEMBRES DE LA C.E.E.	97
I. - <i>Décision prise par un seul pays</i>	98
II. - <i>Effets de la mesure prise par un pays sur ses partenaires</i>	99
III. - <i>Incidence de décisions identiques prises simultanément dans les six pays</i>	100
IV. - <i>Un scénario d'action concertée</i>	102
<i>Tableaux de résultats</i>	105

PRÉFACE

Le 14 mai dernier, s'est tenu, au Sénat, le quatrième colloque de réflexion économique organisé, sous l'égide de la Délégation pour la planification, par le Service des études législatives.

Depuis son institution, en 1984, cette réunion annuelle — dont la durée est délibérément limitée à une matinée — veut être un lieu d'information et de réflexion. En prenant ainsi l'initiative d'une rencontre entre des experts et des sénateurs, la Délégation pour la planification s'attache à tenir le rôle d'information qui lui est confié.

Pour que l'objectif poursuivi soit atteint, il est nécessaire qu'une grande liberté d'expression soit garantie. C'est pourquoi la réunion a un caractère informel et les experts qui y prennent la parole n'engagent pas les organismes auxquels ils appartiennent : il leur est simplement demandé d'éclairer de leur mieux l'opinion des parlementaires.

Le colloque du 14 mai 1987 a réuni environ cent vingt participants, dont une trentaine de sénateurs et plus de soixante-dix experts extérieurs. **M. Alain POHER**, Président du Sénat, et **M. Christian PONCELET**, Président de la commission des finances, ont honoré la réunion de leur présence.

Comme chaque année, les travaux ont été organisés sur la base d'un petit nombre de communications qui ont été suivies d'une discussion. L'ensemble a présenté un grand intérêt. C'est pourquoi il a paru opportun à la Délégation pour la planification de publier le compte rendu de ce colloque sous forme du présent rapport d'information qui pourra constituer un instrument de travail utile pour les sénateurs.

Ce rapport présente, en annexes, des travaux techniques auxquels certains intervenants se sont référés. En outre, votre rapporteur souhaite compléter ce rapport par une étude comparative portant sur les effets du rapprochement des systèmes nationaux de T.V.A. au sein de la C.E.E. en vue, tout à la fois, d'éclairer la communication présentée, lors du colloque, sur l'achèvement du grand marché intérieur et de prolonger les réflexions introduites par un précédent rapport de votre Délégation (n° 213, 1986-1987). Cependant, les éléments d'information recueillis auprès des services de la Commission des Communautés européennes ont encore le caractère de documents de travail internes à la Commission. Votre rapporteur a donc jugé préférable d'en différer la publication (sous forme d'annexe supplémentaire au présent rapport) jusqu'à ce que la Commission ait arrêté ses propositions à soumettre au Conseil.

**ALLOCATION D'OUVERTURE PRONONCÉE
PAR M. BERNARD BARBIER,**

Président de la Délégation du Sénat pour la planification.

En permettant à des sénateurs et à des experts en économie de se rencontrer autour d'une table de discussion, ce colloque, comme les précédents, veut être un lieu de libre réflexion et d'information.

A ma droite se trouvent, comme d'habitude, ceux de mes collègues qui ont pu ménager, dans leurs emplois du temps, une place pour être parmi nous, et je les en remercie vivement.

Puis, toujours à ma droite et au centre, se trouvent les administrateurs du Sénat qui sont les conseillers techniques toujours très appréciés des sénateurs.

Enfin, je salue sur ma gauche nos invités venant de l'extérieur : la plupart d'entre eux viennent des instituts et organismes qui coopèrent avec notre service d'études ; d'autres appartiennent aux milieux universitaires ; d'autres encore sont des économistes d'entreprises ; je me réjouis aussi de bénéficier cette année, pour la première fois, de la présence de représentants de ce qu'il est convenu d'appeler les organisations socio-professionnelles ; et pour terminer ce tour de table, il me reste encore à saluer quelques journalistes économiques.

A quelques jours près, nous pouvons célébrer aujourd'hui le dixième anniversaire d'une convention passée le 1^{er} juin 1977 entre l'I.N.S.E.E., l'Assemblée nationale et le Sénat, convention qui posait le principe d'un accès du Parlement aux bases de données et aux modèles de l'I.N.S.E.E.

Trois ans plus tard, au début des années 80, la conclusion d'un avenant à cette convention a constitué une avancée décisive dans le développement des moyens d'analyse mis à la disposition du Sénat. En effet, grâce à cet avenant, la cellule économique, qui venait d'être créée au sein du service des études du Sénat, a pu accéder aux modèles de l'I.N.S.E.E. et bénéficier du concours technique hautement appréciable des équipes de modélisateurs.

Ainsi s'est mis en place, de façon empirique et sur une base contractuelle, un dispositif original de coopération entre services relevant les uns du législatif, les autres de l'exécutif.

Avec un peu plus d'hésitation mais avec un talent égal, la Direction de la prévision est entrée dans ce dispositif de coopération, coopération qui est complétée par le recours parallèle à des instituts indépendants comme le Bureau d'informations et de prévisions économiques et l'Observatoire français des conjonctures économiques, dont je salue au passage le président, M. Jean-Marcel JEANNENEY.

Instituée à la fin de 1982, la Délégation du Sénat pour la planification est, en quelque sorte, devenue la tutrice des travaux de projection réalisés par la cellule économique. Et je me réjouis de ce que l'utilité de ces études pour les travaux parlementaires se confirme année après année.

Ainsi ai-je observé avec satisfaction que le rapport de synthèse que j'ai présenté à la fin de l'année dernière (1) avait pu servir de base de référence pour l'étude des problèmes que pose l'évolution à moyen terme des finances publiques. J'en ai relevé des citations fréquentes, non seulement dans les rapports des commissions du Sénat,

(1) N° 60, 1986-1987.

mais aussi dans la bouche des membres du Gouvernement et, tout récemment, dans les rapports des commissions de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de programmation militaire.

Mais il faut encore aller de l'avant. Le projet d'achèvement du grand marché intérieur au sein de la Communauté européenne rend de plus en plus impératif d'étendre nos analyses au-delà de l'Hexagone. Je sais que notre cellule économique s'en préoccupe. Nous ne pouvons que l'y encourager.

D'ores et déjà, la Délégation pour la planification a fait réaliser une première étude sur les conséquences pour l'économie française de l'harmonisation des systèmes nationaux de T.V.A. J'ai présenté sur ce sujet un rapport d'information (1) qui est en distribution depuis le début de la semaine et nos invités extérieurs l'ont trouvé dans le dossier qui leur a été remis à l'entrée de la salle.

Dans le même esprit, le programme de nos réflexions d'aujourd'hui nous invite à regarder au-delà de nos frontières. En effet, la première communication, présentée par M. Jean PISANI, du *Centre d'études prospectives et d'informations internationales*, porte sur les perspectives de l'économie mondiale, et la dernière communication, présentée par M. Michel CATINAT, nous donnera de premiers éléments de réflexion sur l'achèvement du grand marché intérieur.

Entre ces deux communications, s'insérera, comme chaque année, l'intervention de M. Georges CHEVALLIER, qui tirera quelques réflexions des projections à moyen terme que la cellule économique vient d'achever.

Puis nous écouterons M. Bernard PREEL, directeur du Département « *Services et prospective sociale* » du *Bureau d'informations et de prévisions économiques*, nous parler des usages du temps. Nul doute qu'un tel sujet nous incitera à prendre de la hauteur dans nos interrogations sur l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne matinée de travail !

(1) *Rapport d'information sur l'incidence macroéconomique de modifications des taux de la T.V.A. allant dans le sens de l'harmonisation européenne* (n° 213, 1986-1987).

PERSPECTIVES A MOYEN TERME POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

(Communication de Jean PISANI-FERRY.)

A la fin de l'été dernier, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (C.E.P.I.I.) a préparé deux scénarios centrés sur le problème de la résorption des déséquilibres de paiements entre les grands pays industrialisés (1).

Je vais d'abord rappeler brièvement quelles étaient la logique et la problématique de ces deux scénarios, puis j'examinerai l'évolution récente. J'étudierai ensuite quelles sont aujourd'hui les perspectives à moyen terme. Enfin, je discuterai les chances d'une plus grande coordination entre les politiques économiques, sachant que c'est l'hypothèse centrale du plus favorable des deux scénarios.

I. — LOGIQUE ET PROBLÉMATIQUE DES DEUX SCÉNARIOS DU C.E.P.I.I.

1. Centrage autour de la question des déséquilibres de paiements.

Il est d'usage de centrer les scénarios internationaux autour d'une question qui paraît cruciale pour les années à venir. Dans le passé, ce fut l'aléa pétrolier. Dans le cas présent, la question des déséquilibres de paiements entre grands pays industrialisés a fait l'objet de notre choix qu'il est aisé de justifier.

En effet, les déséquilibres que nous connaissons aujourd'hui sont hors de proportion avec toute expérience vécue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1986, les Etats-Unis ont enregistré un déficit de leurs paiements courants de l'ordre de 140 milliards de dollars, le Japon, un excédent de 86 milliards de dollars ; ceci représente pour ces pays, comme d'ailleurs pour la République fédérale d'Allemagne, plus de 3 % du P.I.B. La situation des Etats-Unis est sans commune mesure avec celle qu'a connue la France, lorsque son déficit extérieur était le plus fort et avait motivé un ajustement rapide de la politique économique.

2. Un tel déséquilibre ne peut se maintenir.

Parier sur le maintien d'un tel déséquilibre serait beaucoup miser sur l'attirance du reste du monde pour les placements en dollars. Nous avons donc conçu des scénarios partant de l'hypothèse que ce déséquilibre ne pouvait se maintenir. En effet, si l'on prolonge le déficit américain au niveau qu'il connaît actuellement, dans cinq ans, la dette extérieure représentera 15 % du P.I.B. — en net — c'est-à-dire à peu près 800 milliards de dollars, et donnera lieu à un paiement d'intérêts d'un montant d'environ 70 milliards de dollars par an.

(1) Ces scénarios ont été publiés dans « *Economie prospective internationale* », revue du C.E.P.I.I., n° 29 (Premier trimestre 1987) : « *Deux scénarios de résorption des déséquilibres de paiements entre les pays industrialisés* » (Claude Bismut, Elisabeth Kremp, Jean Pisani-Ferry).

3. Les modalités du rééquilibrage.

Un tel déséquilibre peut être résorbé, si l'on exclut la voie de la politique commerciale, par la mise en œuvre de deux grands types de moyens, qui peuvent se combiner et dont le dosage peut varier : c'est, premièrement, l'ajustement par les rythmes de croissance relatifs, deuxièmement, l'ajustement par les taux de change. Nous avons ainsi construit un scénario dans lequel le différentiel de croissance entre l'Europe et le Japon, d'une part, les Etats-Unis, d'autre part, devient significatif et contribue au rééquilibrage — c'est ce qu'on a appelé le scénario de coopération — et un scénario dans lequel ceci ne se passe pas, et donc où l'ajustement par les taux de change est beaucoup plus important — c'est le scénario de rééquilibrage sans coordination.

Nous avons également mis en avant une deuxième idée, sans doute discutable : que l'incertitude en la matière porte plus sur le comportement des Européens et des Japonais que sur celui des Américains. En effet, la politique économique américaine à moyen terme est prise dans un faisceau de contraintes telles qu'il y a nécessairement une obligation d'ajustement qui, à terme, doit s'imposer à ce pays. Les mêmes contraintes ne pèsent pas sur l'Allemagne et le Japon : c'est la dissymétrie bien connue des obligations entre pays déficitaires et pays excédentaires.

Après avoir présenté les grandes lignes de ces deux scénarios qui conduisent tous les deux à un rééquilibrage partiel et d'un même ordre de grandeur à l'horizon 1990, je vais maintenant aborder l'évolution la plus récente.

II. — L'ÉVOLUTION LA PLUS RÉCENTE

1. Les ajustements de taux de change nominaux ont été très importants...

Pour en donner une mesure, le plus juste est de partir, non du sommet du dollar mais de ce qu'il a atteint au maximum en moyenne annuelle, c'est-à-dire, en 1985, environ 9 F contre 6 F aujourd'hui. Il a donc enregistré depuis cette date une baisse de 33 % contre le franc, de 40 % ou un peu plus contre le mark et le yen.

2. ... Mais moins importants en termes effectifs.

Cependant, si l'on raisonne du point de vue américain et qu'on retient une moyenne pondérée de l'évolution du taux de change du dollar à l'égard des différents partenaires des Etats-Unis — Europe, Japon, mais aussi Canada, pays d'Amérique latine et d'Asie —, la baisse n'est plus que d'environ la moitié — soit 20 % — de ce qu'elle est vis-à-vis de l'Europe et du Japon. Ainsi mesuré en termes réels et effectifs, l'ajustement est donc sensible, mais moins important. Par ailleurs, malgré cette baisse, on se situe encore 7 ou 8 % au-dessus de la moyenne du taux de change effectif réel du dollar entre 1973 et 1980. On peut avoir différentes idées sur le taux de change d'équilibre du dollar ; cependant cette comparaison indique que, si l'on se réfère au passé, le potentiel de baisse de cette monnaie n'est pas épuisé.

La raison de la divergence entre l'évolution du dollar par rapport aux monnaies européennes et au yen, d'une part, par rapport à l'ensemble des partenaires des Etats-Unis, d'autre part, s'explique par le fait que le dollar canadien ainsi que les

monnaies de ceux qu'on appelle les « dragons de l'Asie de l'Est » — la Corée, Hong-Kong, Taiwan et Singapour — n'ont pas bougé alors que les monnaies d'un certain nombre de pays d'Amérique latine se sont en fait dévaluées par rapport au dollar en termes réels.

3. Le pessimisme actuel sur les effets de ces ajustements n'est pas totalement justifié...

Aujourd'hui règne un certain pessimisme à l'égard des effets des ajustements de taux de change et notamment des effets sur la balance commerciale américaine. Ce pessimisme qui nourrit des tentations protectionnistes provient du fait que les Etats-Unis ont enregistré un déficit record de leurs échanges extérieurs en 1986 et encore de très mauvais résultats au début de 1987. En valeur, il n'y a pas lieu de s'en étonner puisqu'on connaît bien maintenant le phénomène de la « courbe en J ». Or, actuellement, les Etats-Unis « empilent » des « courbes en J » successives.

Les délais en la matière jouent beaucoup. On peut rappeler, à cet égard, la formule qui est, je crois, de Georges SCHULZ : « *les délais des économistes font souvent le cauchemar des politiques* ». La seule raison de partager ce pessimisme, c'est que, si on analyse les évolutions en volume, en termes trimestriels, on constate l'existence d'un certain retard d'ajustement du côté des importations américaines par rapport à ce que laisseraient attendre les comportements passés. Mais l'ampleur des révisions en matière de statistiques et le flou de l'information à très court terme sont tels qu'il est trop tôt pour porter un jugement.

En ce qui concerne les Etats-Unis, on a souvent eu tendance à porter des jugements excessifs. Ainsi, en 1984, un certain nombre d'observateurs disaient que la force du dollar était le reflet de la force de l'économie américaine, quand bien même les économistes émettaient quelques doutes. De même, aujourd'hui, les problèmes de l'économie américaine ne sont pas aussi structurels qu'on veut bien le dire et les économistes ont quelques raisons de ne pas partager totalement le pessimisme ambiant.

4. ... Mais la croissance des partenaires des Etats-Unis n'a pas été au rendez-vous.

Le différentiel de croissance dont on escomptait qu'il puisse œuvrer au rééquilibrage est très faible, même s'il est effectivement plus important en terme de demande intérieure. En fait, la dépréciation du dollar a déjà plus coûté au Japon et à l'Europe qu'elle n'a rapporté aux Etats-Unis. La raison en est que d'autres pays en ont largement bénéficié, comme les quatre pays d'Asie de l'Est qui ont aujourd'hui, vis-à-vis des Etats-Unis, un excédent de leurs échanges de 30 milliards de dollars.

III. — LES PERSPECTIVES À MOYEN TERME

1. Les projections à moyen terme.

Actuellement, en ce qui concerne les perspectives à moyen terme, on se trouve plutôt plus proche, en termes de croissance, du deuxième scénario, le scénario de rééquilibrage sans coordination. Les projections les plus récentes permettent de

dégager deux idées assez nettes : si l'on suppose que, d'une part, il n'y a pas apparition d'un différentiel de croissance, que, d'autre part, les taux de change restent à peu près à leur niveau actuel, on devrait connaître une résorption partielle du déficit américain dans les années 87-88, de l'ordre de 20 à 30 milliards de dollars ; après 88, cependant, devrait apparaître une nouvelle dégradation. En 1990, enfin, on pourrait constater un déficit extérieur américain qui serait, certes, réduit en termes de pourcentage du P.I.B., mais serait encore supérieur à 2 % du P.I.B.

Les raisons de ce phénomène sont assez claires et tiennent moins à des questions de comportement qu'à des questions d'arithmétique pure. La première raison tient au fait que, quand bien même les flux d'importations et d'exportations progressent au même taux, le déficit continue d'augmenter puisqu'on part d'une situation où les importations représentent presque le double des exportations. La deuxième raison consiste en l'existence d'une dette extérieure qui s'accumule et engendre des intérêts : là aussi se produit un phénomène arithmétique de gonflement du déficit des paiements courants.

2. Quels arbitrages à moyen terme pour arriver à une situation plus favorable en 1990 ?

Les perspectives spontanées sont donc inquiétantes. On peut examiner comment elles peuvent être améliorées.

On peut raisonner sur deux arbitrages : d'une part, l'arbitrage entre croissance relative des Etats-Unis et de leurs partenaires et variation du taux de change ; d'autre part, dans le cadre du différentiel de croissance, l'arbitrage entre une réduction de la croissance américaine et une accélération de la croissance des autres pays. Sur le premier point, on peut dire que, sans différentiel de croissance, il faudrait, pour améliorer la situation au point d'arriver près de l'équilibre en 1990, 20 à 30 % de baisse du dollar supplémentaire, et ceci assez rapidement. Les marchés y seraient peut-être disposés ; toutefois les risques d'une telle évolution seraient importants, à la fois du point de vue de l'inflation interne aux Etats-Unis et du point de vue de la compétitivité européenne.

S'agissant du deuxième point, pour obtenir ce même résultat en ne jouant que sur la croissance américaine, il faudrait approximativement dix points de P.I.B. des Etats-Unis en moins à l'horizon 1990, c'est-à-dire une réduction de deux points du taux annuel de croissance du P.I.B. américain. On dit souvent que la contribution que le reste du monde pourrait apporter au rééquilibrage américain serait en fait assez faible. Là aussi, l'arithmétique joue, c'est-à-dire que, pour un pays dont les importations représentent près de deux fois plus que les exportations, il est évidemment plus efficace d'agir sur les importations.

Donc, si l'on veut une règle tout à fait caricaturale, on peut dire qu'un point de P.I.B. des Etats-Unis en moins équivaut à deux points de P.I.B. du reste du monde en plus, et également à 3 % de baisse immédiate du dollar par rapport aux monnaies européennes et au yen. 1, 2, 3, cette forme ramassée indique bien le caractère très approximatif de la règle, mais donne une idée du « menu » qui est offert aux différents décideurs de politique économique.

IV. - LES CHANCES DE LA COORDINATION

1. L'état du débat dans les trois grands pays.

a) *Les Etats-Unis.*

Ce qu'on attend des Etats-Unis, c'est qu'ils résolvent leur équation budgétaire, ce qui aurait une incidence directe sur la croissance et les importations et permettrait de moins solliciter l'épargne étrangère.

A cet égard, deux impressions un peu contradictoires se dégagent de l'actualité. Certes, il y a effectivement une réduction du déficit budgétaire. En 1986, année fiscale, le déficit budgétaire américain était de 220 milliards de dollars ; les projections actuelles pour l'année fiscale 1987 qui est déjà à moitié écoulée, indiquent environ 175 milliards de dollars, donc un point de P.I.B. en moins, en un an, ce qui est loin d'être négligeable. Pour l'année fiscale 1988, l'objectif officiel fixé par la loi Gramm-Rudman est de 108 milliards de dollars. Personne ne pense qu'il sera atteint, mais l'état actuel des discussions au Congrès laisse présager encore une réduction *ex ante* de l'ordre de 30 milliards de dollars. Cela signifierait qu'en deux ans, on serait passé de 220 à 140 milliards de dollars de déficit budgétaire. Cela, c'est l'aspect positif. Ce qui l'est moins, c'est le fait d'avoir fixé des objectifs très précis et un calendrier pour les atteindre par la loi Gramm-Rudman. Or, le fait qu'on doive se situer sensiblement au-dessus de ces objectifs ôte de la crédibilité au processus qui devait conduire à l'équilibre en 1991. Par ailleurs, on bute clairement sur la question de l'augmentation des impôts aux Etats-Unis, c'est-à-dire sur un problème de politique interne tout à fait majeur.

b) *Le Japon.*

En ce qui concerne le Japon, le problème n'est pas de savoir s'il va engager un programme de relance - il en a annoncé quatre ces deux dernières années, à six mois d'intervalle et chaque fois pour un montant d'environ un point de P.I.B. La question consiste à se demander si le dernier, qui date d'avril et représente 35 milliards de dollars, est, cette fois, crédible et ne sera pas compensé par d'autres mesures.

Par ailleurs, il y a eu des rapports internes divers soulignant la nécessité de recentrer la croissance du Japon sur la demande intérieure ou d'augmenter l'ouverture du marché japonais. Là encore, on attend les effets. Il faut ajouter qu'en 1986, les importations japonaises ont effectivement beaucoup augmenté, mais à partir d'un niveau tellement bas que l'impact macroéconomique mondial demeure insignifiant.

c) *L'Allemagne.*

La politique suivie en Allemagne est très différente de celle du Japon. Elle a consisté à dire que spontanément l'économie allemande était en train d'évoluer favorablement et qu'il était donc inutile que le Gouvernement engage un programme de relance. Il est vrai qu'il y a eu une forte progression de la demande intérieure en Allemagne en 1986. Cependant, sur les cinq années antérieures, les échanges extérieurs avaient contribué pour deux tiers au taux de croissance de l'Allemagne. Le mouvement esquissé en 1986 est donc loin de compenser l'évolution antérieure.

L'élément nouveau, c'est que les perspectives actuelles sont mauvaises. Il y a eu récemment un débat important entre instituts de prévision allemands. Ces instituts

ont en effet l'habitude d'élaborer une prévision commune. Or, pour la prévision de ce printemps, il y a eu désaccord entre eux, les uns disant que la croissance pourrait atteindre 2 %, d'autres annonçant une prévision plus pessimiste.

Ainsi, l'idée que la croissance allemande va se développer d'elle-même est mise en doute.

Les raisons des réticences allemandes tiennent en partie à la très grande peur de ce pays à l'égard de l'inflation, pour des raisons historiques. Elles s'expliquent aussi par le fait que l'Allemagne a conservé de mauvais souvenirs de la dernière expérience de coordination pratiquée en 1978, au sommet de Bonn, qui l'avait conduite à aborder le deuxième choc pétrolier dans une situation un peu déséquilibrée et il lui a fallu plusieurs années d'efforts pour revenir à de meilleurs résultats.

2. Une situation nouvelle nécessitant des politiques différenciées et coordonnées dont les coûts pour l'Europe et le Japon ne seront pas négligeables.

La situation actuelle est nouvelle. En effet, contrairement à ce qui se passait en 1978, il ne s'agit pas d'augmenter collectivement la croissance mondiale, mais plutôt de pratiquer des ajustements dissymétriques entre les Etats-Unis et les autres pays. Il faut donc appliquer des politiques différenciées et coordonnées.

Une coordination de ce type comprenant des mesures de relance des économies aura inévitablement des coûts pour l'Europe et le Japon, que ce soit en termes de budget ou d'inflation. Mais les risques d'une non-coordination sont plus élevés encore. Il reste donc à espérer que les pays européens « ne se tromperont pas de guerre » et qu'ils ne vont pas, ce qui serait peut-être le pire pour eux, conjuguer dans les années à venir une monnaie surévaluée et une stagnation de la demande intérieure.

RÉFLEXIONS A PARTIR DE DEUX SCÉNARIOS A L'HORIZON 1992 ÉTABLIS A L'AIDE DU MODÈLE D.M.S.

(Communication de Georges CHIVALLIER.)

Comme vous le rappeliez tout à l'heure, Monsieur le Président, c'est sous la tutelle de votre délégation que la cellule économique a récemment élaboré deux documents que les sénateurs ont reçus il y a une huitaine de jours et que nos invités ont trouvés dans le dossier qui leur a été remis à l'entrée du colloque. Le plus épais de ces documents est sous couverture bleue et présente deux scénarios à l'horizon 1992 (1). Il est complété par une petite note de couleur jaune qui propose un cadrage de l'année 1987 (2). A ce propos, j'indique — et cette indication vaut remerciement — que l'I.N.S.E.E. avait prévu de publier aujourd'hui sa note de conjoncture mais que, par égard pour les travaux du Sénat, cette publication a été renvoyée à demain.

Mais, dans ce colloque, l'horizon des réflexions est le moyen terme et je me référerai seulement à la note bleue.

A proprement parler, je ne crois pas que l'avenir économique à moyen terme puisse faire l'objet d'une prévision. Vous voyez bien dans les graphiques qui sont présentés en fin de note que la plupart des courbes décrivant la période de projection sont rectilignes alors que, dans la réalité, elles sont toujours sinueuses. Simplement, la pente de la droite indique une tendance moyenne.

A mes yeux, le principal intérêt de ces travaux de projection réalisés avec un modèle économétrique est d'illustrer les problèmes du présent.

Cette année, nous avons voulu mettre en lumière les conséquences pour l'économie française des différents cheminements envisageables pour l'environnement international, en nous fondant sur une analyse qui, dans son principe, correspond à celle que Jean PISANI vient de développer. Pour la commodité de l'exposé nous avons bâti deux scénarios :

— le scénario n° 1 est associé à un environnement international de coopération. L'Europe et le Japon tirent la croissance mondiale, ce qui permet la diminution du déficit extérieur des Etats-Unis sans que ces derniers recourent à une dévaluation « agressive » du dollar ;

— le scénario n° 2 (scénario de « chacun pour soi ») correspond à une situation où les pays actuellement excédentaires succomberaient à l'illusion que la réduction du déficit américain ne doit pas avoir de conséquences sur leur propre balance des paiements. Au niveau mondial, il est très clair que la réduction des déficits de balance des paiements chez les uns se traduit algébriquement chez les autres par une réduction des excédents : l'oubli de cette évidence mathématique et la recherche généralisée d'excédents ne peuvent que freiner la croissance mondiale.

Je reprendrai ici une formule à l'emporte-pièce que j'ai entendue un jour dans la bouche de M. Jeanneney : « il faut extirper de nos esprits l'idée que les pays excédentaires sont des pays vertueux ».

Vous me pardonnerez de prolonger cette citation par une réflexion d'un niveau beaucoup plus modeste et même anecdotique. Il y a une dizaine de jours, mon fils, qui est en classe de 4^e, a regardé un magazine d'actualité à la télévision — Infovision —

(1) Voir Annexe n° 1.

(2) Voir Annexe n° 2.

où il était question du mouvement des « panthères grises » en Allemagne, ce mouvement de grands-mères qui protestent en particulier contre l'insuffisance de leurs retraites. Et, me racontant cette émission, mon fils m'a posé cette question : puisque l'Allemagne exporte plus qu'elle n'importe, pourquoi est-ce qu'on n'augmente pas les retraites des grands-mères, — ça leur permettrait d'acheter plus !

Peut-être était-ce le point de vue d'un petit-fils qui apprécie la générosité de ses grands-mères, mais concédons qu'en l'occurrence, l'approche microéconomique rejoignait l'approche macroéconomique.

Je limiterai mon propos à trois problèmes :

- 1°) Les échanges extérieurs ;
- 2°) Le financement de la sécurité sociale ;
- 3°) L'emploi.

Au risque d'être un peu déconcertant — mais c'est un bon moyen de stimuler la réflexion —, j'évoquerai ces différents points avec deux préoccupations : cultiver le doute et ne laisser au raisonnement économique que la place qui lui revient, sans plus.

Cultiver le doute est à mon avis une caractéristique de la démarche scientifique. En revanche, ce n'est sans doute pas une qualité recommandable pour un homme d'action. Mais je ne suis pas un homme d'action. Et le proverbe dit qu'il faut de tout pour faire un monde.

Relativiser l'importance de l'économie me paraît aussi une nécessité : je trouve que l'économie occupe une place trop importante dans le débat public. Loin de moi l'idée que l'aspect économique des problèmes qui alimentent les discussions serait négligeable. Mais il me semble parfois que cet aspect occulte fâcheusement les autres — je pense par exemple aux discussions sur la sécurité sociale.

Cet « impérialisme » de l'approche économique se retourne contre elle-même et on en vient à parler de l'économie comme en d'autres temps on aurait abordé des questions touchant à la métaphysique ou à la morale. Pensons par exemple à la question de la durée du travail qui, très souvent, suscite des réactions passionnelles et qui a donné naissance à des expressions telles que « partage du travail » ou « partage de l'emploi » qui ont une connotation moralisante.

Je crois que le raisonnement économique aurait beaucoup à gagner d'une réhabilitation des disciplines philosophiques car il serait ainsi allégé de connotations qui obscurcissent les débats et les dramatisent plus que de mesure.

I. — L'ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

Schématiquement, je dirai ceci :

1°) Ce qui est « vertueux » en la matière, ce n'est ni l'excédent, ni évidemment le déficit : c'est l'équilibre. Non point, bien sûr, année par année, mais en moyenne et, de ce point de vue, après deux à trois années de déséquilibre grave, il est normal que la France cherche actuellement à dégager un excédent de ses paiements courants.

2°) Cet objectif d'équilibre de nos paiements courants sur le moyen terme apparaît tout à fait réalisable d'après nos projections. Mais, ce qui crée un certain malaise, c'est la façon dont cet équilibre est atteint : c'est grâce au tourisme, grâce à la diminution des charges d'intérêt, grâce à l'électricité d'origine nucléaire, alors que le solde industriel se dégrade inexorablement.

Honnêtement, je ne sais qu'en penser, bien que j'aie assisté, le mois dernier, au Commissariat du Plan, à une réunion d'experts, consacrée à la compétitivité et copieusement documentée.

Je ne crois pas que, pour nous, l'essentiel du problème soit dans la compétitivité au sens où on l'entend le plus souvent.

● En premier lieu, on ne peut pas faire des comparaisons de compétitivité pour les activités qui n'existent pas. Or, le problème est que, sur certains créneaux où la demande serait potentiellement forte, la production française est inexistante ou incapable de s'adapter rapidement. Un exemple frappant en est donné par l'étude sur la modification de la T.V.A. que nous avons faite à la demande de la délégation pour la planification. On y voit qu'une baisse du taux majoré induit un supplément de demande qui, la première année, se porte pour plus de la moitié sur les importations.

● En second lieu, lorsque les comparaisons de compétitivité peuvent être faites, elles se focalisent sur les comparaisons des coûts salariaux et sociaux. C'est beaucoup plus rare d'apercevoir une comparaison sur les coûts de l'utilisation du capital. Certes, on parle des taux d'intérêt. Mais, qui pourrait dire si les entreprises allemandes -- ou italiennes -- par exemple, utilisent mieux leurs équipements que les entreprises françaises ? Ont-elles un comportement d'investissement plus rationnel qui, par exemple, prendrait en considération les coûts relatifs du capital et du travail, alors qu'en France il semble qu'on n'en tienne pas compte ? Ont-elles une gestion plus efficace de leurs stocks (1) ?

Si je disais qu'on ne dispose d'aucun élément d'appréciation sur ces différents points, je serais démenti par Michel CATINAT qui présentait, hier matin, devant un parterre de modélisateurs, une étude sur les déterminants de l'investissement dans les principaux pays européens. Cependant, on doit reconnaître que ces sujets sont beaucoup moins souvent évoqués que les comparaisons de charges sociales.

En dernière analyse, être compétitif, cela signifie être « doué », avoir du savoir-faire.

Bien sûr, je ne veux pas dire que les entreprises françaises ne sont pas « douées ». Je ne suis qu'un modeste fonctionnaire réfléchissant sur des agrégats macroéconomiques et cultivant le doute. Je suis très éloigné de jugements aussi péremptaires.

Je suggère simplement que la proportion des entreprises « douées » est sans doute un peu plus élevée chez nos principaux concurrents que chez nous, mais que, finalement, pour n'être pas des « surdoués », nous ne nous en sortons quand même pas trop mal.

II. - LES PROBLÈMES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

J'éprouve quelque réticence à aborder les questions d'une actualité trop brûlante mais, d'un autre côté, il me paraît difficile de ne pas parler aujourd'hui de la Sécurité sociale.

Je rappelle que c'est à l'automne, dans la perspective du rapport d'information que M. BARBIER présente à l'ouverture de la discussion budgétaire, que nous approfondissons les perspectives à moyen terme des finances publiques. Au printemps, nous nous limitons à un cadrage macroéconomique.

(1) Une étude récente du Bureau d'informations et de prévisions économiques (B.I.P.E.) et de l'Association pour l'emploi des cadres (A.P.E.C.) indique que, dans les industries mécaniques, le cycle de fabrication d'une pièce se décompose en 5 % du temps sur machine-outil et en 95 % du temps dans les périodes de stockage (« Nouvelles technologies et emploi cadre », juillet 1986).

Comme je le suggérais dans mon propos liminaire, je trouve dommage que l'aspect économique des problèmes posés par la Sécurité sociale soit celui que l'on évoque le plus souvent.

Vous me pardonnerez de prendre le sujet d'un peu loin en rappelant deux faits dont on ne parle plus que dans les manuels d'histoire.

1° C'est en Allemagne, il y a un peu plus d'un siècle, que les assurances sociales ont été inventées. Ce n'est donc pas un produit typiquement français et, si cette invention avait entravé le développement économique de l'Allemagne, je pense que cela se saurait.

2° L'une des différences fondamentales entre un régime d'assurance « classique » et la Sécurité sociale telle qu'elle a été conçue en France en 1945, est que, dans un système d'assurance, l'adhésion est généralement facultative et la prime versée par l'assuré est calculée en fonction du risque couvert alors que, dans la Sécurité sociale — bien sûr, je schématise — l'affiliation est obligatoire et la cotisation est calculée en fonction du revenu. Ce dernier système a été considéré comme supérieur à l'autre pendant plus de trente ans, comme le montre la volonté constante de tous les Gouvernements, et du Parlement, de mener à son terme la généralisation de la Sécurité sociale.

L'opinion a-t-elle changé aujourd'hui ? Je pense plutôt que, comme il est naturel au fur et à mesure que le temps passe, on oublie que la Sécurité sociale correspond à une certaine conception de la solidarité nationale.

A supposer qu'il y ait aujourd'hui une crise de la notion de solidarité, je pense qu'il ne faudrait pas la confondre avec les problèmes financiers.

Il reste indéniable que les circonstances économiques font que le nombre de ceux qui ont besoin de solidarité augmente alors que le nombre de ceux qui contribuent à l'exercice de la solidarité diminue. Cela rend donc la solidarité plus coûteuse. Et si je prends l'exemple du financement des retraites, cela est aussi vrai dans un système de répartition que dans un système de capitalisation. En effet, la satisfaction des besoins d'une population dépend de ce qu'elle est capable de produire une année donnée, qu'il s'agisse de 1987, de 1992, de l'an 2000 ou de de 2015.

A tout moment, il y a des gens qui produisent et d'autres qui ne produisent pas, mais tous consomment. Et, pour n'importe quelle année, la satisfaction des besoins de ceux qui ne produisent pas entraîne nécessairement une moindre satisfaction des besoins de ceux qui produisent. Même si, individuellement, on peut croire qu'épargner aujourd'hui permettra de consommer davantage dans trente ans, collectivement — ou macroéconomiquement — les contraintes de l'équilibre sont bien celles que je viens de schématiser.

A un moment donné, c'est le rapport actifs/inactifs qui est déterminant. De toute façon, les revenus de transferts quel qu'ils soient (prestations sociales, intérêts, dividendes, rentes, indemnités d'assurances, etc.) sont prélevés sur les revenus primaires, les revenus directement issus de la production. Et nous sommes bien placés en France pour savoir que l'absence de consensus sur le partage du revenu est un puissant facteur d'inflation. Il ne faut pas laisser croire que le problème démographique que chacun a à l'esprit peut être résolu par un quelconque mécanisme financier.

Ainsi ramené à sa place, l'aspect financier des problèmes de la Sécurité sociale peut être examiné.

Comment cet aspect est-il traité dans nos projections ?

Traditionnellement, depuis que nous faisons ce genre d'exercices, nous retenons l'hypothèse que, grosso modo, le niveau actuel de protection sociale est maintenu (nous supprimons cependant la maîtrise des budgets des hôpitaux et l'indexation des retraites sur les salaires nets) et nous supposons que, pour l'essentiel, les ressources supplémentaires sont demandées non point aux entreprises, mais aux ménages.

Choisir des hypothèses différentes aurait sans doute des conséquences macroéconomiques importantes. Mais, ce choix étant fait, quel en est le résultat sur le niveau des prélèvements sociaux supportés par les ménages ? Autrement dit, quelle est l'ampleur du besoin de financement de la Sécurité sociale ?

Tous régimes confondus, la réponse se trouve en bas de la première page de la note : « En raison de l'augmentation des prélèvements sociaux nécessaire à l'équilibre des différents régimes, les prélèvements directs sur les ménages passeraient de 16,1 % de leurs ressources brutes en 1986 à 17,7 % en 1992 dans le scénario n° 1 et 17,9 % dans le scénario n° 2. » Autrement dit, en pourcentage des ressources des ménages recensées dans la comptabilité nationale, le creusement du besoin de financement des régimes sociaux représente chaque année 0,3 % ou 0,4 % de plus. C'est le prix à payer pour maintenir le niveau actuel de protection sociale. A mon avis, le point de savoir si ce prix est ou non trop élevé n'est pas, avant tout, une question économique.

Il demeure que, selon l'assiette retenue pour les prélèvements sociaux, le taux de la contribution — et donc l'effet d'annonce — varie beaucoup : grosso modo du simple au triple selon que vous prenez pour assiette l'ensemble des revenus des ménages ou seulement les salaires sous-plafond.

Dans nos simulations, nous retenons, comme toujours, des hypothèses moyennes : moitié cotisations sociales, moitié prélèvement sur l'ensemble des revenus. Personnellement, je crois qu'un impôt qui a une assiette large et un taux modéré est préférable à un impôt dont l'assiette est plus étroite et le taux plus élevé. Mais je dois constater que notre système de prélèvements directs ne réplique pas la même préférence.

Pour clore ce chapitre, je ferai une simple allusion au **taux global de prélèvements obligatoires** en reprenant une expression que M. BARBIER a employé dans son rapport d'information publié à l'automne dernier⁽¹⁾ : il ne faut pas faire du taux global de prélèvements obligatoires « une **variable stratégique** ». C'est un **indicateur comptable**, tributaire des conventions retenues pour le construire et dont certaines variations n'ont rigoureusement aucune signification économique. Par exemple, le facteur qui, l'année dernière, a le plus affecté le niveau du taux de prélèvements obligatoires est l'écart statistique qui s'est creusé entre la hausse des prix du P.I.B. et celle des prix de la consommation.

III. — L'EMPLOI

J'en viens à mon troisième sujet, de loin le plus grave : l'emploi.

Au hasard de mes conversations avec tel ou tel sénateur, et en particulier avec vous, Monsieur le président, je sens bien que le chômage est une préoccupation quotidienne pour les hommes politiques. C'est pourquoi, devoir vous dire encore une fois aujourd'hui qu'aucune inflexion de tendance ne se dessine dans nos projections est assurément quelque chose qui serre la gorge.

Que peut répondre un économiste, Monsieur le président, Messieurs les sénateurs, à vos interrogations face à la montée du chômage ?

(1) Rapport d'information sur les résultats de projections macro-économiques (Document du Sénat n° 60, 1986-1987). Ce rapport comportait notamment une annexe technique proposant différentes approches du taux de prélèvements obligatoires.

Assurément, rien de transcendant. Je vais malgré tout tenter d'articuler une réponse en quatre points.

- 1° Regarder le mal en face.
- 2° S'interroger sur notre système de formation.
- 3° Tenter de faire bouger les mentalités de tous les partenaires sociaux pour que la combinaison capital-travail s'adapte au peu mieux à ce qu'est aujourd'hui la situation de ces deux facteurs de production.
- 4° Espérer que l'Europe finira par mobiliser le potentiel de croissance qui existe à l'intérieur de la Communauté.

1. Regarder le mal en face.

Nul ne peut prédire quand le chômage cessera d'augmenter. Or la marginalisation des chômeurs dans la société désagrège le tissu social. Donc, à mes yeux, tous les moyens qui peuvent éviter la marginalisation des chômeurs sont bons à prendre. Le coût de ces moyens ne peut guère s'apprécier en termes de rationalité économique puisqu'il s'agit d'éviter des dégâts irrémédiables pour la société. Quand il y a le feu à la maison, on ne discute pas la façon dont les pompiers s'y prennent pour éteindre l'incendie et on ne se demande pas non plus combien ils coûtent à la collectivité.

Pour partie — mais pour partie seulement, j'y insiste — la montée du chômage est un symptôme d'inadaptation. Et pas d'une inadaptation passagère. Je crois qu'il s'agit d'une chose plus irrémédiable liée à l'accélération du progrès technique.

Je m'explique.

L'homme est ce qu'il est depuis environ 35 000 ans. Songeons qu'il a fallu attendre plus de 20 000 années pour que des hommes, dotés morphologiquement du même potentiel intellectuel que nous, parviennent à maîtriser les techniques agricoles de base, quelque part en Mésopotamie et qu'il a, semble-t-il, fallu encore 5 000 années de plus pour que ces techniques se diffusent jusqu'à la vallée du Nil.

La différence avec aujourd'hui est proprement vertigineuse. Dans nos pays industrialisés, les conditions de vie et, en particulier, les modes de travail et de production, peuvent être bouleversés en vingt ou trente ans. Et on pourrait faire le même parallèle pour l'organisation de la vie en société dont la complexité actuelle est sans commune mesure avec celle d'un groupe de chasseurs-collecteurs. Cependant le cerveau humain est toujours le même : l'acquis a changé mais non point l'inné.

De tout temps, dans toutes les formes de vie, les capacités d'adaptation aux changements de l'environnement ont été inégalement réparties. Il est probable que, plus le progrès technique s'accélère, plus croît la proportion de ceux qui ne parviennent pas à s'adapter aux mutations de l'activité économique et de la vie sociale.

Le problème n'est pas mince. Il n'est pas économique. Il est moral. Je crois qu'une société qui sait faire une place aux inadaptés est plus civilisée qu'une société qui les marginalise.

2. S'interroger sur notre système de formation.

Je viens de parler d'adaptation au changement.

Or, notre système éducatif est encore organisé, pour l'essentiel, comme à l'époque où il était possible d'accumuler au début de son existence un bagage de connaissances qui suffisaient pour toute la durée de la vie.

Cela n'est plus possible et on voit bien que le système éducatif ne sait comment réagir, sinon par un allongement démesuré de la durée des études avant l'entrée dans la vie active et par une hésitation chronique sur le contenu des programmes.

Mais comment apprendre aux nouvelles générations à s'adapter au changement ?

Je n'ai aucune compétence pour répondre à cette question fondamentale qui nous entrainerait d'ailleurs bien loin de l'économie.

3. Essayer de faire bouger les mentalités sur les problèmes de la combinaison capital-travail.

Je reviens ici sur une question que, d'une façon ou d'une autre, j'ai abordée lors de chacun des précédents colloques. L'année dernière en particulier, nous avions présenté un jeu de variantes sur ce thème. Je risque de me répéter, mais la question est fondamentale.

Nous bénéficions depuis 1965, et pour encore une quinzaine d'années, d'une situation démographique florissante dont nous avons été jusqu'à présent incapables de tirer profit alors que nous nous faisons déjà des « cheveux blancs » en pensant aux jours où la situation s'inversera. L'écart entre le nombre de personnes ayant un emploi et le nombre de personnes en âge de travailler et virtuellement désireuses de le faire, va bientôt être de l'ordre de cinq millions, soit un cinquième de la population concernée. Comprenons-nous : je ne parle pas du chômage proprement dit mais de l'écart entre le nombre de ceux qui pourraient théoriquement travailler et le nombre d'emplois.

Le facteur travail est donc relativement abondant, tout le monde en est convaincu.

Or, il semble que la mentalité dominante corresponde toujours à la situation des années 1945-1965 où le facteur travail était trop rare. Pour reprendre une expression récente du ministre des affaires sociales, nous sommes restés prisonniers de ce qu'il appelle « la logique de la productivité généralisée ».

Cette inertie des mentalités se reflète dans le système fiscal. Par la masse des cotisations sociales assises sur les salaires, le facteur travail est surtaxé. Il y a une certaine logique économique à surtaxer le facteur rare et, consciemment ou inconsciemment, c'est ce qu'on a fait après la seconde Guerre mondiale. Mais, aujourd'hui la situation s'est inversée et la surtaxation du facteur travail est irrationnelle. En personnellement, je regrette que le débat sur le choix entre aide spécifique à l'investissement et allègement de l'impôt sur les bénéfices occulte une question qui me paraît mieux correspondre à la situation actuelle des facteurs de production, à savoir l'allègement du coût fiscal du travail. Je pense en particulier à la prise en charge par l'Etat du financement des allocations familiales, idée qui sort périodiquement d'un tiroir pour y retourner aussitôt.

Disons brutalement les choses : on dirait que, dans notre pays, le facteur travail a mauvaise réputation.

En compensation, l'investissement est pour ainsi dire entouré d'une auréole magique et la façon dont on en parle évoque souvent pour moi la manière dont les anciens Egyptiens attendaient la crue du Nil !

Certes, il est hors de doute que l'investissement est une nécessité, et nous voyons dans nos projections qu'au cours des six prochaines années, un volume d'investissement industriel supérieur de 80 % à celui des six dernières années serait à peine suffisant pour que les capacités de production augmentent au même rythme que la production, si on ne fait rien pour mieux utiliser le capital installé (1).

(1) L'étude précitée du B.I.P.E. et de l'A.P.E.C. observe que, dans les industries mécaniques, les machines sont utilisées à des fins productives pendant 20 % du temps seulement.

Je veux une nouvelle fois en venir à ceci : actuellement, le facteur capital est relativement plus rare que le facteur travail. Et la rationalité économique commande d'utiliser de manière intensive le facteur rare et de manière extensive le facteur plus abondant.

Nous avons tous appris que là où la terre était rare, on pratiquait l'agriculture intensive et que là où le sol était abondant, on pratiquait l'agriculture extensive. C'est cette souplesse de la combinaison productive qui manque à notre économie. Certes, techniquement, tout n'est pas possible. Mais, quand on compare ce qui se passe en Europe et ce qui se passe aux États-Unis, on peut avoir le sentiment que la rigidité est plus dans les mentalités que dans les techniques.

Sur des questions telles que la flexibilité, la durée du travail ou ce qu'on appelle « les petits boulots », je crois qu'il faut tenir un autre discours que celui de l'immobilisme.

4. Espérer que l'Europe finira par mobiliser le potentiel de croissance qui existe au sein de la Communauté.

Tout à l'heure, parlant du chômage d'inadaptation, j'ai insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas de la totalité du chômage.

En effet, une partie du chômage observé dans les pays européens correspond à ce qu'on appelle un « chômage keynésien » et il n'est pas contestable qu'une croissance plus forte pourrait réduire ce chômage-là.

Certes, après le second choc pétrolier, le soutien de la croissance n'a pas été l'objectif prioritaire des politiques économiques suivies en Europe, à l'exception de la France pour la période juin 1981-juin 1982.

Mais, après le contre-choc pétrolier et compte tenu de la nécessité de résorber le déficit des États-Unis, on ne voit pas ce qui empêcherait l'Europe prise dans son ensemble d'appuyer un peu sur l'accélérateur. Il y a un potentiel de croissance au sein de la Communauté européenne. La Commission de Bruxelles le dit dans tous ses rapports : « *Vox clamans in deserto !* »

J'ai dit « l'Europe prise dans son ensemble ». c'est là tout le problème car nous savons trop bien que la France ne peut pas mener seule une politique de soutien de la croissance.

Monsieur le président, dans votre allocution d'ouverture, vous nous avez encouragés à élargir aux dimensions de l'Europe l'horizon de nos travaux.

La tâche est ardue car notre cellule économique est une structure très légère et, à mon avis, elle doit le rester. A l'échelon national, notre « légèreté » est compensée par le poids des organismes avec lesquels nous coopérons et peut-être qu'à Bruxelles un autre organisme d'un grand poids pourrait nous aider à élargir nos horizons.

Mais, pour cela, nous aimerions n'être pas tout seuls. Il est vrai que, parmi les assemblées parlementaires d'Europe, le Sénat français a une longueur d'avance pour ce qui est de l'utilisation des modèles économiques. C'est la raison pour laquelle se tiendra ici même, dans un mois, un séminaire d'expérimentation de modèles multinationaux dans un cadre européen qui réunira des fonctionnaires envoyés par le Parlement européen et par les parlements nationaux — à commencer par nos collègues de l'Assemblée nationale dont certains sont parmi nous aujourd'hui — pour réfléchir à la possibilité d'opérations concertées. Je crois que de telles opérations pourraient rendre service à la construction de l'Europe en contribuant à diffuser auprès des hommes politiques nationaux une façon européenne d'analyser les problèmes économiques. Plus généralement, je crois que la construction de l'Europe nécessite — permettez-moi un néologisme — de « déprovincialiser » les opinions publiques nationales.

Si je fais allusion ici à ce projet c'est parce que, en prévision de la réunion du mois prochain, nous avons fait un exercice simple à l'aide du modèle ATLAS de la Direction de la prévision et du modèle d'un institut britannique. Nous avons simulé un allègement de l'impôt sur le revenu dans chacun des pays isolément en regardant quel impact cette mesure avait sur le pays concerné et sur ses partenaires. On voit par exemple que quand les Pays-Bas décident seuls un allègement d'impôt, ils créent plus d'emplois en Allemagne que chez eux. Puis nous avons simulé la même mesure prise simultanément dans tous les pays. Et on voit bien que, pour tous les pays, la simultanéité de la décision rend la mesure à la fois plus efficace en termes d'emplois et moins coûteuse en termes de déficit extérieur. On gagne sur les deux tableaux parce qu'on réussit à mobiliser le potentiel de croissance existant au sein de la Communauté.

Notre travail n'est pas encore tout à fait terminé, mais je pense que, si vous en êtes d'accord, Monsieur le président, nous pourrions le diffuser en annexe au compte rendu de ce colloque (voir Annexe n° 3).

*
* *

J'avais conclu une précédente communication en disant qu'au point où en était parvenue l'intégration européenne, il n'y avait plus d'autre voie que la fuite en avant.

Je le crois encore davantage aujourd'hui. Nous voyons les centres nationaux de décision perdre leur efficacité en matière de régulation économique sans qu'existe un véritable centre communautaire de régulation apte à prendre la relève.

Mais, en posant le problème en ces termes, je sors du domaine de l'économiste. L'Europe politique est mort-née en 1954 avec l'échec du projet de Communauté européenne de défense. Ceux qu'on appelle les « pères de l'Europe » ont alors reporté leurs espoirs sur l'intégration économique. Mais chacun voit bien maintenant qu'après un long détour par l'économique, on se retrouve devant le politique et, du même coup, devant la question de la défense européenne.

Il me paraît assez clair que, pour nous Français, l'économie n'est pas notre meilleure carte. Notre meilleur atout est probablement dans la géographie : la France est au centre de la Communauté européenne. Quant au rôle que nous confère notre puissance militaire, je suis totalement incompétent pour l'évoquer.

Monsieur le président, Messieurs les sénateurs, ayant ainsi envoyé la balle de la construction européenne dans le camp des hommes politiques, je voudrais en terminant laisser à vos méditations cette phrase du dernier livre d'Edgar Morin intitulé *Penser l'Europe*. L'auteur écrit : « *L'Europe se dissout dès qu'on veut la penser de façon claire.* » Située dans le contexte du livre, cette phrase montre qu'en matière européenne, on peut, en même temps, cultiver le doute et avoir la foi !

LES USAGES DU TEMPS (Communication de Bernard PREEL.)

Le sujet que j'ai eu l'audace d'accepter d'évoquer aujourd'hui ne peut être traité qu'en essayiste. Georges CHEVALLIER a dit qu'il fallait cultiver le doute et il a terminé son exposé en citant Edgar MORIN : « *L'Europe se dissout dès qu'on veut la penser...* » C'est aussi ce que les philosophes disent du temps. Le temps fait partie de ces choses que l'on croit connaître jusqu'au moment où on vous demande de les expliquer. Vous me pardonnerez donc de ne pas avoir l'ambition de traiter pleinement un sujet qui se dissout dès qu'on l'aborde.

La prospective est en crise. Dans les lieux où l'on fait de la prospective, on n'entend parler que de choses qui se défont : déréglementation, décentralisation, fragmentation et éclatement de la société. On ne sait plus très bien ce qui se fait.

Prendre le temps de réfléchir est nécessaire pour quelqu'un qui fait de la prospective et les sénateurs doivent être plus prédisposés que d'autres à le faire. Les constituants, dans leur grande sagesse, ont considéré qu'il fallait une Assemblée bénéficiant de la durée. Et, parlant du « train de sénateur », la sagesse populaire sait qu'il peut être bon d'aller lentement.

La civilisation dans laquelle nous sommes valorise au maximum l'idée courte : le « clip » et le « fast ». Je crois qu'il est bon de prendre un peu son temps.

Dans mon intervention, je voudrais vous expliquer pourquoi je m'intéresse au temps — ce qui est une façon de relativiser mon propos — et vous montrer que, pour un prospectiviste, faire le détour par le temps est un moyen de débusquer un certain nombre de sujets nouveaux.

I. — LE TEMPS ET SON DOUBLE

1.1 Modes d'emploi du temps.

Dans le désert qu'est devenue l'analyse de la consommation, le coup de tonnerre des néo-libéraux américains (Becker, Lancaster...) n'a pas fini de fasciner. Ne prétendent-ils pas avoir trouvé avec la variable « temps » la pièce manquante au modèle d'allocation optimale des ressources du consommateur ? Grâce à elle, le consommateur aurait retrouvé l'usage exclusif de sa raison sans qu'il soit nécessaire d'invoquer l'insupportable subjectivité « des goûts et des couleurs ». A la tête de son capital monétaire et de son capital-temps, l'individu se comporterait exactement comme la petite fille modèle de la théorie classique. Homo-economicus ne cesserait de calculer pour arbitrer entre le revenu et le temps, entre l'avoir et l'être. On devine à quels excès de monétarisation à tout va (on n'hésite pas à calculer le coût des vingt-cinq ans que chacun passe au lit !), certains zélotes ont été conduits en s'engouffrant dans cette brèche. N'en demeure pas moins que le temps fait désormais partie des variables de l'économiste qui ne tarde pas à le trouver embarrassant avec sa curieuse élasticité et son formidable contenu... subjectif !

Une deuxième raison majeure oblige à ne pas abandonner en chemin. Le service entretient des liaisons dangereuses avec le temps. Du côté de l'offre, la soif de

rationalité oblige à rapprocher sans cesse les moyens des objectifs visés et parfois atteints. L'obsession de la productivité bute souvent sur la difficulté de la mesure de l'efficacité ; elle conduit rapidement à l'évaluation du temps de travail, part essentielle du coût du service. Un homme de bureau d'étude sait mieux que quiconque la place du chronomètre comme instrument d'évaluation objective. Mieux satisfaire le client ne se réduit pas à faire baisser le prix par le jeu d'un contrôle strict du coût et donc du temps passé. Il signifie parfois le servir rapidement. Dans notre société du « fast » et du « stress », la compétition se joue aussi dans le raccourcissement du délai, la réduction des « temps morts », la gestion des queues et des files d'attente. « Quick and dirty » dit-on dans les cuisines des consultants américains. Et si le prix d'excellence est décerné au premier, il faut entendre qu'il l'est au premier arrivé. « Speedy », « Cinq à sec », « Quickservice », « Fastfood », « Talon minute », « Jetservice » : l'énumération tourne vite à la ritournelle. Dans le service, il faut gagner du temps sur le temps, comme on le dit à la S.N.C.F.

La troisième et dernière raison est d'abord une espérance. La prospective, une fois passé les temps héroïques de ses débuts, portés par la vague de la croissance perpétuelle, s'étiolle dans la pauvre mise en scène de scénarios économiques proprement incroyables, ou fuit dans le mythe millénariste des trop fameuses « nouvelles technologies ». La conscience de la complexité et de l'incertitude du monde contemporain incite les plus lucides à arpenter, non sans un certain masochisme, le cimetière des rêves déçus. De colloque en séminaire, les mots-clé qui circulent sont tous les signes du désenchantement. Ça ne marche plus comme avant ; tout se dirige : décentralisation, déréglementation, décroisement des métiers... Est-il utopique de penser que la prospective retrouve l'initiative en sortant des sentiers battus ? Par exemple : en prenant à bras-le-corps le temps, question large et profonde comme elle les affectionne. Pareille mise en question la soumettrait à une sorte de cure de jouvence. Elle renouvellerait le regard porté sur les cartes du futur : celle de la division sexuelle des activités (le temps est un enjeu) et même celle des techniques (la technique est un piège à temps, aussi bien dans la figure de la mémoire que dans celle de l'automate). Elle obligerait aussi à dépasser une approche strictement individuelle du temps : la gestion du temps est devenu une variable macro-économique (gestion du travail, de la sécurité sociale...).

1.2. Le rêve prémonitoire de Citeaux.

A son insu, le mouvement cistercien a défini la règle de notre jeu. Il a tout à la fois fait muter le service et posé de manière radicale l'option « plus de richesse » ou « plus de temps ».

En gagnant le désert (les friches et les forêts), Citeaux a pris ses distances par rapport aux deux sources classiques de la richesse : le don alimentant avec prodigalité le réseau de l'économie sacrificielle pour obliger les morts et les dieux (seuls véritables producteurs) à garantir la production et la reproduction ; la violence extorquant par le rapt et la servitude la richesse d'autrui. Or, ces deux sources renvoient aux deux archétypes, aux deux visages contradictoires du service traditionnel : la dette (l'échange réciproque du cycle perpétuel des « services rendus », constitutifs de la société) et l'exploitation (la référence à la racine « servus » — outil vivant (Aristote) — marque bien la force du pouvoir dans l'organisation sociale).

Citeaux a tenté un pari impossible. Se couper des tentations du monde, vivre en autarcie, s'en tenir rigoureusement au principe de l'auto-exploitation : la richesse matérielle doit provenir exclusivement de son propre travail, rédempteur et humble. Contenir aussi le niveau des besoins au strict minimum vital pour dégager un maximum de temps libre, destiné à être sacrifié dans le service divin ou ce qui revient au même dans le service des pauvres. Sur ces deux axes, une mutation est programmée : il s'agit ni plus ni moins de fonder une économie de service sur l'offrande de tout son temps ; le travail comme le non-travail sont « sacrifiés ». On donne sa seule richesse : le temps. A qui ? A Dieu qui en est le seul maître. Dans le geste du travail

manuel, la consommation de la prière et la célébration du service divin. Mais aussi à autrui, à ce prochain en qui le christianisme a la folie de déceler le visage de Dieu.

Dès lors, Citeaux n'aura de cesse d'appriivoiser la nature par la technique pour la faire surproduire. Il entamera la « première révolution industrielle » (J. Gimpel) en contrôlant le temps (horloge) et l'énergie (moulins). Et comme il s'efforcera d'appriivoiser par la discipline de la Règle la nature humaine pour dériver: le désir vers la seule contemplation et le service d'autrui, il parviendra, grâce à ce double contrôle (technique et « management » humain), à conquérir toujours plus de « temps libre », d'un temps libéré pour être sacrifié dans un service rédempteur.

Tel aurait bien pu être le rêve de Bernard de Clairvaux, construit en réaction aux débordements de Cluny. Bien entendu, ce projet angélique ne tarda pas à être dévoyé. Sans doute parce que discipliner autant la nature humaine relève, surtout en Occident, travaillé par l'affirmation de soi, de l'exploit provisoire. Mais aussi, de façon plus intéressante, à cause de son propre succès. En gagnant sur le temps et sur le désir, Citeaux ne tarda pas à se retrouver à la tête d'une formidable richesse, l'embarrassante « part maudite ». La technique, premier piège à temps puisqu'elle mémorise et capitalise l'énergie, menaçait par sa productivité même l'édifice idéal. L'économie elle-même se vengeait de celui qui superbement avait voulu l'ignorer ; l'or de Cluny, ce piège à richesses, s'écoulait maintenant dans le circuit de la monnaie, ce deuxième piège à temps, cette autre mémoire-capital qui s'avéra fatale au projet cistercien. A travers son efficacité, Citeaux allait fabriquer plutôt que du temps libre des produits et du capital (technique et monétaire).

Davantage que le rêve de Bernard, c'est sa réalisation qui annonce la modernité du service entrant en économie, s'éloignant de ses deux pôles « archaïques » : le don et la violence, à moins que le marché ne les mêle aujourd'hui inextricablement.

1.3. Temps à gagner, temps à tuer.

Ce retour en arrière sur la racine du mot « service » et sur nos racines culturelles rappelle qu'en jouant avec le temps on joue souvent à qui perd gagne. Le résultat est parfois inattendu. Les sociétés européennes s'empêtrent les pieds autant et sinon plus que Bernard. En traquant les temps morts du travail pour lui permettre de « rendre » tout ce qu'il peut, elles s'engagent dans une recherche épuisante de productivité ; pour abaisser les coûts et démultiplier les richesses. Mais cette frénésie secrète un double poison : le travail, à cause de la « course contre la montre », qui l'emballé, devient source d'anxiété ; l'abondance, par l'embarras du choix de ses sollicitations « ciblées », provoque une frustration nouvelle, celle de manquer de temps pour accomplir tout ce qui est proposé. Tout ceci aboutit à une contradiction essentielle ; au moment où nos économies proposent du temps libre davantage que du travail et donc du revenu, les Européens basculent à grande vitesse vers le choix contraire : plus le spectre du chômage menace, plus ils revendiquent du revenu plutôt qu'un temps libre aux contours devenus suspects.

Nos sociétés seront de plus en plus confrontées à l'ambiguïté d'un temps dont l'écoulement inexorable est marqué du signe de la mort, de la consommation définitive. L'homme navigue entre deux écueils : celui du temps « mort », du vide qu'il faut occuper pour ne pas sombrer dans l'ennui (la vie régulière et somnambulesque que dicte le travail, permet d'échapper au vide qui surgit au début des vacances ou de la retraite) ; celui du temps après lequel on court, du plein, du trop-plein même si l'on en juge par les Américains qui, selon une enquête de C.B.S., ont, grâce à leur polyactivité, franchi le mur du temps en disposant de semaines de ... neuf jours ! Cette double perception du temps ouvre des opportunités aux services (mais aussi aux techniques) qui peuvent tantôt faire gagner du temps (leurs publicités insistent beaucoup sur leur aptitude à simplifier la vie en prenant en charge la totalité d'un problème), tantôt occuper le temps en proposant des divertissements (au sens parfois de Pascal). Elle a aussi pour conséquence des effets d'osmose sans qu'on puisse

clairement déterminer laquelle des deux imprimera sa marque à l'autre : est-ce le rythme des Temps Modernes qui envahit de plus en plus la consommation et la vie privée (accélération des modes ; clips...) ? ou bien au contraire, les valeurs du loisir imprègneront-elles de plus en plus un travail anachroniquement taylorisé ?

1.4. Mais le service est-il compris ?

Il faut s'arrêter sur l'image du service. On a perdu beaucoup de temps à vouloir définir ce mot-valise par ce qu'il n'est pas, par simple opposition. Au petit jeu du manichéisme binacre, tout y est passé : service v. bien, immatériel v. matériel, improductif v. productif, service v. industrie, etc. On imaginait candidement que, saisie en creux, la réalité du service éclaterait. Ces discussions byzantines seraient plaisantes si les grandes manœuvres n'étaient pas engagées sur un tout autre terrain. L'avenir ne se joue pas dans ce « ou bien, ou bien ». Mais dans la conjonction, dans l'hybridation de l'art et de la manufacture. Et les multinationales des services se préparent à mettre en œuvre des règles qu'il serait grand temps de comprendre.

Mais alors, qu'est-ce donc qu'un service ? Le service n'est pas un objet ; c'est un acte, ce qui est bien « autre chose ». De là une double contrainte qui l'a cantonné dans un espace-temps dont il se libère de plus en plus (la montée économique du « service », hier méprisé, est contemporaine de cette « libération »). D'une part, le service comme un commerce traditionnel avait un « rayon d'action » limité par une capacité d'attraction allant en s'étiolant avec la distance, sauf à pouvoir vaincre l'espace en jouant la carte du réseau et donc du « téléservice ». D'autre part, le service semblait voué à l'éphémère, incapable de s'inscrire dans la durée, soumis au supplice de Sisyphe, de la répétition indéfinie d'un geste. Pas de stock, pas d'accumulation, pas de reproduction : le service était frappé d'amnésie, sauf à pouvoir vaincre le temps en jouant la carte du capital et donc du « mémoservice ». Ainsi doublement borné, le service paraissait incapable de sortir du règne du prototype pour accéder à celui du multiple et des rendements d'échelle autorisés par le jeu de la série et de la gamme. Avant BELL et MARCONI, le concert s'empêtrait dans les réalités du service « à l'ancienne » destiné au petit nombre d'élus se pressant autour de l'orchestre, il ne durait que le temps de nos mémoires infidèles. La télédiffusion et la « conserve » (disque) allaient bouleverser son économie ; aujourd'hui, il est en passe d'atteindre d'un seul coup toute l'humanité et même les générations à venir jusqu'à la fin des temps ! Numérisée, la musique n'a plus de frontière.

Pour se consommer ailleurs et en différé, le service a donc signé un pacte avec le monde « visible » de l'industrie. Premier imbroglio. La complexité naît aussi d'un second phénomène qui confirme combien il est simpliste d'opposer service et bien. Le service, en effet, ne se borne pas à l'acte de mise à disposition du temps d'une personne. Il peut consister aussi en l'acte de mise à disposition du temps d'un bien : la location explose au sein des entreprises. Ce qui distingue donc un service, c'est la non-appropriation du « producteur » d'utilité ; seule est acquise l'utilité. L'acte de service repose sur le contrat de cession d'un droit d'usage (d'une personne ou d'un bien-capital). La propriété individuelle du moyen de production trace ainsi une seconde frontière inattendue, entre le service et le reste. En raison de son indivisibilité (bien collectif) ou de l'inopportunité de son appropriation, un « bien » sera partagé et relèvera d'une logique de service. Les avantages et les inconvénients de la propriété (distincte parfois de la possession, grâce à la location) deviennent un critère de recours au service. Le succès du machinisme domestique, s'il s'explique souvent par la chute rapide de ses prix relatifs, tient au moins autant au sentiment de puissance et de liberté associé à son appropriation : il est rassurant de pouvoir en disposer à tout moment, selon son propre désir (cette proximité extrême, même financièrement coûteuse, offre un avantage jugé décisif : l'automobile mobilise de 12 à 14 % du budget des ménages).

En fin de compte, le service apparaît dans tous les cas comme l'acte fournissant directement un droit d'usage, qu'il découle du travail d'une personne ou d'un bien

de production, pourvu qu'ils ne soient pas la propriété de l'utilisateur. En ce sens, le service a une qualité spécifique : il est un produit « fini », « complet ». Dans le service, tout est compris. Situation qui le pénalise au niveau du coût, dès lors que le consommateur perçoit mal l'intérêt du « plus » fourni, ou juge intéressant de « finir » lui-même la production.

1.5. Une grille de « décomposition ».

Pour passer en force à la description « mesurée », il faut se résoudre à « décomposer », selon le vieux précepte cartésien, une réalité décidément trop complexe. Chiffré et classé dans des boîtes, le temps impressionne déjà moins. Alors, coupons-le en deux : ici, le temps correspondant à tout ce que quelqu'un d'autre pourrait faire à ma place (travaux professionnels et domestiques donnent lieu à un arbitrage : moi ou autrui) ; là, le temps occupé à faire tout ce que je ne peux sous-traiter (personne ne peut dormir ou regarder un film à ma place). Cette distinction est en phase avec la question posée à propos du service : qui produit l'usage : moi (autoservice) ou autrui (professionnel) ? Question traditionnelle de l'« internalisation » ou de l'« externalisation », appelant une interrogation particulière sur les raisons de ces mouvements (compétence, goûts, prix...), mais aussi sur la nature du sujet (qui est « moi » : l'individu, le ménage, etc. ?) ou même sur les conditions de production (médiatisation technique ; régulation marchande...).

Service Temps	Auto-service	Service d'autrui	
		Gratuit	Payant
Substituible :			
- Travail professionnel, travail domestique	•	•	•
Non substituible :			
- Temps personne, temps de loisir	•	•	•

II. - LE TEMPS CHIFFRÉ, PUIS DÉCHIFFRÉ

Une pesée globale du temps de travail (productif ou non de revenu), c'est-à-dire du temps « transférable », et du temps de consommation, lui, « non transférable », met en évidence les grandes masses. Le premier pèse, suivant les estimations, entre 21 et 30 % du total ; remarquable est la première place que s'octroie le travail invisible, accompli au sein du ménage : cet ensemble de « petits boulots », généralement « en miettes », mobilise par conséquent davantage que le travail officiel, le seul pourtant à être considéré comme respectable, voire socialement utile. Dans le deuxième groupe, le « temps personnel », largement déterminé par des contraintes physiologiques relativement inertes (sommeil, soins, repas, etc.), accapare à lui seul 45 % du temps total ; il reste un quart du temps pour les occupations dites « libres », au premier rang desquelles le « loisir posté » (TV). Ces grands continents dérivent. La tectonique des plaques est à l'œuvre.

	France (1984) < 15 ans	Pays-Bas (1980) > 12 ans	Italie (1983) 25-60 ans	Royaume-Uni (1983-1994) < 25 ans
« Temps » « transférable » :				
- travail professionnel	10,4	7,7	15,0	14,5
- travail domestique	13,5	13,6	14,7	15,1
« Temps » non « transférable » :				
- temps personnel	46,0	45,3	44,1	44,2
- temps libre	30,1	33,4	26,2	26,2
(dont TV)	(10,1)	(6,8)	(5,9)	(10,7)
Total	100	100	100	100

2.1. Le temps « transférable » (travail).

Mécaniquement, les pays européens, en combinant une croissance économique ralentie et un effort soutenu pour améliorer la productivité horaire, diminuent le volume annuel des heures travaillées. Ainsi, la France, qui avait réalisé ses performances au cours des Trentes Glorieuses avec pratiquement le même volume annuel de travail (aux alentours de 43-44 milliards d'heures), a enregistré une chute supérieure à 12 % (- 5 milliards d'heures) entre 1974 et 1984. Cet effondrement n'a pas eu les mêmes conséquences pour tout le monde : il a touché en priorité les jeunes, les vieux et les hommes. L'espoir des politiques de n'avoir à gérer qu'une mauvaise passe a encouragé à la paresse de solutions strictement quantitatives : grilles plus ou moins déguisées à l'entrée, toboggans savonnés à la sortie. En France, les jeunes ont vu leur temps de travail chuter de 38 % (- 2,7 milliards d'heures), tandis que les vieux (soixante ans et plus) battaient en retraite (- 45 % ; 1,3 milliard d'heures). Ainsi a été préservé le sanctuaire de l'âge mûr.

La dernière décennie demeurera caractérisée par une mixité accrue du monde du travail, d'autant moins surprenante qu'elle tarde à suivre celle de la scolarité et se développe au moment où les services devenus majoritairement féminins sont les seuls à créer des emplois. Le besoin d'autonomie des femmes et la volonté de mieux garantir le ménage contre le chômage auront contribué à une réduction du décalage entre l'activité masculine et l'activité féminine. Un effet funiculaire se produit en Europe ; entre 1975 et 1984, la première est tombée de 79,1 à 74,4 % et la seconde montée de 37,9 à 45,7 % ; sur les 13 millions d'actifs supplémentaires, 12,3 sont des femmes.

Tout ceci est essentiel parce que l'emploi du temps continue à être dominé par les normes et la régulation du travail, parce que le revenu provient encore pour l'essentiel de l'activité professionnelle. Cependant, le travail domestique ne saurait être négligé. Il pèse lourd. Et, autour de son redémarrage, se cristallisent les interrogations. Parce que les « marchés » des biens et des services (le double mouvement de fond constitué par les machines domestiques et l'Etat-serviteur) naissent largement des tensions propres au travail domestique. Parce qu'aussi la vieille filiation : esclave-domestique-femme persiste et, avec elle, une inégalité sexuelle, devenue plus ou moins inacceptable.

La femme européenne est toujours la domestique de la famille. Les diversités culturelles n'infléchissent guère la vieille division sexuelle des tâches. Presque partout, le temps passé par un couple au travail domestique demeure déterminé par le temps

que la femme peut ou accepte d'y consacrer ; même quand elle est seule à être « active », elle assure près des trois quarts du travail ; souvent, la contribution masculine tend à diminuer avec le nombre d'enfants. Pareille situation a des conséquences qu'un prospectiviste se doit de méditer : dans quatre pays apparemment aussi différents que la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, la femme travaille toujours 20 % de plus que l'homme. Bien sûr, chaque sexe « panache » à sa façon ; comme la femme effectue les trois quarts du travail domestique et l'homme les deux tiers du professionnel, le travail féminin et le travail masculin ont des dosages totalement inversés : ici, 70 % de « domestique » et 30 % de « professionnel » ; là, 30 % de « domestique » et 70 % de « professionnel ».

LA DOUBLE FIGURE INVERSÉE

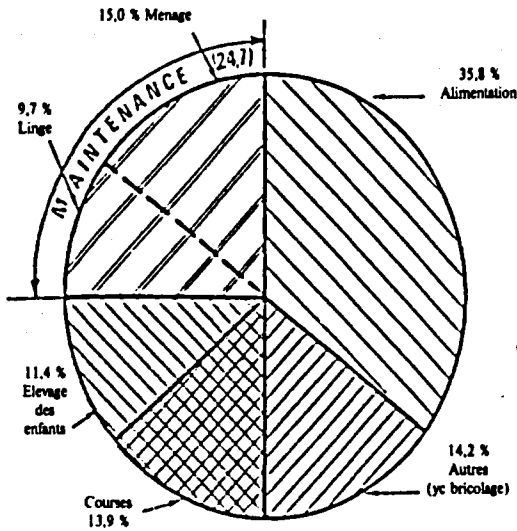
Structure du travail total européen:

	Hommes	Femmes	Total
Travail professionnel	32	17	49
Travail domestique	13	38	51
Total	45	55	100

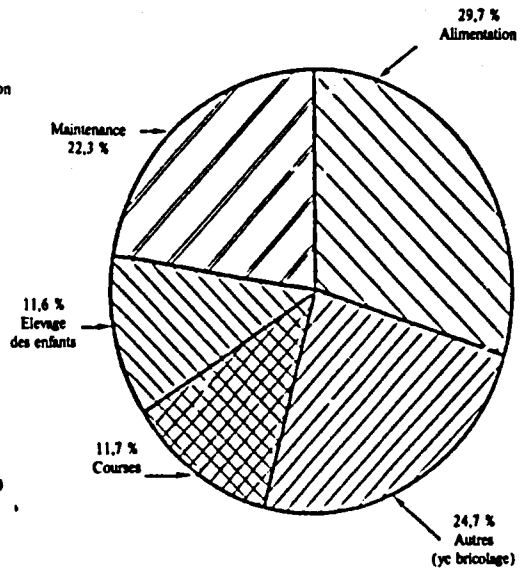
Au moment où la femme cherche à s'affirmer à travers son activité professionnelle, ces décalages devraient accentuer les tensions autour du travail domestique. Et comme l'émergence de nouveaux services est en partie liée à la volonté d'« externaliser », la prospective doit s'interroger sur ce vaste continent englouti, tout sauf homogène. Une description succincte en cinq fonctions situera les enjeux : un tiers pour l'alimentation (fonction en pleine évolution technique et sociale : congélation, cuisine sous vide, journée continue, « fast-food », diététique, etc.) ; un quart pour la maintenance ménagère (ménage et linge : pour ce dernier poste, le temps passé équivaut à deux millions d'emplois à plein-temps !) ; un bon dixième pour l'élevage des enfants (modifié par la chute libre de la natalité et l'essor des services collectifs) ; un peu plus pour les courses (le double jeu des hypermarchés et du déclin du service affecte une fonction appelée à évoluer : VPC, télé-achat...) ; de 15 à 25 % pour le bricolage et les travaux associés qui paraissent se développer avec la propriété du logement, la diffusion de produits hier réservés aux « pros » et la hausse des prix relatifs des prestations artisanales.

LES CINQ FONCTIONS DU TRAVAIL DOMESTIQUE (en pourcentage)

France (1974-1975)



Royaume-Uni (1984)



Il serait trop long de raisonner ici fonction par fonction. Malgré l'éclectisme des travaux domestiques, on s'en tiendra à l'évolution d'ensemble, parce qu'elle intrigue. La hausse du travail domestique enregistrée au cours des dernières années, certes très légère aux Pays-Bas, mais plus sensible au Royaume-Uni, s'inscrit comme un net renversement de tendance. Les prophètes du « self-service », déçus par la baisse antérieure, jubilent aujourd'hui.

Plusieurs explications rendent compte de ce phénomène :

— la crise économique dégage du temps-ressource « gratuit » mobilisable pour produire au meilleur compte des utilités. Au Royaume-Uni, un chômeur passe trois fois plus de temps au travail domestique qu'un non-chômeur, même si le fait d'être coupé de ses bases lui interdit souvent de se lancer dans du « travail noir ». A contrario, une « active » « exécute » en deux fois moins de temps qu'une femme au foyer l'essentiel de ses tâches d'intérieur (preuve que le budget-temps ne renseigne ni sur la productivité, ni sur la qualité du service...);

— un rééquilibrage rampant des rôles conjugaux pousse à la hausse le travail domestique. Au sein du couple biactif, l'homme a nettement accru sa participation, faisant plus que compenser le faible désengagement féminin ;

— la maison équipée transforme l'individu en quasi-entrepreneur, en « ménager ». Si individuellement chaque machine permet de gagner du temps, leur accumulation joue en sens inverse. L'ivresse technique gagne en effet la maison. Avec la « domestique » et les « réseaux », s'ouvrent de nouvelles perspectives. La miniaturisation pour le grand-public des machines professionnelles et le branchement du domicile sur des centres serveurs développent des formes qui bouleversent la vieille image du serviteur et lui substituent celles du « self-service » et celles du « téléservice ». La proximité extrême que procure l'autoproduction économise tellement le temps que chaque fois qu'elle est financièrement abordable, elle s'impose. Mort des baignoires, des lavoirs, des fontaines, des kiosques à musique ; déclin des cinémas, des blanchisseries, des théâtres, des stades ; des commerces alimentaires de proximité : une anémie pernicieuse paraît atteindre de nombreux services, au risque de vider la

ville de ses fonctions relationnelles. Au risque aussi de gaspiller le temps : la non-urbanité a un coût. En se comportant comme si son temps était gratuit et élastique pour accéder plus vite à la propriété individuelle et à la jouissance des biens industriels, l'Européen n'hypothèque-t-il pas une ressource dont il ressent la valeur au moment où il l'a cédée ? Cette manière de s'auto-exploiter favorise le « stress »... et l'économie industrielle qui préfère équiper Ego que la collectivité ;

— l'évolution des prix relatifs du service et du « self-service » favorise ce dernier. Non seulement, l'autoprodacteur compte souvent pour peu le prix de son temps, mais les prix des équipements baissent. Si, depuis 1960, les machines domestiques ont multiplié par deux leurs parts de marché au sein de la consommation, c'est aussi parce que leurs prix relatifs ont été divisés par au moins deux, souvent par beaucoup plus. Dans le même temps, le service à fort contenu de main-d'œuvre est pénalisé : en augmentant sans cesse le prix relatif d'une heure de travail, l'Europe a largement aboli la domesticité et automatisé ce qu'elle ose encore appeler une « station-service ».

2.2. Le temps « non transférable » (loisirs).

La baisse tendancielle du temps de travail génère, par le simple jeu des vases communicants, du temps libre qui, à son tour, demande à être occupé, dépensé. Cette évolution se poursuivra-t-elle ? Et si oui, est-elle porteuse de nouvelles demandes de services ?

Dégagé des obligations utilitaires, tout un temps de vie promis à un bel avenir bénéficie de l'image flatteuse de la liberté. Comme le veut la tradition syndicale depuis la grande grève de Chicago, il véhicule tous les rêves d'un bonheur toujours à réinventer, d'une maîtrise de son propre temps pour s'épanouir en dehors du règne de la nécessité. Et ainsi, la civilisation du loisir que certains nous promettent pour des lendemains enchanteurs, rejoint le mythe de la société post-industrielle (l'Être supplantant l'Avoir). La rédemption par le loisir succéderait à la rédemption par le travail. Nouvelle vision manichéenne que vient nuancer fortement la réhabilitation du travail. D'ailleurs, hier opposés, le travail et le loisir paraissent se rapprocher : la métaphore du loisir imprègne la culture d'entreprise ; le loisir s'insinue dans les interstices d'un travail moins rigide (la fragmentation, perceptible avec la fin des « grandes vacances », développe une conception « séquentielle » ; les arbitrages des individus et des entreprises convergent pour favoriser l'alternance au sein de la semaine, voire de la journée).

Le travail apparaît comme étant aussi source de liberté. Surtout à un moment où le risque de son absence obsède. Cependant, l'évocation des loisirs suscite immanquablement des rêves éveillés, comme si ce temps était nécessairement investi de la mission de rattraper le temps perdu. On traverse toujours un peu le miroir d'Alice quand on projette ses désirs. La charge affective se nourrit des mille frustrations de la vie quotidienne. Nostalgie du paradis perdu que le professionnel du loisir doit retrouver. G. TRIGANO n'a-t-il pas souligné avec humour que le Club Méditerranée introduisait déjà dans la Terre promise (par la Bible ou par Marx) : une société sans classe, sans argent, sans travail ? Aussi, une prospective gagnerait peut-être à décrire l'inversion du quotidien que devrait produire le loisir.

Vie contrainte	Vie de loisir
<ul style="list-style-type: none">● Sédentarisation et travail de moins en moins physique.● Isolement, fragilité de la vie relationnelle (notamment familiale...).● Stress, fatigue, course contre la montre.	<ul style="list-style-type: none">● Mobilité ; activité physique (culte de la forme, besoin de faire des choses...).● Rencontres (besoin de « se retrouver », d'avoir une vie sociale plus riche...).● Se reposer ; besoin de drogues, de tranquillisants, de rêves (TV ; musique d'accompagnement : walkman, radio FM...).

Autre façon de prévoir : imaginer que les inégalités les plus criantes en matière de temps de loisirs sont appelées à se résorber, surtout si l'art du loisir est cultivé comme une vertu primordiale. En 1980, alors qu'un Néerlandais disposait de 46 heures hebdomadaires de loisirs, il en avait d'autant moins qu'il était :

- une femme (44 heures contre 49 heures). Demeurera-t-elle passive si son temps de loisir continue à décliner ?
- un jeune (le loisir progresse régulièrement avec l'âge : il passe de 41 heures pour les 12-19 ans à près de 60 heures pour les 60 ans et plus ;
- un actif (40 heures contre 65 heures) ;
- un membre d'un grand ménage (43 heures pour une famille avec jeune enfant contre 55 heures pour un « mono »).

La conjugaison des phénomènes de fond que sont la révolution silencieuse des femmes, le vieillissement, la diminution de l'emploi et la réduction de la taille du ménage devrait accroître la poussée en faveur du loisir. Mais tout ce temps appelle-t-il l'apparition d'une offre nouvelle ? Si on voit bien que des techniques se développent pour améliorer la gestion du temps (répondeur téléphonique ; magnéscope permettant de regarder la télé quand on le veut), on sait aussi que le temps ne se convertit pas tout seul en marché. La forte chute du temps professionnel enregistrée en France a « profité » davantage aux jeunes, aux vieux, aux déqualifiés. Ne serait-ce que pour cette raison, la poussée du temps de loisir ne pouvait pas provoquer une augmentation parallèle des marchés : les jeunes sont peu solvables, les vieux encore peu habitués au loisirs, les déqualifiés plus centrés sur le chez-soi. Aussi, le recul du tennis, le coup d'arrêt des sports d'hiver, le plafonnement des vacances, le déclin du cinéma sont contemporains de la hausse du temps libre et de la stagnation du pouvoir d'achat.

Et quand on réfléchit au « tiercé gagnant » du loisir européen, on ne tarde pas à percevoir que le temps libre échappe (encore ?) largement aux politiques d'offre payante. Trois grandes (pré)occupations l'emportent en effet aujourd'hui : la relation, le spectacle et l'activité.

Le premier grand loisir, c'est la recherche de l'autre, de la relation. Nous sommes dans des sociétés de plus en plus solitaires, de plus en plus occupées par des tâches professionnelles. Le loisir essaye de compenser tout cela : retrouver sa compagne ou son compagnon, ses enfants, sa famille. Désire, angoisse et mauvaise conscience se confortent pour accorder à la création et à l'entretien des relations personnelles la place de choix dans l'emploi du temps libre. Ainsi, la famille, toujours plébiscitée par la majorité silencieuse (« le seul lieu où l'on se sente bien et détendu »), développe un sentiment de culpabilité : beaucoup pensent ne pas lui consacrer autant de temps qu'ils le désireraient. Et pourtant, les relations avec les parents et les amis s'octroient toujours la part du lion dans les motifs de déplacements personnels, qu'il s'agisse de la journée, des petits séjours ou des vacances. Le dimanche célèbre la vertu familiale. La vie relationnelle de loisir n'englobe que faiblement le voisinage (70 % des Français déclaraient n'avoir entretenu aucune relation étroite avec un voisin au cours de l'année 1983).

Voilà donc où se trouve la part la plus importante du temps de loisir.

Est-ce un temps « marchand » ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que ceux qui s'occupent des loisirs aujourd'hui ont à gérer une certaine forme de « cohabitation », dans le cercle de la famille ou des amis, parce que c'est là que les gens veulent passer le plus de leur temps. Le besoin de relation est très compliqué à gérer.

La deuxième part importante des loisirs est le spectacle. Nous sommes dans une société de spectacle et nous le serons de plus en plus. On vit dans une société d'image.

Je salue l'audace « rétro » de cette réunion où on n'a aucune image. C'est très rare aujourd'hui de pouvoir s'exprimer sans avoir des « clips », un grand écran de télévision et des animateurs parce que des gens comme nous sont trop ennuyés pour que leurs propos puissent être reçus s'ils ne sont pas aidés par des spécialistes de l'animation.

Notre réunion est donc sans images. Mais l'image est un type de loisir pour lequel on observe un développement massif. Nous avons calculé qu'en 1985 — c'est donc une année historique — la France adulte a passé pour la première fois plus de temps à la télévision (je veux dire au « loisir posté ») qu'au travail professionnel : 40 milliards d'heures, dans une situation télévisuelle décrite à l'époque comme tout à fait archaïque. Que se passera-t-il dans cinq ans avec la multiplication des chaînes ?

Quarante pour cent du temps passé à la télévision a été consacré à la fiction. Il faut avoir cela à l'esprit : nous sommes dans un bain de fiction. Cela entraîne des conséquences sociales importantes, y compris pour les hommes politiques !

Troisième élément du temps de loisir : l'activité.

Nous sommes tous devenus des actifs, faisant du « jogging » dans les jardins du Luxembourg.

Mais ce n'est pas si simple. La complexité de la gestion de la consommation aujourd'hui tient au fait que les gens ne veulent pas tellement de l'action, mais de la virtualité de l'action. Nous sommes des enfants gâtés. Ce que nous voulons, ce n'est pas tellement faire des choses mais pouvoir faire des choses, ce qui est très différent. Cela inquiète les professionnels des centres de vacances et des parcs de loisirs car ils sont obligés d'avoir une « carte » de plus en plus fournie sans être assurés que ce qu'ils proposent sera réellement utilisé.

Aller au bord de la mer ou en forêt est de plus en plus difficile à pratiquer. Aujourd'hui nos contemporains veulent, bien sûr, pouvoir « bronzer idiot » — cela reste déterminant dans l'usage des vacances — mais il faut aussi qu'ils sachent qu'ils auraient pu faire de la micro-informatique, de la planche à voile ou écouter une conférence sur l'avenir de la société. Bien sûr, ils ne le font pas, mais l'important est d'avoir un environnement extrêmement riche. Notre société vit dans la virtualité : nous sommes des virtuels, comme le temps qui nous porte.

INCIDENCE DE L'ACHÈVEMENT DU GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR EUROPÉEN

(Communication de Michel CATINAT)

Le sommet européen de Milan en juin 1985 a adopté le livre blanc préparé par la Commission sur l'achèvement du grand marché intérieur à l'horizon 1992.

Pour important que soit ce livre blanc — politiquement surtout —, il reste principalement un catalogue de mesures (600 mesures d'exécution, 300 textes législatifs) accompagnées d'un calendrier complet échelonné sur les sept ans qui le séparent de l'horizon 1992. S'il a atteint son objectif politique, il ne répond pas aux questions économiques, sociales ou financières que soulève la création d'un grand marché européen. C'est la raison pour laquelle la Commission des Communautés européennes et le Parlement européen ont entrepris un vaste programme d'analyses économiques en mandatant un certain nombre d'experts d'horizons différents, pour donner suite à ce livre blanc.

Pour n'en citer que quelques-uns, le rapport Albert-Ball, commandité par le Parlement européen, a eu le grand mérite de défricher le terrain.

Plus récemment, le rapport Padoa-Schioppa s'est centré sur les conséquences institutionnelles du grand marché intérieur : le SME, dans sa forme actuelle, est-il compatible avec la libéralisation des mouvements de capitaux ? Sinon, quels aménagements sont à prévoir ? Comment répartir les fonds structurels pour atténuer les problèmes régionaux qui risquent d'apparaître ? Comment redistribuer les pouvoirs et les responsabilités budgétaires entre la Commission et les Etats membres ?

Est actuellement en cours, sous la présidence de M. Cecchini, un travail dont je vais essayer maintenant d'indiquer la méthodologie et la démarche.

Derrière la simplicité du mandat assigné : « chiffrer le coût de la non-Europe », se cachent en fait des difficultés considérables. Même en se limitant aux aspects strictement économiques (sont donc notamment exclus les aspects régionaux et sociaux), un minimum de réflexion permet vite de se convaincre que l'achèvement du marché intérieur est de nature à affecter la majeure partie des rouages économiques et des comportements des agents individuels, et que les effets directs à attendre appartiennent à des domaines où la théorie économique est la plus fragmentaire. Ainsi, la mise en concurrence directe des producteurs sur un marché élargi va impliquer des mouvements de spécialisation, de diversification de produits (on est là dans le domaine en pleine évolution de la théorie des échanges intra-branches), d'économies d'échelle mais, en même temps, de réduction du pouvoir monopolistique lié au surcroît de concurrence (on est là dans un domaine délicat de la théorie de l'entreprise). On se trouve à la fois dans la sphère financière avec la libéralisation des mouvements de capitaux et des services financiers, et dans la sphère réelle avec les impacts sur les échanges intra et extra-européens, les effets sur les prix et leurs conséquences sur le pouvoir d'achat des agents.

Se greffent là-dessus des problèmes statistiques importants. En particulier, l'importance relative des marchés publics dans le P.I.B. n'est pas connue au niveau européen. Les marchés publics recouvrent ici les dépenses des administrations et de ces entreprises dites « publiques », pour lesquelles il existe des comportements favorisant les fournisseurs nationaux.

I. — MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

Il est clair que le mandat confié au groupe Cecchini est particulièrement difficile. Dans un premier temps, on a tenté de définir une méthodologie.

Cette méthodologie comporte deux étapes :

A. — Analyse sectorielle.

Il s'agit de scinder le problème en plusieurs domaines indépendants, et d'effectuer sur chacun d'entre eux des analyses sectorielles. A cet effet, quatre grands domaines ont été définis :

1. **Les obstacles aux échanges intra-européens** : il s'agit d'une part des barrières aux frontières, mais également des obstacles, particulièrement nombreux, aux services financiers (notamment les problèmes de droit d'établissement).

2. **Les marchés publics.**

Le projet actuel consiste à ouvrir ces marchés publics à la concurrence, et il prévaut autant dans le cadre des discussions européennes que dans celui du G.A.T.T. (Uruguay Round).

On dispose à l'heure actuelle de deux mesures sur les conséquences de l'ouverture des marchés publics. Elles sont imprécises — pour des raisons essentiellement de connaissances statistiques — et à cet égard, dangereuses. On parle notamment de 40 milliards d'ECU d'économies liées à l'ouverture des marchés publics. Elles reposent sur du bon sens, mais celui-ci n'est pas toujours suffisant. Il faut donc essayer d'améliorer le chiffre qui existe.

3. **Les effets d'offre.**

Ceci concerne, d'une part, la suppression des entraves techniques et réglementaires (harmonisation des normes, reconnaissance mutuelle, procédures de certification, problèmes de droit d'établissement) ; d'autre part, les phénomènes d'économies d'échelle et de spécialisation, déjà apparus dès la création du Marché commun, mais qui risquent d'être renforcés par l'achèvement du grand marché intérieur ; enfin, la coopération au sens le plus large et notamment en matière de recherche et de développement.

4. **La fiscalité indirecte**, thème sur lequel je reviendrai en conclusion. C'est le thème sur lequel nous avons le plus avancé.

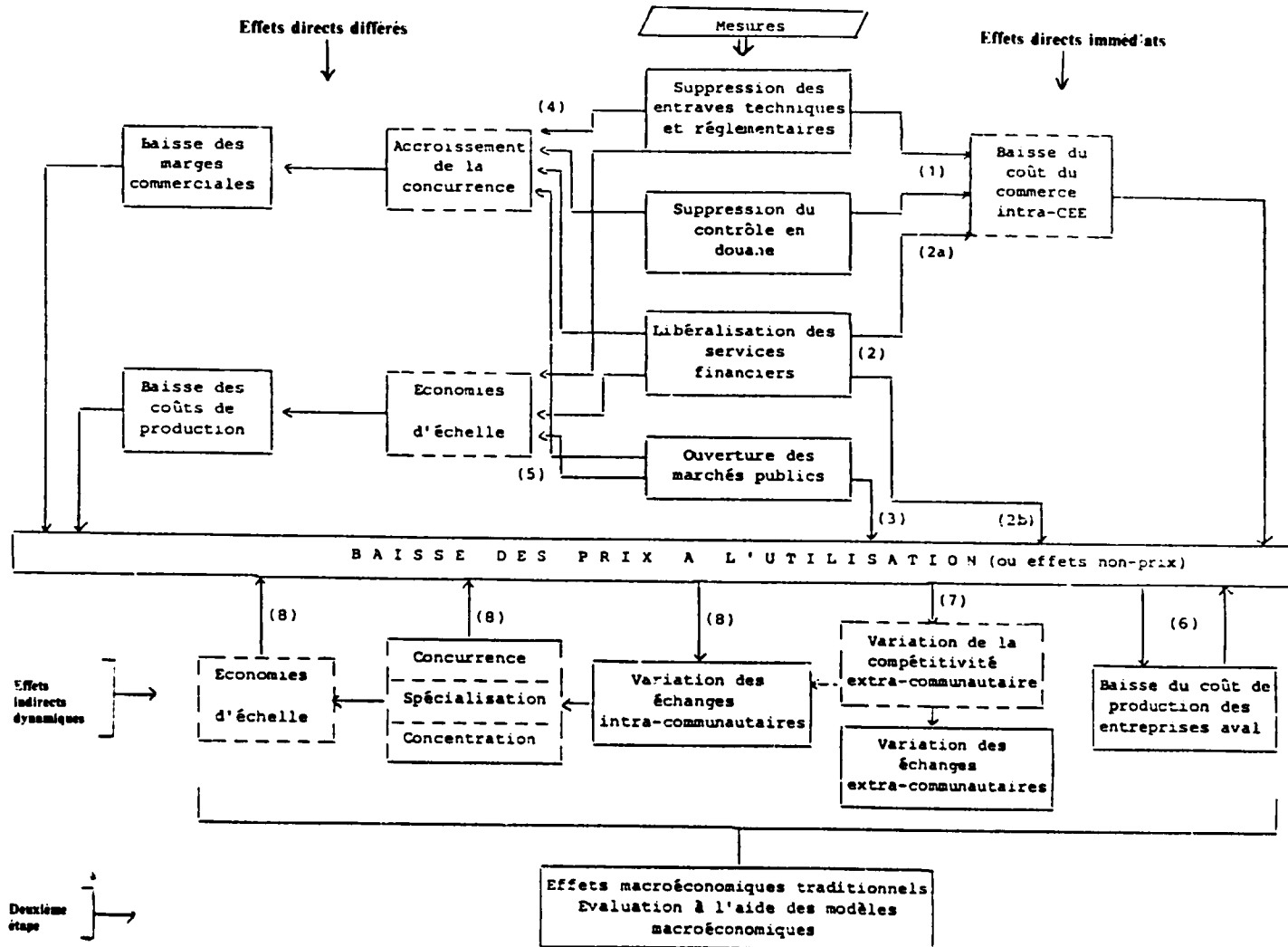
Nous avons lancé au total vingt études environ, confiées à des consultants extérieurs, en majorité anglo-saxons. Il s'agit d'études « amont » qui doivent fournir des données chiffrées et une analyse descriptive sur chacun des domaines qui leur sont impartis.

B. — Intégration des études effectuées « en amont » dans les modèles macroéconomiques.

Dans une deuxième étape, nous avons l'intention d'injecter les résultats quantitatifs obtenus « en amont » dans les modèles économétriques traditionnels. Ces études-amont devront décrire et mesurer les effets primaires de l'achèvement du marché intérieur, car les modèles macroéconomiques existants ne peuvent, par construction, simuler directement les processus qui vont se mettre en œuvre lors de cet achèvement. Donc, si nous avons l'intention d'utiliser les modèles, c'est pour prendre en compte les bouclages macroéconomiques qui vont apparaître après les effets directs de l'achèvement du marché intérieur. Et les effets directs risquent d'être suffisamment importants pour que la prise en compte de ce bouclage macroéconomique soit indispensable.

D'autre part, l'achèvement du marché intérieur est de nature à desserrer diverses contraintes qui pèsent actuellement sur la situation économique européenne (production rentable, sous-emploi, demande, déficit budgétaire). La question est alors de savoir comment profiter au mieux du desserrement de ces contraintes. L'idée est donc de proposer un certain nombre de scénarios qui permettraient aux Etats membres de prendre la mesure de l'enjeu et de tirer le meilleur parti du marché intérieur. Même s'il n'est pas de nature à résoudre l'ensemble des problèmes actuels, il peut néanmoins contribuer à améliorer significativement la situation économique européenne.

EFFETS QUANTIFIABLES DE L'ACHEVEMENT DU GRAND MARCHÉ



II. - LES EFFETS QUANTIFIABLES

Le diagramme qui précède décrit quatre mesures essentielles :

- suppression des entraves techniques et réglementaires ;
- suppression du contrôle en douane ;
- libéralisation des services financiers ;
- ouverture des marchés publics ;

et les mécanismes économiques les plus importants qui en résultent.

A. - D'abord les effets « directs immédiats ». Ce sont les effets qui découleront mécaniquement de la mise en place du marché intérieur, avant toute réaction des agents économiques, notamment des entreprises.

Ainsi la suppression du contrôle en douane réduira immédiatement les coûts de transports européens, (par suppression des délais d'attente en douane) et les coûts de production des entreprises (par diminution des coûts administratifs).

B. - Vont apparaître également des effets « directs différés ». Ce sont des effets mécaniques mais qui nécessitent une modification, une adaptation du comportement des agents, et qui donc n'atteindront leur plein effet qu'après un certain laps de temps.

Ainsi, l'accroissement de la concurrence devrait amener les agents producteurs à modifier leurs comportements de prix et notamment à abaisser leurs marges commerciales.

C. - L'ensemble de ces effets directs débouche sur une baisse relative des prix à l'utilisation, qui devrait générer à son tour un ensemble d'effets dynamiques décrits dans le bas du tableau, et dits « effets indirects dynamiques ».

Ce schéma privilégie les effets quantifiables. Mais il apparaîtra également beaucoup d'effets « non-prix » : dynamisation du processus d'innovation, différenciation des produits etc...

Les effets indirects dynamiques pourront être les suivants : modification des compétitivités relatives des différents Etats membres, entre eux, et vis-à-vis de l'extérieur, et donc variations dans les échanges à la fois intra et extra-communautaires.

Par des effets de concurrence, de concentration, de spécialisation, la variation de ces échanges va modifier le tissu productif européen, en permettant à certaines entreprises qui bénéficient d'un avantage en termes de coûts de production d'accroître leurs parts de marché et de bénéficier d'économies d'échelle. L'ensemble de ces mécanismes (concurrence, spécialisation, concentration) aura lui-même pour conséquence une diminution des coûts de production qui renforcera le phénomène initial des prix ou de modification des prix relatifs.

L'idée présentée ici, sous une forme peut-être optimiste, de cette « boucle vertueuse » serait celle d'un effet dynamique entretenu, partant de la baisse des prix, et générant un supplément de baisse de prix, donc un supplément de pouvoir d'achat, donc une augmentation de la demande interne de la communauté européenne.

Revenons plus en détail sur le quatrième domaine, pour lequel les études sont les plus avancées, celui de la fiscalité indirecte.

III. - LA FISCALITÉ INDIRECTE

On n'entrera pas ici dans le problème de la justification ou de la nécessité de l'harmonisation de la fiscalité indirecte par la suppression des barrières en douane. Certains pensent en effet qu'il est possible de supprimer les barrières en douane sans harmoniser la fiscalité indirecte.

On se limitera aux choix qui devront être faits par la Commission, puis par le Conseil, pour harmoniser la fiscalité indirecte (la T.V.A. et les accises).

En ce qui concerne la T.V.A., quatre choix sont nécessaires :

A. - Le nombre de taux :

On s'oriente à l'heure actuelle vers deux taux : un taux normal et un taux réduit. Les raisons invoquées sont de quatre ordres.

D'abord, le constat d'un effet redistributif relativement faible lié à l'existence de taux échelonnés. Deuxièmement, l'idée que l'existence d'un taux réduit pour les produits de première nécessité doit être recommandée pour des raisons sociales. Troisièmement, le fait que des taux élevés (majorés) ont des effets de distorsion importants sur les marchés (ils introduisent un écart très important entre prix à la production et prix à la consommation et conduisent donc à de mauvaises allocations qui nuisent au bien-être collectif). Quatrièmement, un nombre trop important de taux introduirait des complications administratives excessives.

B. - Le niveau des taux normal et réduit

Deux principes sont actuellement envisageables :

Soit on recherche une harmonisation qui aurait les moindres effets budgétaires pour le plus grand nombre de pays de la Communauté. Ceci conduit à des taux qui seraient de l'ordre de 14 à 15 % pour le taux normal et de 4 à 5 % pour le taux réduit ;

Soit on recherche la convergence vers des taux supérieures à la moyenne européenne : ceci permettrait, d'une part, une refonte fiscale au niveau européen avec un plus fort prélèvement de fiscalité indirecte et donc un allègement d'autres formes de fiscalité qui grèvent la compétitivité des entreprises (parafiscalité, etc.). Elle autoriserait par ailleurs à certains Etats membres une plus grande marge de manœuvre vers le haut (notamment la France, mais aussi la Belgique et l'Italie).

C. - Les fourchettes.

Dès le départ, l'écart de 5 points a été avancé. C'est l'écart maximum qui existe entre deux états voisins aux Etats-Unis. Il semble transposable au cas européen. Si on essaye de chiffrer à partir de modèles décrivant les flux intra-européens la distorsion de concurrence - de nature uniquement fiscale - qui proviendrait d'un écart de cinq points, on obtient des fourchettes qui, compte tenu de la méthode approximative utilisée, fournissent des évaluations très largement supérieures à la réalité. Or, l'impact maximum obtenu pour les exportations est toujours inférieur à 200 millions de dollars. La France se trouve à l'extrémité de l'échelle, étant voisine de l'Allemagne, qui représente une part importante de ses exportations et dont le taux normal est plutôt proche de 14 % (contre 19 % pour la France), soit un écart de près de cinq points, qui joue sur les prix relatifs. Les conséquences restent donc tout à fait maîtrisables au niveau macroéconomique. Mais des effets microéconomiques importants risquent cependant d'apparaître sur certains produits dont les échanges sont très sensibles aux prix.

D. - L'harmonisation des assiettes et des règles de déductibilité.

Cette harmonisation des règles de déductibilité aura l'impact le plus important en termes budgétaires pour la France.

A l'heure actuelle, en effet, les entreprises françaises ne peuvent déduire la T.V.A. acquittée sur les véhicules à usage professionnel et sur les produits énergétiques. L'harmonisation des règles de déductibilité produirait une perte budgétaire beaucoup plus importante que celle qu'on peut attendre a priori du fait de la seule harmonisation des taux ou de la réduction du taux majoré vers le taux normal.

Quant à l'harmonisation des accises, elle soulève des problèmes encore plus importants et ne sera donc pas exposée ici.

*
* *

Pour conclure, il a été effectué un certain nombre d'exercices de rapprochement des fiscalités, prenant en compte non seulement les modifications des taux, mais également l'harmonisation des règles de déductibilité, à partir notamment du modèle INTERLINK de l'O.C.D.E. et du modèle HERMÈS, qui est un modèle interne à la commission des Communautés européennes. Ces modèles ont permis de mesurer les conséquences macroéconomiques de l'harmonisation sur le P.I.B., l'inflation, le solde des administrations publiques, le solde extérieur, etc. et d'apprécier leur sensibilité aux règles d'harmonisation retenues.

DISCUSSION

M. Bernard BARBIER. — On comprendra qu'en ma qualité de président de la délégation pour la planification, je donne par priorité la parole à un représentant du service économique du Commissariat général du Plan.

M. Pierre JOLY. — Sur le diagnostic porté dans les projections à moyen terme présentées ici, nous n'avons pas de remarques particulières, sauf à préciser le statut de ces exercices. A partir d'un certain nombre d'hypothèses qui paraissent les plus vraisemblables, on laisse le modèle (c'est-à-dire une description des comportements passés de l'économie) indiquer la trajectoire sur laquelle on a des chances de s'orienter. Il s'agit donc de travaux de nature tendancielle. A cet égard, si un certain nombre de points apparaissent évoluer de manière favorable — l'inflation, le commerce extérieur —, en revanche, la situation de l'emploi semble grave. Ces scénarios ne sont pas « inéluctables ». Mais il est nécessaire de s'en servir pour connaître les défis auxquels l'économie sera confrontée, et l'emploi est visiblement le défi majeur que va rencontrer notre économie à moyen terme.

Ce qui a été indiqué dans l'exposé fait par le représentant du C.E.P.I.I. montre bien que les perspectives de croissance internationale sont limitées, et les scénarios présentés sont assez plausibles. On peut même se demander si ce n'est pas le scénario « bas » qui a des chances de se réaliser. Il ne faut pas espérer une croissance forte dans les cinq ou six années qui viennent. La concurrence sera d'autant plus rude que les marchés seront en faible expansion. La recherche de la compétitivité sera fondamentale. Ceci ressort aussi bien des discours des divers pays, et des divers économistes internationaux, que de la nature des investissements effectués. Dans le cas de la France, les enquêtes de conjoncture montrent assez bien que l'investissement réalisé est un investissement qui vise à rationaliser la production et à baisser les coûts de production. Il est clair que toute forme d'aménagement de la croissance doit se faire avec un objectif d'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, ce qui rend la tâche encore plus difficile en matière d'emploi.

Quand on examine maintenant les composantes structurelles de l'évolution de l'emploi, on s'aperçoit qu'il y a des composantes défavorables. L'agriculture est depuis longtemps une composante négative et, même si elle l'est moins que par le passé, elle le demeure sur la période analysée. En ce qui concerne l'emploi dans les grandes entreprises nationales, force est de constater la prééminence d'une logique de recherche de productivité, et de réduction des coûts. Les hypothèses vont donc plutôt dans le sens d'une diminution des effectifs. De même, dans la fonction publique, les objectifs affichés sont des objectifs de réduction de l'emploi. Il en ressort que ce sont bien les branches marchandes qui devront à elles seules relever le défi des créations d'emplois.

Quelle est la solution ? Si on veut au moins stabiliser le chômage, il faut que la croissance fournisse plus d'emplois. Cela veut dire qu'elle doit avoir un contenu en emplois beaucoup plus riche, et ceci, sans sacrifier la compétitivité des entreprises dans un contexte de concurrence internationale accrue. Les voies possibles ont déjà été étudiées, mais souvent occultées parce que les expériences tentées ont été peu concluantes. C'est tout ce qui tourne autour de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. Mais pour avoir des effets efficaces sur l'emploi, il convient de respecter des conditions précises, en particulier le maintien des capacités de production de nos industries. Par ailleurs, le partage du revenu ne peut pas se faire sans que les salariés qui bénéficient de la réduction du temps de travail n'en subissent une petite perte. Certes, ces mesures qui avaient été envisagées, et qui ont été réalisées en

1982-1983, n'ont pas apporté toutes les conséquences bénéfiques qu'on en attendait, et il est vrai qu'on a un peu occulté ce type de débat. Ce qu'il faut, c'est avoir une attitude « économique » sur ce sujet et ne pas uniquement se référer à des expériences qui ont été inefficaces pour refuser globalement ce type de processus.

Pour argumenter ce débat, il faudrait citer également les expériences étrangères, qui sont pour nous des sources d'information essentielles. Dans beaucoup de pays, on retrouve le même constat de faiblesse de la croissance. Quelles sont les mesures envisagées ? Citons-en quelques-unes.

En République fédérale d'Allemagne, dans certains secteurs de l'industrie, on commence à reparler d'une baisse de la durée du travail, négociée entre les entreprises et les salariés. Le terme « négociée » est ici très important. Aux Pays-Bas, le développement du travail à temps partiel constitue une stratégie officielle.

Pour que ce type d'évolutions se fasse, un certain nombre de conditions sont nécessaires. Je ne vais pas abuser du temps de parole dans la mesure où des rapports ont été élaborés par le Commissariat général du Plan pour expliciter, après l'expérience de 1982, la nature des conditions favorables, tenant compte à la fois des exemples étrangers et des cas particuliers d'entreprises, positifs ou non. Les éléments fondamentaux qui en ressortent soulignent le caractère indispensable d'un certain nombre de facteurs :

— tout d'abord, une adaptation de la législation. Il est clair que de ce point de vue, beaucoup a été fait et est en train de se faire ;

— un deuxième élément tient à l'information. Il faut que, d'une part l'aménagement du temps de travail soit ressenti comme une nécessité par la collectivité, affiché comme telle, et que chaque acteur, aussi bien les salariés que les employeurs, le ressentent comme leur objectif et donc fassent en sorte de le réaliser. Mais pour cela il faut établir des systèmes d'aide, donc des conseils techniques pour y parvenir ;

— le troisième point, c'est éventuellement l'instauration d'un système d'aides financières pour accompagner ce type d'opérations et stimuler l'initiative individuelle.

Il y a un élément assez important de l'exposé de M. CHEVALLIER que je tiens à reprendre, c'est le thème de l'aspect culturel. Je crois qu'effectivement, il existe une composante culturelle essentielle dans tous les problèmes liés à la réalisation d'une croissance plus forte en emplois. Elle sera probablement longue à se mettre en œuvre, mais il faut l'afficher dès à présent pour qu'elle commence à avoir des effets sur le moyen terme. Ces aspects culturels sont peut-être déjà plus développés chez nos voisins que chez nous. Parmi ces aspects culturels, on trouve notamment la relation au travail, — qu'il faut commencer à réétudier, surtout si le progrès technique entraîne des pertes d'emplois — et la nature des relations qui doivent exister entre les acteurs sociaux au niveau des entreprises.

D'un mot, je voudrais évoquer un dernier point : le problème du long terme. Les problèmes posés ici sont des problèmes de court terme, mais à long terme, il faut préparer culturellement l'adaptation de la force de travail et profiter d'une démographie plus favorable que chez nos voisins. Il est clair que ces adaptations passent non seulement par des réformes structurelles, mais également dès à présent par une allocation réfléchie des ressources de la nation aux actions d'éducation et de formation. Là aussi, un débat collectif est nécessaire sur la meilleure manière d'utiliser les ressources nationales.

M. Jean-Marcel JEANNENEY. — J'ai écouté avec le plus grand intérêt l'ensemble des interventions et je ne saurais trop vous féliciter, M. le président, d'avoir créé cette occasion de présenter à un assez large public des problèmes tout à fait essentiels.

Je m'arrêterai plus particulièrement sur la communication de M. PISANI-FERRY. Lorsqu'il nous a présenté ce qu'on pourrait appeler le « drame » de l'économie mondiale, il n'a fait intervenir que les phénomènes de change et les

phénomènes de croissance. Or, il me semble qu'à l'heure actuelle, il se produit un fait plus fondamental encore, pour l'économie mondiale, mais particulièrement pour l'Europe : c'est la **délocalisation industrielle**.

Plusieurs éléments l'expliquent : il y a la baisse des coûts des transports, qui fait qu'à l'heure actuelle, une entreprise située n'importe où dans le monde ne rencontre presque plus aucun handicap pour vendre aux antipodes. Je pense notamment aux industries du Sud-Est asiatique et à leurs ventes en Europe.

Le deuxième élément, c'est que la rapidité, l'instantanéité des moyens de communication font qu'il est tout à fait facile, plus facile que jamais, non seulement de conclure des marchés, mais encore de commander à distance des industries.

Le troisième élément est, me semble-t-il, qu'un très grand nombre de techniques industrielles récentes et très sophistiquées se sont presque totalement banalisées, si bien que des entreprises quelconques, même petites, peuvent développer n'importe où dans le monde, pour peu qu'il y ait un esprit d'entreprise et une main-d'œuvre suffisante et disciplinée — et nous savons que c'est le cas, notamment dans le Sud-Est asiatique —, la production de biens de consommation dans des conditions de productivité tout à fait comparables à celles qui existent dans les pays les plus développés.

Le quatrième élément enfin, c'est l'existence de ce qu'on appelle les multinationales, qui, elles, n'utilisent pas des techniques de production banalisées, mais au contraire des techniques tout à fait neuves, brevetées, impliquant un savoir-faire particulier qui leur procure une sorte de monopole. Or, précisément, ces entreprises, ces très grandes entreprises innovatrices, ont, et je le rappelais tout à l'heure, la possibilité d'implanter n'importe où dans le monde leurs unités de fabrication ou leur sous-traitance.

Naturellement cela n'est pas tout à fait nouveau et il y a plusieurs décennies que ces éléments se profilent à l'horizon. Mais en matière de structures industrielles, il y a toujours une certaine lenteur, de longs délais pour que les effets fondamentaux apparaissent pleinement. Or, je crois que nous sommes parvenus à ce moment-là. J'ajoute encore, et là je rejoins ce qu'a dit M. PISANI-FERRY, que la baisse du dollar et les perspectives de protectionnisme américain font que l'Europe va devenir un débouché privilégié pour ces industries situées dans des pays qui sont des pays à bas salaires. Je dis « pays à bas salaires », car c'est à leur profit que joue le phénomène essentiel : cette mobilité des moyens de production et des techniques modernes. Dans ces pays, les salaires payés sont, à qualification égale, environ cinq fois moindres qu'en Europe, aux Etats-Unis ou au Japon. Alors je ne vois pas, quels que soient les progrès de productivité réalisés en Europe, comment l'emploi pourra y être défendu sans un recours à une certaine forme de protectionnisme européen. Si on ne protège pas l'industrie en Europe pour lutter contre cette délocalisation, il est facile de décrire le scénario qui nous menace. Pour lutter contre cette concurrence, il n'y aura d'autre solution dans chaque pays que d'accroître la productivité, pour essayer de redresser la balance commerciale. Et comme il est exclu que ces progrès de productivité permettent de concurrencer les pays dont je viens de parler à l'échelle mondiale, il faudra le faire en direction des pays voisins, des pays européens principalement, qui réagiront de la même manière.

Par conséquent, cette course à la productivité — ou plutôt à l'équilibre des balances commerciales et des balances des paiements par des progrès de productivité —, conduira à une déflation accrue et à une croissance exponentielle du chômage.

Certains se souviennent sans doute qu'en 1978 j'ai publié un petit ouvrage intitulé *Pour un nouveau protectionnisme*. Il a été accueilli avec curiosité, mais dans l'ensemble, considéré comme inconvenant. Compte tenu des doctrines officielles qui conduisent à fustiger le protectionnisme comme le mal en lui-même — ce que font les Etats qui utilisent très largement, non pas des droits de douane, mais des procédés plus ou moins condamnables et condamnés, tels que contingentements, prix minimum, accords de restriction volontaire, normes, etc. —, je dois dire ici que ce que je pensais nécessaire en 1978 me le paraît plus encore aujourd'hui. Je persiste et signe.

M. Jean PISANI-FERRY. — Je n'ai pas parlé de la délocalisation car c'est un phénomène à plus long terme que les questions macro-économiques d'ajustement sur lesquelles j'ai centré mon exposé. Depuis dix ou quinze ans, les Etats-Unis ont largement ouvert leur marché intérieur aux exportations des nouveaux pays industrialisés et des pays du Tiers-Monde. Cela apparaît clairement quand on compare l'évolution du marché américain avec celle des marchés européens. Quelles qu'en soient les modalités, ce phénomène ne pourra plus se poursuivre de la même manière dans les années à venir. Cela est clair et pose une question à l'Europe car les exportations de ces pays vont assez naturellement se retourner vers les marchés européens. La question est effectivement de savoir si les pays européens vont accepter d'ouvrir leurs marchés ou de les laisser ouverts pour que cette pénétration se fasse, ou s'ils vont le refuser. M. JEANNENEY vient d'exposer ses thèses en la matière. Ce qu'il faut dire, c'est que, si les Européens n'acceptent pas de porter une partie du poids de l'ajustement américain, on peut se demander sur qui cet ajustement va reposer. Compte tenu du temps qui sera nécessaire pour que le Japon ouvre son marché intérieur et résorbe son excédent extérieur, on ne peut pas espérer une évolution suffisamment rapide du marché japonais pour qu'il porte à lui seul l'essentiel de la contrepartie de l'ajustement américain.

M. Armand LEPAS (1). — Je ne voudrais intervenir que sur les problèmes macroéconomiques. Dans le domaine de ce qui nous a été présenté en matière de projections macro-économiques, il me semble que nous en sommes encore à un stade tout à fait insuffisant et insatisfaisant des travaux pour éclairer véritablement l'avenir et les décisions à prendre.

Plutôt que de multiplier les analyses, il me semble nécessaire de les approfondir, soit sous forme de variantes, soit sous forme de bouclages plus complets des travaux. Je prendrai simplement deux ou trois exemples pour montrer combien le champ des possibles est insuffisamment balayé.

Tout d'abord, je m'étonne de ce que, dans un scénario de « chacun pour soi » élaboré en 1987, on ne parle pas du protectionnisme. On évacue une réalité qui est en train de prendre corps, notamment aux Etats-Unis, et dont on imagine mal qu'elle ne se développe pas ailleurs. Si nous voulons véritablement analyser ce qu'est un « scénario du chacun pour soi », il faut aller plus loin encore que le scénario présenté.

Un autre exemple, qui concerne les travaux internationaux. Lorsqu'on analyse les moyens par lesquels l'économie américaine pourrait reconquérir son équilibre, et lorsqu'on parle de dévaluation ou d'accélération de la croissance dans les pays concurrents des Etats-Unis, n'a-t-on pas oublié les aspects « offre » de l'économie américaine ? Ne raisonne-t-on pas uniquement sur les aspects de réaction de la demande adressée à l'économie américaine ? A cet égard, je me demande si les Américains ne souffrent pas de trous considérables dans leurs capacités productives. C'est un problème que nous connaissons dramatiquement en France, et notre exemple montre bien que ce n'est pas en deux ou trois ans que l'on rétablit une situation telle que celle-là.

Mon troisième exemple a trait à l'évolution des capacités de production. Dans un numéro récent d'*Economie et Statistique*, l'I.N.S.E.E. avait analysé la distorsion entre l'évolution du taux d'accumulation du capital et l'accroissement de la capacité productive. Je cite des chiffres de mémoire. On devrait avoir au cours des cinq prochaines années un taux d'accumulation brute du capital d'environ 8 à 9 %, pour un accroissement de capacité productive de seulement 2,6 % (2,4 % dans les chiffres présentés ce matin).

(1) Directeur des affaires économiques générales, au Conseil national du patronat français.

D'où provient l'écart ? De deux facteurs : d'une part, un taux de déclassement extrêmement important, qui découle de la simple projection des tendances des dernières années sur l'avenir ; d'autre part, une diminution considérable de la productivité apparente du capital, parce que les investissements réalisés restent essentiellement tournés vers les gains de productivité. Je ne nie pas ces réalités-là. Mais je fais observer qu'une différence de 1 point sur le rythme annuel des déclassements ou sur la tendance de la productivité du capital ferait passer l'accroissement des capacités productives de 2,4/2,6 % par an à 4,5/4,6 %.

Je veux insister sur ce point, parce que nous réunissons hier l'ensemble des fédérations socio-professionnelles pour faire un tour de la conjoncture et qu'on constate l'apparition, dans quelques cas — et je reconnais le caractère un peu marginal et limité de l'affaire — d'évolutions qui commencent à prendre une autre tournure, c'est-à-dire où l'orientation vers les progrès de la productivité le cèdent un peu à des orientations vers des accroissements de capacité.

Dernière remarque enfin, je crois qu'il y a eu un échange indirect très intéressant entre M. CHEVALIER et M. PREEL sur la réduction du temps de travail et je pense que ce que M. PREEL nous a dit en ce qui concerne le volume du travail dans les différents pays industrialisés du monde incite à une certaine réflexion par rapport à ce qu'énonçait M. CHEVALIER.

M. André GREJBINE. — Mon intervention portera sur la mondialisation des économies. Je suis très frappé de voir qu'on a pris l'habitude, depuis pratiquement trois décennies, de considérer que tout progrès vers une ouverture croissante de nos économies est un progrès en soi. C'est une vision très discutables des choses. En effet, cette ouverture des économies serait une évolution acceptable, et même souhaitable, si tous les pays avaient simultanément des politiques expansionnistes. On entend dire : « le Japon doit relancer », « il faut que l'Allemagne serve de locomotive ». Mais, en réalité, le Japon ne relance pas — comme disait M. PISANI, on en est au quatrième plan de relance toujours pas concrétisé — et l'Allemagne ne relance pas davantage.

On peut poser la question suivante : le monde entier, et d'abord la France, doit-il être éternellement victime des politiques de déflation compétitive pratiquées par ces deux pays et par les pays du Sud-Est asiatique ? Je crois que c'est une situation catastrophique pour toutes les parties en présence, et pour eux d'abord.

De 1973 à 1985, les Etats-Unis ont créé 20 millions d'emplois, la France n'en a ni perdu ni créé en chiffres nets, l'Allemagne en a perdu 1,5 million. C'est la plus mauvaise performance en termes d'emploi du monde industrialisé. C'est évidemment une situation catastrophique pour les autres et notamment pour nous. Il y a quelques mois, j'ai assisté à une conférence de M. Jacques DELORS sur l'espace unique européen. Selon lui, il n'est pas discutable que nous sommes redevables d'une partie importante de notre chômage aux contraintes liées à la construction européenne. Or, la deuxième partie de son exposé portait sur la nécessité de renforcer l'espace unique européen. Il me semble qu'il y a là une incohérence manifeste.

Ainsi, la déflation compétitive provoque le chômage. Deuxièmement, elle conduit au sous-investissement industriel : quoi qu'on fasse — on a beau supplier les entreprises d'investir — tant qu'on a des politiques d'austérité qui freinent la demande, les entreprises réduisent leurs investissements, ce qui fait que notre compétitivité ne cesse de s'effiloche, alors même qu'on ne parle que de recherche de compétitivité.

Troisièmement, ces politiques nous imposent une sorte d'impérialisme culturel. un « modèle germano-japonais » que tout le monde doit suivre sous peine d'avoir des déficits extérieurs massifs.

Y a-t-il des remèdes à cette situation ? Je crois qu'il y en a de trois types.

D'abord, il ne me semble pas que l'opprobre jeté sur les dévaluations soit justifié dans la situation actuelle. On dit toujours que la France est trop ouverte maintenant pour qu'une dévaluation soit encore efficace. Je viens de faire une étude sur un pays autrement plus petit et autrement plus intégré dans l'économie mondiale : la Suède. Après avoir dévalué de 47 % entre 1976 et 1982, la Suède a rétabli son équilibre

extérieur, moyennant quoi elle a pu avoir une politique économique telle qu'il n'y a pratiquement pas de chômage, avec une inflation qui n'est pas plus forte que la nôtre. Il faut donc se reposer la question de la dévaluation, et pas de 2 % mais de 20 %.

Deuxièmement, comme le disait très justement M. JEANNENEY, on ne peut pas lutter avec des pays ultra-protectionnistes, comme le Japon, en s'interdisant d'utiliser leurs propres armes. Je ne crois pas qu'il faille craindre de les employer.

Troisième mesure à prendre, et qui est peut-être la plus importante, en tout cas au niveau européen, c'est le **chantage**. Si l'Allemagne ne met pas en œuvre une politique économique plus acceptable pour ses partenaires, il me semble que nous devons non seulement refuser l'espace unique européen, mais encore menacer de sortir du système monétaire européen.

Renforcer l'unité européenne, voire la mondialisation, ne peut être une idée séduisante qu'à la condition que certains pays ne pratiquent pas des politiques manifestement contraires aux intérêts de leurs partenaires.

M. CATINAT. — Certes, le problème de la justification et des bienfaits de l'ouverture des économies est vaste. Je crois qu'il est assez bien démontré, malgré tout, que ce que l'on peut attendre de l'ouverture de nos frontières, c'est tout simplement d'offrir, dans chaque économie nationale, une plus grande diversité de produits à un prix plus faible, ce qui introduit nécessairement un supplément de bien-être collectif. Il est vrai également que ceci a inévitablement des conséquences sur l'équilibre extérieur et sur l'autonomie relative des décisions de politique économique d'un pays vis-à-vis du reste du monde. Je vous renvoie ici à un certain nombre d'ouvrages, et notamment celui de Nicholas OWEN, qui a essayé de faire le bilan de la création du Marché commun, et de chiffrer l'impact de l'augmentation des échanges intra-européens provoqués par l'ouverture des frontières. Pour ne citer qu'un chiffre, il obtient un gain de six points de P.I.B. L'enseignement de son étude est donc de dire que, quinze ans après sa création, le Marché commun a permis au P.I.B. européen d'être supérieur de 6 % à ce qu'il aurait été en l'absence de Marché commun.

Le problème de l'interdépendance des politiques économiques résultant de l'ouverture des frontières est effectivement préoccupant. On voit apparaître des biais dans les choix de politique économique, en faveur des politiques restrictives et au détriment des politiques expansionnistes. En effet, l'interdépendance des économies incite les gouvernements à préférer les politiques de désinflation — qui permettent de faire porter une partie du poids des mesures aux autres pays — aux politiques expansionnistes qui risquent de s'accompagner d'un certain nombre de déséquilibres, notamment en termes de balance commerciale. Il faut sûrement être conscient de ce problème. Mais je ne pense pas que ce soit un argument suffisant pour condamner les autres bienfaits que l'on peut attendre par ailleurs de l'ouverture des frontières.

ANNEXE N° 1
DEUX SCÉNARIOS A L'HORIZON 1992

Ces projections à moyen terme ont été établies à l'aide du modèle D.M.S. de l'I.N.S.E.E.

Suivant les dispositions applicables aux travaux de projections commandés par le Sénat, l'I.N.S.E.E. n'est responsable que de la mise en œuvre technique des modèles. Le service des études législatives est chargé du suivi des travaux et de la présentation de leurs résultats.

Toutes les données chiffrées contenues dans cette étude correspondent au système des comptes nationaux annuels base 1970. Les résultats de 1985 sont ceux que présentait le rapport sur les comptes de la nation pour 1985 publié en juin 1986. Les résultats de 1986 correspondent à la façon dont le modèle D.M.S. décrit cette année en incorporant les données qui étaient disponibles en janvier 1987.

Le prochain passage à une base 1980 pour les comptes nationaux nécessitera une réestimation du modèle.

RÉSUMÉ

En synthétisant une masse importante d'observations faites sur le passé, un modèle économique offre un cadre comptable cohérent à l'analyse économique. L'utiliser pour construire une projection à moyen terme est un moyen d'illustrer les problèmes actuels de l'économie française.

I. - HYPOTHÈSES DE DÉPART (Arrêtées le 31 janvier 1987.)

Les deux scénarios présentés se différencient par les hypothèses faites sur l'environnement international :

- le scénario n° 1 est associé à un environnement de coopération (le Japon et l'Europe tirent la croissance mondiale, ce qui permet une diminution du déficit extérieur des Etats-Unis sans que ces derniers recourent à une dévaluation « de combat » du dollar) ;

- le scénario n° 2 est associé à un environnement international de « chacun pour soi » (le dollar tombe à 5,10 F et les politiques budgétaires nationales restent restrictives).

Pour la politique économique française, les hypothèses techniques retenues correspondent à la poursuite de l'assainissement des paiements extérieurs et de la réduction du déficit budgétaire. L'évolution des salaires se rapproche lentement de celle de la productivité, sans toutefois la rejoindre. Le niveau actuel de protection sociale est maintenu (sous réserve d'une indexation des pensions sur le salaire net au lieu du salaire brut) et, pour l'essentiel, les ressources supplémentaires nécessaires à cette fin sont demandées aux ménages.

II. - LES MÉNAGES

Il ne serait pas possible que la croissance économique française rejoigne celle de nos principaux partenaires si le pouvoir d'achat des salaires (qui représentent plus de 40 % des ressources des ménages) ne connaissait pas une certaine progression. C'est pourquoi, on a fait l'hypothèse d'un assouplissement prudent et progressif de la politique salariale. De la sorte, compte tenu de ses autres composantes (prestations sociales, revenus de la propriété et de l'entreprise, prélèvements obligatoires), le taux de progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages atteindrait, à partir de 1990, 2,4 % par an dans le scénario n° 1 et 2,2 % dans le scénario n° 2.

En raison de l'augmentation des prélèvements sociaux nécessaire à l'équilibre des différents régimes, les prélèvements directs sur les ménages passeraient de 16,1 % de leurs ressources brutes en 1986 à 17,7 % en 1992 dans le scénario n° 1 (17,9 % dans le scénario n° 2).

III. - LES ENTREPRISES

Comme l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés ne se rapproche des gains de productivité qu'en fin de projection, le **partage de la valeur ajoutée** continue entre-temps de se modifier dans un sens favorable aux entreprises. Mais, il s'agit là d'une **moyenne** qui recouvre une amélioration dans l'industrie (où le taux de profit mesuré par le modèle passe de 4 % en 1985, à 7,8 % en 1992 dans le scénario n° 1) et une stagnation dans les **activités tertiaires** (où la productivité croît beaucoup moins).

Dans l'ensemble, les **ressources d'autofinancement** des entreprises augmentent suffisamment pour qu'elles puissent réduire leur besoin de financement malgré un niveau élevé d'investissements.

De fait, les scénarios décrivent une forte **reprise des investissements**, mais il faut avoir à l'esprit que l'une des principales causes en est la **nécessité technique** de remplacer des matériels vétustes : certes, le **volume cumulé des investissements industriels** sur les années 1987-1992 serait supérieur de 80 % à celui qui a été réalisé au cours des six années précédentes ; mais, compte tenu de la part prépondérante des investissements de **remplacement et rationalisation**, cela ne serait même pas tout à fait suffisant pour que les **capacités de production** augmentent aussi vite que la production (malgré son faible taux de croissance).

IV. - LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

C'est seulement en 1992 que la croissance du P.I.B. français retrouverait un rythme comparable à celui de nos deux principaux partenaires (Allemagne et Italie), soit 3 % dans le scénario n° 1.

Tant qu'un taux de croissance de cet ordre n'est pas atteint, le **nombre d'emplois** dans l'économie ne peut que continuer de diminuer, à moins que le modèle ne surestime les tendances de la productivité.

Dès lors, bien qu'on ait retenu l'hypothèse d'une extension du travail à temps partiel, l'économie française perdrait encore 550 000 emplois entre 1986 et 1992 dans le scénario n° 1 et 720 000 dans le scénario n° 2.

Dans le même temps, d'après les projections démographiques et les tendances à long terme des taux d'activité, le **nombre d'actifs potentiels** devrait augmenter de 1 120 000. Toutefois, selon le modèle, 700 000 d'entre eux seraient **découragés de se présenter** sur le marché du travail.

Dans ces conditions, le nombre de **chômeurs** approcherait de 3,5 millions à la fin de 1992 dans le scénario n° 1 et dépasserait 3,6 millions dans le scénario n° 2.

V. -- L'INFLATION

Le scénario n° 1 décrit une résurgence de l'inflation en 1988-89, la hausse des prix ne redevenant inférieure à 3 % qu'en 1991-92.

En revanche, dans le scénario n° 2, la baisse des prix des importations, liées au fléchissement du dollar, modère la hausse des prix de la consommation qui passe de 2,9 % en 1988 à moins de 2 % en 1991-92.

VI. -- LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Le solde des « invisibles » s'améliore (en particulier du fait de la diminution des charges d'intérêt liées à l'endettement extérieur). L'excédent agro-alimentaire s'accroît. Mais l'excédent industriel diminue continuellement. Dans le scénario n° 2, il fait même place à un déficit en 1992.

D'après le modèle, la cause n'en est pas à chercher du côté des exportations dont la tenue serait nettement meilleure qu'au cours des dernières années, mais du côté des importations de biens d'équipement et de biens de consommation dont la pénétration sur le marché intérieur s'accélérerait : le taux de pénétration (en valeur) dépasserait, en 1992, 30 % pour les biens d'équipement et 24 % pour les biens de consommation, contre respectivement 25,8 % et 21,8 % en 1986.

INTRODUCTION

L'avenir économique à moyen terme peut-il faire l'objet, à strictement parler, d'une prévision ?

L'exercice, réalisé l'an dernier, comparant une projection de l'économie française à l'horizon 1985 présentée en 1980 par la « cellule économique » et les résultats observés (1), conduit à répondre négativement à cette question.

Mais cet exercice a néanmoins montré que le recours à un modèle de projection à moyen terme présentait plusieurs avantages :

- il évalue correctement la faible marge de manœuvre que laisse l'environnement international aux responsables de la politique économique nationale ;
- il permet de tester les effets de différentes inflexions de la politique économique ou de modifications de comportements des agents économiques par rapport au passé ;
- il éclaire, en fournissant un chiffrage illustratif, les problèmes et les enjeux ;
- il offre un cadre dont la cohérence comptable donne quelques garanties pour la pertinence du raisonnement économique.

Dès lors on peut dire que DANS UNE PROJECTION A MOYEN TERME, LE RECOURS AU FUTUR EST UN MOYEN DE METTRE EN EVIDENCE LES PROBLÈMES DU PRÉSENT.

C'est dans cet esprit que la « cellule économique » met chaque année à la disposition des sénateurs un ensemble de projections que la commodité de l'exposé conduit à présenter sous forme de scénarios.

Le substrat technique de ces scénarios est constitué par une projection de référence, ou « compte central », établi à partir d'un jeu complet d'hypothèses sur toutes les variables — dites « exogènes » — qui doivent être évaluées préalablement à l'entrée en action du modèle (environnement international, démographie, politique économique).

Autour de ce compte central, sont effectués quelques calculs de variantes. La limitation de leur nombre (qui ne s'impose nullement en théorie) est une nécessité pratique : outre le fait qu'il s'agit de travaux lourds, la présentation de leurs résultats devient rapidement inintelligible s'ils sont trop abondants.

Il faut donc sélectionner rigoureusement les points sur lesquelles les calculs de variantes peuvent être effectués.

L'an passé, la réflexion avait été orientée sur le thème de la flexibilité de la combinaison des facteurs de production (capital et travail). Ses conclusions gardent toute leur actualité.

(1) « Retour sur une projection à l'horizon 1985 établie en 1980 et sur l'évolution macro-économique des années 1973 à 1985 » (Communication présentée au colloque organisé le 15 mai 1986 sous l'égide de la Délégation du Sénat pour la planification).

Dans l'exercice réalisé cette année, on s'est attaché à mettre en lumière les conséquences pour l'économie française de l'incertitude majeure qui, au début de l'année 1987, caractérise l'environnement international : est-ce que la réduction inéluctable du déficit des paiements extérieurs des Etats-Unis va s'opérer dans le cadre d'une concertation internationale efficace, en particulier au sein de la Communauté européenne (scénario de coopération) ou bien chaque pays mènera-t-il une politique fondée sur l'illusion que la réduction du déficit américain ne doit pas avoir de conséquences sur sa propre balance des paiements (scénario de « chacun pour soi ») ?

Au niveau mondial, il est évident que la réduction des déficits de balances des paiements ne va pas sans une réduction des excédents : l'oubli de cette évidence et la recherche généralisée d'excédents ne peuvent que freiner la croissance mondiale.

I. - HYPOTHÈSES DE DÉPART

A. - Environnement international et taux de change : coopération ou « chacun pour soi » ?

Comme on l'indiquait en introduction, les deux scénarios décrits dans cette étude ont été construits à partir de deux jeux d'hypothèses d'environnement international correspondant l'un à un scénario « de coopération » (scénario n° 1), l'autre à un scénario de « chacun pour soi » (scénario n° 2).

Cette approche reflète celle qu'ont retenue les économistes du Centre d'études prospectives et d'informations internationales dans leurs « deux scénarios de résorption des déséquilibres de paiements entre pays industrialisés » (1).

Les hypothèses retenues dans le scénario n° 1 se fondent également sur le diagnostic des experts du Commissariat Général du Plan et sur les travaux du Bureau d'informations et de prévisions économiques (2).

Pour le scénario n° 2, les interactions entre les diverses hypothèses faites sur la gestion des taux de change, les politiques budgétaires de nos partenaires et la croissance mondiale ont été testées à l'aide d'une version simplifiée du modèle mondial ATLAS (Direction de la Prévision).

1. Le scénario de coopération (scénario n° 1).

La première caractéristique de ce scénario est que les taux de change font l'objet d'une gestion concertée entre les principaux pays industrialisés, de telle sorte que la baisse du dollar reste contenue (1,8 Deutschemark pour 1 dollar en 1988 et 1,7 Deutschemark pour 1 dollar à partir de 1990).

La deuxième caractéristique essentielle de ce scénario est que les pays européens et le Japon suivent des politiques de régulation conjoncturelle (en particulier dans les domaines budgétaire et monétaire) autorisant une croissance économique plus forte chez eux qu'aux Etats-Unis.

Ces deux caractéristiques correspondent à un schéma optimal de rééquilibrage : si les pays excédentaires ont une demande intérieure plus soutenue que celle des pays déficitaires, ces derniers n'ont pas besoin de recourir à des « dévaluations compétitives ».

(1) *Economie prospective internationale*, Revue du C.E.P.I.I., n° 29, 1^{er} trimestre 1987.

(2) Les « Prévisions glissantes détaillées » du B.I.P.E. à l'horizon 1992 seront rendues publiques le 16 juin.

Tirée par l'Europe et le Japon, la croissance de la zone O.C.D.E. modifie la situation du marché pétrolier dans un sens plus favorable aux producteurs. En dollars constants (1), le prix du baril augmenterait au total de trois dollars sur l'ensemble des trois années 1987, 1988 et 1989. Il se stabiliserait ensuite. En dollars courants, cela correspond à un prix passant de 17,5 dollars le baril en 1987 à un peu plus de 20 dollars en 1989 et à 23 dollars à la fin de 1992.

Les divers éléments qui viennent d'être décrits autorisent l'hypothèse d'un redressement de la demande des pays non industrialisés à partir de 1988.

Enfin, les parités des différentes monnaies faisant partie du système monétaire européen sont supposées évoluer de façon à compenser les écarts observés sur les hausses des coûts nationaux de production (suivant le principe de « parité des pouvoirs d'achat »).

2. Le scénario de « chacun pour soi » (scénario n° 2).

Dans ce scénario, les Etats-Unis cherchent à diminuer le déficit de leurs paiements extérieurs par une baisse accélérée du dollar et une politique budgétaire plus restrictive, tandis que leurs principaux partenaires à balance des paiements positive, s'efforçant de limiter la réduction de leurs propres excédents, ont des politiques budgétaires moins accommodantes que dans le premier scénario.

Aux Etats-Unis, l'amélioration du solde extérieur en volume, obtenue par la baisse du dollar, constituerait un élément de soutien de la croissance intérieure qui compenserait assez largement l'incidence restrictive de la politique budgétaire.

Il n'en irait bien évidemment pas de même pour les pays européens soumis, sur leurs propres marchés intérieurs et sur les marchés tiers, à une concurrence plus vive des produits originaires, non seulement des Etats-Unis, mais aussi des pays des continents américain et asiatique dont les monnaies sont liées au dollar.

Dans le scénario de « chacun pour soi », le rééquilibrage des paiements extérieurs américains se fait au détriment de la croissance européenne et japonaise et de celle des pays non industrialisés.

Ce scénario présente un profil temporel plus heurté que le scénario de coopération : la baisse du dollar qu'il comporte se produit au début de la période de simulation et son effet inhibiteur sur la croissance européenne et sur les importations des pays producteurs de pétrole atteint dès lors son maximum en 1988-1989.

Enfin, on a supposé que le prix du pétrole en dollars serait le même dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1, mais il s'agirait ici d'un dollar « dévalué ».

(1) Le déflateur utilisé pour le calcul est l'indice du prix en dollars des échanges de produits manufacturés.

3. Le chiffrage des deux jeux d'hypothèses.
(Voir les graphiques n° 1 et 2 figurant en fin de note.)

COUFS DU DOLLAR EN DEUTSCHE MARK

1985	1986	Scénario 1				Scénario 2		
		1987	1988	1990	1992	1988	1990	1992
2,94	2,17	1,85	1,80	1,70	1,70	1,62	1,44	1,44

TAUX DE CROISSANCE DE NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

(Moyenne annuelle en pourcentage)

	1979 1973	1986 1979	Scénario 1			Scénario 2		
			1988 1986	1990 1988	1992 1990	1988 1986	1990 1988	1992 1990
			Ensemble de nos partenaires (1)	2,4	1,4	2,5	2,8	2,8
<i>dont :</i>								
- Allemagne	2,4	1,5	2,9	3,0	3,0	2,6	2,3	2,8
- Etats-Unis	2,6	2,1	2,3	2,2	2,2	2,3	2,1	2,0

(1) Moyenne des taux de croissance de nos six principaux partenaires pondérés en fonction de la répartition géographique de nos exportations retenue dans D.M.S.

DEMANDE ÉTRANGÈRE

(Variation annuelle moyenne en pourcentage)

	1979 1973	1986 1979	Scénario 1		Scénario 2	
			1988 1986	1992 1988	1988 1986	1992 1988
			Emanant de nos principaux partenaires	5,2	4,4	5,0
Emanant des pays hors O.C.D.E.	7,5	- 1,5	- 0,7	4,5	- 1,0	4,1

B. - Le réglage des salaires et du solde extérieur.

Dans le modèle utilisé pour ces projections, deux ensembles fondamentaux d'équations font actuellement problème : il s'agit, d'une part, des relations décrivant la formation des salaires (1), et, d'autre part, des équations du commerce extérieur.

La dégradation observée en 1986 de nos échanges extérieurs de produits industriels n'est pas entièrement explicable par les équations de D.M.S.. On a supposé que cette part non expliquée se résorberait partiellement au cours de la période de projection.

Compte tenu de cette supposition de nature à influencer favorablement - peut-être à tort - nos échanges extérieurs dans la projection, il a paru prudent de construire un scénario qui dégage une marge de sécurité sur le solde extérieur. C'est pourquoi les scénarios présentés comportent un excédent de la balance des paiements courants (2).

Le principal instrument utilisé pour simuler ce « réglage » du solde extérieur a été, comme dans les exercices précédents, la politique salariale. En tant qu'elle influence fortement l'évolution du revenu des ménages, cette dernière permet en effet d'ajuster la demande intérieure au niveau compatible avec le résultat recherché sur le solde extérieur.

Tout en supposant que la tendance à long terme des salaires pourrait correspondre à une évolution de leur pouvoir d'achat parallèle aux gains de productivité, des scénarios proposés décrivent des hausses de salaires qui ne se rapprochent que progressivement des gains de productivité.

Dans l'un et l'autre scénario, le rythme de ce rapprochement a été spécifié de telle sorte que les échanges extérieurs dégagent la marge de sécurité évoquée plus haut.

C. - La gestion des finances publiques.

C'est au mois d'octobre de chaque année qu'avec le concours des modèles spécialisés de la Direction de la prévision, la cellule économique présente une analyse des perspectives à moyen terme des finances publiques.

L'exercice réalisé à l'automne 1986 (1) reste une base de référence utilisable jusqu'à l'établissement de la projection à l'horizon 1992 qui sera disponible en octobre prochain.

Il demeure que, pour la confection des scénarios macro-économiques étudiés ici, des hypothèses relatives à la gestion des finances publiques ont dû être définies. Dans leurs principes, elles sont très proches de celles qui avaient été retenues pour l'exercice précédent.

(1) Dans son dossier sur l'économie française à l'horizon 1991 publié dans « *Economie et statistique* » n° 195 (janvier 1987), l'I.N.S.E.E. explique les raisons pour lesquelles il est délicat, dans une projection à moyen terme, de se fonder sur les équations de Phillips du modèle D.M.S. (p. 21-22).

(2) Dans l'optique de la comptabilité nationale, les scénarios se soldent par une capacité de financement de la Nation dont le niveau est apparemment symbolique mais qui, dans la nomenclature de la balance des paiements, correspond à un excédent des paiements courants de l'ordre de 40 milliards de francs.

1. Les régimes sociaux.

Les principales hypothèses relatives à l'évolution des prestations sociales sont les suivantes :

- le volume des prestations maladie croîtrait en moyenne de 3,8 % par an entre 1986 et 1992 ;

- les pensions seraient indexées sur les salaires nets à partir de 1988 (2) ; compte tenu, par ailleurs, de « l'effet-volume » correspondant aux évolutions démographiques, la masse des prestations vieillesse augmenterait en moyenne de 3,9 % par an en francs constants entre 1986 et 1992 (3) dans le scénario n° 1 et 3,8 % par an dans le scénario n° 2.

Le principe de l'équilibre financier des différents régimes étant supposé respecté (1), les augmentations de recettes ont été calculées par le modèle D.M.S. selon les règles suivantes :

- pour l'assurance maladie :prélèvement social sur le revenu des ménages (du type de la contribution de 1 % perçue en 1983-1984) ;

- pour le régime général d'assurance vieillesse : majoration des cotisations des salariés ;

- pour les régimes complémentaires de retraite : hausses de cotisations réparties entre les employeurs (60 %) et les salariés (40 %) ;

- pour l'assurance chômage : augmentation des cotisations partagée également entre les employeurs et les salariés.

Compte tenu du niveau d'agrégation du modèle D.M.S., une augmentation des prestations financée par un accroissement des prélèvements sur les ménages n'a pas une incidence macro-économique discernable par ce modèle. Dès lors, dans la mesure où elles font reposer sur les ménages l'essentiel des moyens de financement complémentaires requis par les régimes sociaux, les hypothèses techniques définies ci-dessus sont « neutres » (du point de vue de l'analyse macro-économique) par rapport à l'arbitrage « moins de prestations/plus de prélèvements ».

(1) Voir annexe n° 3 au rapport d'information sur les résultats de projections macro-économiques fait par M. Bernard BARBIER au nom de la Délégation du Sénat pour la planification (n° 60, 1986-1987).

(2) En principe, les pensions du régime général sont actuellement indexées sur les salaires bruts mais ce principe n'est pas respecté en 1986-1987. Compte tenu des hypothèses faites par ailleurs sur l'évolution du pouvoir d'achat des salaires bruts et sur les hausses de cotisations sociales des salariés, l'indexation sur les salaires nets constitue une hypothèse intermédiaire entre l'indexation sur les salaires bruts (qui entraînerait une progression du pouvoir d'achat des retraités plus rapide que celle des salariés en activité) et l'indexation sur les prix (qui, à moyen terme, se traduirait par un « décrochage » sensible des pensions par rapport aux salaires).

(3) Cette moyenne recouvre une tendance à l'accélération : 3,4 % par an en 1988-1989 et 5,3 % par an en 1991-1992.

(1) Cependant, pour le régime général de sécurité sociale, on a supposé que, suivant la pratique actuelle, l'excédent de la branche allocations familiales viendrait en déduction du déficit des deux autres branches.

2. La gestion budgétaire de l'Etat.

L'objectif poursuivi de supprimer le déficit budgétaire hors charges d'intérêt sans alourdir la fiscalité a conduit, comme dans la projection des finances publiques présentée à l'automne dernier, à retenir des hypothèses restrictives pour ce qui concerne l'évolution des dépenses de l'Etat autres que les dépenses militaires. Cela concerne tout particulièrement les effectifs (en baisse), la politique salariale (plus restrictive que dans les entreprises), les subventions et bonifications d'intérêt, et les investissements.

D. - Hypothèses influençant la situation de l'emploi.

L'évolution de l'emploi dans les projections résulte bien évidemment du fonctionnement du modèle.

Mais il importe d'avoir à l'esprit quelques hypothèses faites hors modèle qui agissent directement sur les résultats de celui-ci en ce qui concerne l'emploi.

1. Les ressources en main-d'œuvre.

Les projections démographiques de l'I.N.S.E.E. prévoient une augmentation de la population active potentielle (1) de 1 120 000 entre 1986 et 1992.

2. Les travaux d'utilité collective.

En moyenne annuelle, les effectifs concernés par les travaux d'utilité collective sont supposés stabilisés au niveau de 190 000.

3. La durée du travail.

On a supposé que la durée du travail à temps plein demeurerait inchangée (39 heures par semaine en moyenne) mais que la proportion des travailleurs à temps partiel croîtrait sensiblement, de sorte que la durée moyenne du travail (temps plein + temps partiel) baisserait de 0,2 % par an.

(1) Nombre de personnes qui seraient présentes sur le marché du travail si la conjoncture économique n'en conduisait pas un nombre croissant à renoncer à s'y présenter.

4. L'emploi dans les branches non modélisées.

L'emploi dans l'agriculture, les services financiers (banques et assurances) et les administrations fait l'objet des hypothèses suivantes :

- agriculture : - 45 000 par an ;
- services financiers : stabilité (1) ;
- administrations : - 10 000 par an (1).

(1) Compte tenu du développement du travail à temps partiel.

II. - LES RÉSULTATS DU SCÉNARIO N° 1 (Environnement international de coopération.)

A. - Le revenu des ménages et son utilisation.

● *Avertissement :*

Toutes les évolutions du pouvoir d'achat calculées par le modèle le sont par référence à un indice de prix de la consommation des ménages établi sur la base de la structure de cette consommation en 1970, alors que l'indice des prix à la consommation publié mensuellement par l'I.N.S.E.E. voit sa pondération révisée chaque année.

1. Le revenu disponible des ménages.

ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES PRINCIPALES RESSOURCES DES MÉNAGES (Taux de croissance annuel moyen en pourcentage.)

	1987-1988	1989-1990	1991-1992
Principales ressources :			
- Masse salariale :			
- brute	0,5	1,5	2,5
- nette	- 0,1	0,9	2,2
- Prestations sociales	1,5	2,9	3,7
- Revenu brut des entrepreneurs individuels ...	1,7	2,0	2,0
Revenu disponible des ménages	1,2	2,1	2,5
Evolution des salaires versés par les entreprises :			
- Salaire horaire brut	1,5	2,2	2,9
- Salaire annuel brut moyen par tête (1)	1,3	2,0	2,7
- Salaire annuel net moyen par tête (1)	0,7	1,4	2,4

(1) Y compris salariés à temps partiel.

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE
DU REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES**

(En pourcentage du revenu brut des ménages avant impôts et cotisations sociales.)

	1986 (dans le modèle)	1992
A. - Principales ressources des ménages :		
- masse salariale brute	43,3	41,5
- prestations sociales	31,3	32,2
- revenu brut des entrepreneurs individuels	12,9	12,7
- intérêts et dividendes reçus (nets des intérêts versés) ..	3,4	3,9
- autres ressources nettes	9,1	9,7
Total A	100	100
B. - Prélèvements obligatoires sur le revenu des ménages :		
- cotisations sociales	8,5	9,4
<i>dont</i> : cotisations des salariés	(6,7)	(7,5)
- autres prélèvements directs	7,6	8,3
<i>dont</i> : impôt sur le revenu	(5,1)	(5,1)
prélèvement social complémentaire simulé dans le scénario	-	(0,7)
Total B	16,1	17,7

Conformément aux hypothèses de départ relatives au taux de salaire, le pouvoir d'achat de la masse salariale brute se redresse et sa progression s'accroît au cours du temps. Elle est cependant freinée par la baisse des effectifs salariés. En outre, la hausse des cotisations sociales dont on a dû faire l'hypothèse réduit d'autant les gains des salariés. Dans ces conditions, les revenus salariaux augmentent moins que les autres revenus.

Compte tenu de la progression des prestations maladie, des pensions et des indemnités de chômage, les prestations sociales voient leur part dans les ressources des ménages continuer de croître. Il en va de même pour les intérêts et dividendes.

Les prélèvements obligatoires directs sur les ressources brutes des ménages passent de 16,1 % en 1986 à 17,7 % en 1987, compte tenu de l'augmentation simulée des cotisations sociales et de l'institution supposée d'un prélèvement social complémentaire sur l'ensemble des revenus.

2. Le partage consommation-épargne.

Le taux d'épargne des ménages fléchit encore en 1987-1988, ce qui permet à leur consommation d'augmenter un peu plus que le pouvoir d'achat de leurs revenus (respectivement + 1,6 % et + 1,2 % par an). Ensuite, le taux d'épargne se stabilise et n'esquisse un léger redressement qu'en fin de période.

TAUX DE CROISSANCE EN VOLUME DES DÉPENSES DES MÉNAGES

	(Pourcentage par an.)	
	1987-1988	1989 à 1992
Consommation	1,6	2,2
Investissement-logement	1,4	3,3

Le taux de croissance de la consommation n'atteint 2,5 % qu'en 1992. Suivant les hypothèses retenues par les experts du B.I.P.E., l'investissement-logement se redresse ; en contrepartie, le taux d'épargne financière baisse (cf. graphique n° 5 présenté en fin de note).

B. — Les entreprises et leurs capacités de production.

1. — Le partage de la valeur ajoutée.

PRODUCTIVITÉ ET SALAIRE HORAIRE

	(Taux de croissance annuel moyen en pourcentage.)		
	1987-1988	1989-1990	1991-1992
Pouvoir d'achat du salaire horaire brut	1,3	2,0	2,9
Productivité horaire apparente (1)	2,4	3,0	3,2
<i>dont</i> : Industries	3,9	4,8	5,0
Services	1,3	1,4	1,7

(1) branches marchandes hors agriculture.

Suivant les hypothèses de départ, la progression du pouvoir d'achat des salaires reste, sur l'ensemble de la période de projection, inférieure aux gains de productivité.

Dès lors, le partage de la valeur ajoutée continue de se modifier en faveur des entreprises, prolongeant l'évolution engagée depuis 1983. Cependant, en fin de période, le rapprochement entre l'évolution des salaires et celle de la productivité tend à stabiliser le partage salaires/profits.

Mais ces observations ne sont valables qu'en moyenne et le tableau ci-dessus met en évidence des différences sectorielles importantes : comme on a fait l'hypothèse que la hausse des salaires serait la même dans toutes les branches, elle se trouverait inférieure aux gains de productivité dans l'industrie tandis que la situation inverse prévaudrait dans les services.

2. Les raisons d'investir.

Les éléments que les entreprises prennent en considération dans la décision d'investir peuvent se schématiser ainsi :

a) *La situation financière :*

Dans le modèle D.M.S., l'indicateur retenu est celui du taux de profit (1). Il connaît une évolution favorable dans les scénarios, passant, pour les entreprises industrielles, de 4 % en 1985 à 6 % environ en 1988 et 7,8 % en 1992.

Dans la projection, ce facteur joue donc en faveur de l'investissement.

b) *Les perspectives de débouchés comparés au niveau des capacités de production disponibles :*

La croissance économique décrite dans le scénario est lente. Mais, compte tenu de l'âge moyen élevé des équipements de nos entreprises, un flux important d'investissement est déjà nécessaire pour seulement compenser la mise au rebut des matériels vétustes.

c) *La comparaison entre la rentabilité des investissements et les taux d'intérêt :*

Compte tenu de la baisse supposée des taux d'intérêt réels dans la projection et de la hausse des taux de profit, ces derniers devraient être nettement supérieurs aux premiers, inversant ainsi une donnée qui, dans le passé récent, peut avoir dissuadé les entreprises d'investir.

(1) Rapport entre les ressources d'autofinancement (hors plus-values sur stocks) et la valeur du capital fixe des entreprises estimée aux prix de renouvellement.

Mais, dans sa version actuelle, le modèle D.M.S. ne prend pas en compte ce facteur (1).

3. Les flux d'investissements.

F.B.C.F. DES ENTREPRISES (Francs 1970)
(Taux de croissance annuel moyen en pourcentage.)

	1987-1988	1989-1990	1991-1992
Ensemble des entreprises	5,8	6,3	6,3
Entreprises hors grandes entreprises nationales	7,2	8,1	7,2
Entreprises industrielles (*)	11,6	10,9	9,5

(*) Investissement en matériel et en bâtiment (leasing non compris) des industries agroalimentaires et des industries manufacturières.

Au total, sur les six années de la projection, le volume des investissements réalisés par les entreprises industrielles serait supérieur de presque 80 % aux investissements qu'elles ont effectués au cours des six années précédentes.

Ce résultat du modèle illustre l'effort d'investissement que les entreprises françaises devront consentir pour simplement adapter leurs capacités de production à une croissance lente.

4. L'évolution des capacités de production dans l'industrie.

(Voir graphique n° 9 présenté en fin de note.)

D'après le modèle et les hypothèses faites sur le rythme de mise au rebut des matériels vétustes, les déclassements à prévoir sur les six années 1987 à 1992 représenteraient 45 % du volume des investissements bruts.

Dans ces conditions, le stock de capital fixe des entreprises industrielles croîtrait en moyenne de 5,2 % par an entre 1986 et 1992 au lieu de 3,5 % entre 1980 et 1986.

Cependant, le lien entre stock de capital et niveau des capacités de production n'est pas immédiat. Il faut tenir compte des éléments que la modélisation décrit à travers des concepts tels que le progrès technique incorporé au capital ou la productivité du capital ou la substitution du capital au travail.

Dans ces conditions, l'accroissement des capacités de production n'excéderait pas 2,4 % par an entre 1986 et 1992.

Finalement, pour augmenter de 15 % en six ans nos capacités industrielles de production, il faudrait que l'effort d'investissement des entreprises soit, comme on l'a vu plus haut, supérieur de 80 % à celui qui a été consenti entre 1980 et 1986, période au cours de laquelle nos capacités industrielles de production n'ont augmenté que d'à peine 4 %.

(1) Voir I.N.S.E.E., *Economie et Statistique* n° 195 (janvier 1987) p. 25.

**TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION
DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES**

1979	1986	1992
84,7	82,7	83,7

Cela ne serait pas tout à fait suffisant pour que capacités de production et production évoluent parallèlement, ce que traduit la légère augmentation du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie.

C. - La croissance et l'emploi.

1. Vue d'ensemble.

Même si les exportations françaises suivent la demande étrangère, ce pôle de soutien de l'activité économique ne peut suffire à porter notre taux de croissance à un niveau comparable à celui de nos partenaires. Pour cela, il est nécessaire que la demande intérieure (qui représente à peu près les quatre cinquièmes de la demande totale) ait elle-même un certain dynamisme.

Cependant, le contenu en importations de la demande intérieure est d'autant plus élevé que l'investissement est dynamique. Aussi, en raison du rythme soutenu des investissements des entreprises dans la projection, a-t-il fallu, par le moyen d'un réglage adéquat de la politique salariale (hypothèse de départ), construire un scénario où la consommation des ménages ne progresse que modérément, de sorte que le volume des biens importés destinés à la demande des ménages reste compatible avec les importations de biens d'équipement destinés aux entreprises.

Progressivement, le renouvellement et - dans une mesure que l'on a vu limitée - l'extension des capacités nationales de production autorise une progression plus soutenue de la demande des ménages, condition nécessaire pour que le taux de croissance français rejoigne celui de ses partenaires, ce qui, dans le scénario, est obtenu en 1991-1992 (cf. graphique n° 3). Cependant, en moyenne, sur la période 1987-1992, la croissance française est moins forte que chez nos principaux partenaires. (1).

En définitive, c'est seulement en fin de projection que le taux de croissance français atteint 3 % l'an, seuil à partir duquel on peut espérer - compte tenu du diagnostic porté sur la tendance de la productivité - que le nombre d'emplois dans l'économie (hors agriculture et administrations) cesse de diminuer.

(1) Le P.I.B. français croît de 2,5 % par an et celui de la moyenne de nos partenaires de 2,7 % (2,9 % pour l'Allemagne). Cf. tableau comparatif figurant dans la troisième partie de la note, paragraphe C.3.

2. Les pôles de soutien de la demande.

CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE

(Moyen annuelle.)

(En points de P.I.B.)

	1986-1979	1987-1988	1989-1990	1991-1992
A. - Demande intérieure	1,8	2,4	3,0	3,3
dont :				
- ménages	1,4	1,3	1,6	1,9
- administrations	0,2	0,3	0,1	0,1
- investissement des entreprises et institutions financières	0,2	0,8	1,3	1,3
B. - Échanges extérieurs	- 0,6	- 0,4	- 0,4	- 0,5
dont :				
- exportations	0,7	1,4	1,7	1,8
- importations	- 1,3	- 1,8	- 2,1	- 2,3
TOTAL A + B - TAUX DE CROISSANCE DU P.I.B.	1,2	2,0	2,6	2,8

Du côté de la demande intérieure, l'investissement des entreprises joue un rôle particulièrement dynamique au cours de la période de projection. Quant au profil temporel de la demande des ménages, il est conditionné par les hypothèses faites sur le pouvoir d'achat des salaires : elle devient progressivement plus active.

Les échanges extérieurs se caractérisent par un accroissement des exportations et des importations plus rapide qu'au cours des dernières années mais le déséquilibre entre les flux d'importations et d'exportations reste du même ordre, reflétant l'évolution défavorable des échanges extérieurs en volume.

3. Croissance, productivité et emploi.

PRODUCTION – PRODUCTIVITÉ – EMPLOI

(Variations annuelles moyennes en pourcentage)

	1979-1973	1986-1979	1987-1988	1989-1990	1991-1992
P.I.B. marchand	3,2	1,2	2,0	2,6	2,8
<i>dont : valeur ajoutée des branches :</i>					
– Industries manufacturières ..	3,0	0,2	2,0	3,3	3,6
– Bâtiment	- 0,9	- 0,8	0,8	1,5	1,1
– Services marchands	4,4	1,9	2,2	2,6	2,9
Productivité par tête (1)	2,6	1,7	2,2	2,8	3,0
<i>dont :</i>					
– Industries manufacturières ..	4,2	2,9	3,7	4,6	4,8
– Bâtiment	0,6	1,7	1,4	2,6	3,1
– Services marchands	0,8	0,7	1,1	1,2	1,5
Emploi total (2)	+ 0,3	- 0,4	- 0,5	- 0,4	- 0,4
<i>dont :</i>					
– Industries manufacturières ..	- 1,1	- 2,6	- 1,7	- 1,2	- 1,1
– Bâtiment	- 1,5	- 2,5	- 0,6	- 1,1	- 1,9
– Services marchands	3,6	1,3	1,0	1,4	1,4
– Commerces	0,7	0,2	- 0,2	- 0,5	0

(1) Augmentation de la valeur ajoutée par personne active dans les branches marchandes hors agriculture et services du logement

(2) Hors travaux d'utilité collective

VARIATION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE

(Hors travaux d'utilité collective.)

(En milliers par an.)

	Entre 1973 et 1979	Entre 1979 et 1986	En projection (3)	
			Entre 1986 et 1992	En 1992
Activités marchandes hors agriculture :				
- Industries et énergies	- 59	- 117	- 60	- 40
- Bâtiment	- 28	- 42	- 18	- 30
- Transports, télécommunications	+ 15	+ 7	- 1	- 5
- Services (1)	+ 143	+ 59	+ 60	+ 70
- Commerces	+ 17	+ 5	- 6	0
Total des branches marchandes non agricoles	+ 88	- 88	- 25	- 5
- Agriculture	- 73	- 55	- 45	- 45
- Services non marchands (2), dont administrations (2) ...	+ 59 (+ 76)	+ 49 (+ 60)	- 20 (- 10)	- 20 (- 10)
Nombre total d'emplois dans l'ensemble de l'économie ...	+ 74	- 94	- 90	- 70

(1) Y compris services du logement et services financiers.

(2) Hors travaux d'utilité collective.

(3) La comparaison, entre les résultats moyens sur la période (avant-dernière colonne) et ceux de la seule année 1992 permet de saisir le sens de la tendance retracée dans la projection.

Les pôles les plus dynamiques de la demande étant les investissements des entreprises et les exportations, il est normal que la croissance économique soit plus centrée sur les branches industrielles que sur les branches tertiaires. On sait que le contenu en emplois de ce type de croissance est relativement plus faible que dans le cas d'une croissance plus centrée sur les services, en raison des écarts très importants entre les tendances de la productivité dans les différentes branches.

Selon le modèle, non seulement la productivité du travail dans l'ensemble des branches progresserait, au cours de la période de projection, plus vite qu'au cours des années 1979-1986, mais son évolution serait même plus rapide qu'entre les deux chocs pétroliers.

Cette donnée, qui influence de manière décisive l'ensemble de la projection appelle deux observations :

- compte tenu de l'ampleur des investissements attendus des entreprises (80 % de plus qu'au cours des six années précédentes) et de la proportion élevée des investissements de remplacement et de substitution du capital au travail, il est normal que la productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne active) croisse rapidement ;

— mais, si le modèle surestimait les gains de productivité, il serait exagérément pessimiste sur l'évolution de l'emploi ; et il faut garder à l'esprit le fait qu'un écart de 1 % par an sur le nombre d'emplois dans l'économie pourrait suffire à inverser le sens des variations résultant des tableaux ci-dessus.

Dans ces conditions, la baisse des effectifs dans l'industrie et le bâtiment se ferait encore, dans les prochaines années, au même rythme qu'entre les deux chocs pétroliers (1973-1979), mais cela représenterait une évolution moins défavorable que celle qui a été observée entre 1979 et 1986.

Les créations d'emplois dans les services ne seraient pas plus nombreuses qu'au cours des dernières années, ce qui constitue une donnée nettement plus défavorable que la tendance observée entre les deux chocs pétroliers (de 140 000 créations nettes d'emplois par an dans les services, on est passé à 60 000). Cela est à mettre en relation avec le freinage de la progression des dépenses de santé intervenu depuis lors et prolongé dans le scénario.

Enfin, l'hypothèse retenue d'une baisse des effectifs dans les administrations correspond à une inversion de tendance qui agit négativement sur le solde des créations-suppressions d'emplois dans l'économie.

4. Poursuite de l'aggravation du chômage. (Voir graphiques n^{os} 10 à 12.)

La mise en place des travaux d'utilité collective et leur inclusion dans les statistiques de l'emploi ont limité la baisse du nombre d'emplois observée au cours des dernières années.

A partir du moment où le nombre des T.U.C. est stabilisé, ce facteur est pour ainsi dire « neutralisé » dans les variations de l'emploi.

Ainsi, selon que l'on raisonne « hors T.U.C. » ou « T.U.C. inclus », l'évolution du nombre d'emplois dans l'économie entre 1986 et 1992 serait un peu moins défavorable ou un peu plus défavorable qu'entre 1980 et 1986.

Si l'on admet que les comportements de retrait spontané d'activité décrits par le modèle ne sont pas surestimés, l'aggravation du chômage serait cependant un peu plus limitée (960 000 chômeurs de plus entre 1986 et 1992 au lieu de 1 040 000 entre 1980 et 1986).

NOMBRE D'EMPLOIS ET NOMBRE DE CHÔMEURS

(Variations en milliers en six ans - chiffres arrondis.)

	Entre 1980 et 1986	Entre 1986 et 1992
A. - Nombre d'actifs potentiels	+ 1 090	+ 1 120
B. - Nombre d'emplois dans l'économie hors travaux d'utilité collective	- 700	- 550
C. - Travaux d'utilité collective (1)	+ 180	+ 10
D. - Ecart A - (B + C)	- 1 610	- 1 660
E. - Nombre d'actifs potentiels renonçant à se présenter sur le marché du travail	+ 570	+ 700
F. - Nombre de chômeurs au sens du B.I.T. (D - E)	+ 1 040	+ 960

(1) En moyenne annuelle, les effectifs concernés par les T.U.C. sont supposés passer de 180 000 en 1986 à 190 000 en 1987 et rester à ce niveau jusqu'en 1992.

En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs (au sens du B.I.T.) atteint, dans ce scénario, 3 470 000 en 1992 (le seuil des trois millions étant début 1989).

D. - Les échanges extérieurs.

Les résultats du modèle relatifs aux échanges extérieurs doivent être interprétés avec prudence à la fois pour les raisons évoquées dans les hypothèses de départ et parce que les statistiques les plus communément utilisées pour caractériser la situation des échanges extérieurs sont des soldes. Or, dans un modèle, comme dans les statistiques retrospectives, une faible erreur sur deux agrégats (en l'occurrence les flux d'importations et d'exportations) peut avoir de fortes conséquences sur le solde obtenu par différence entre ces agrégats.

En dernière analyse, la contrainte qui s'exerce en la matière sur la gestion de l'économie nationale se ramène au solde de la balance des **paiements courants** : par-delà les fluctuations annuelles, l'objectif poursuivi est normalement celui de l'équilibre.

Les **caractéristiques de cet équilibre** ne sont cependant pas sans intérêt : le diagnostic porte sur une économie dont les échanges extérieurs sont équilibrés ne sera pas le même selon que ce résultat correspond à une situation structurellement bonne des échanges de produits industriels ou à une saison touristique exceptionnellement favorable.

Les « invisibles » ne se prêtent guère à la modélisation. Ils évoluent favorablement dans le scénario, essentiellement grâce à la diminution des charges d'intérêt liées à l'endettement extérieur : le solde des intérêts et dividendes, déficitaires d'une dizaine de milliards de francs en 1986, reviendrait à l'équilibre en 1988 et dégagerait ensuite un léger excédent.

Cependant, c'est pour analyser les tendances des échanges commerciaux proprement dits que l'utilisation du modèle D.M.S. se justifie.

On étudiera les enseignements qui s'en dégagent à trois points de vue :

- l'évolution de nos parts de marché à l'exportation ;
- la pénétration des produits étrangers sur le marché national ;
- les taux de couverture et les soldes par produit.

1. L'évolution des exportations industrielles face à la demande étrangère (1).

ELASTICITÉ DES EXPORTATIONS FRANÇAISES PAR RAPPORT A LA DEMANDE DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

	Années 1974-1979	Années 1980-1986	Années 1987-1988	Années 1989-1992
Biens intermédiaires	1,7	0,9	1,3	1,2
Biens d'équipement	1,2	0,5	1,2	1,4
Biens de consommation	0,7	1,0	1,5	0,9

Spontanément, un modèle reproduit les comportements observés sur sa période d'estimation.

Dans la mesure où les résultats enregistrés au cours de la période la plus récente s'éloignent — dans un sens défavorable — de ceux qui correspondent à la tendance moyenne calculée sur longue période, il n'est pas surprenant que le modèle D.M.S. retrace, sur la période de projection, une tenue de nos exportations nettement améliorée par rapport aux dernières années (mais comparable à la période 1974-1979).

Toutefois, comme on l'observait dans les hypothèses de départ, on ne peut pas exclure que ces résultats du modèle pèchent par excès d'optimisme.

(1) L'élasticité des exportations par rapport à la demande étrangère est le rapport entre le taux de croissance du volume des exportations françaises et le taux de croissance de la demande de nos partenaires commerciaux (moyenne pondérée de leurs importations). Une élasticité égale à 1 correspond à une augmentation des exportations parallèle à celle de la demande étrangère ; une élasticité supérieure à 1 correspond à des gains de parts de marché et une élasticité inférieure à 1, à des pertes de parts de marché.

2. La pénétration des produits étrangers sur le marché national.

	Elasticité des importations par rapport à la demande (1)				Part des importations dans l'offre totale en % (2)		
	Années 1974-79	Années 1980-86	Années 1987-88	Années 1989-92	1980	1986	1992
Biens intermédiaires	1,4	1,9	1,5	1,2	22,1	25,3	25,8
Biens d'équipement	1,2	1,4	1,7	1,5	21,8	25,8	30,3
Biens de consommation . . .	1,7	1,2	1,6	1,5	18,3	21,8	24,3

(1) Rapport entre le taux de croissance des importations (en volume) et le taux de croissance de la demande (consommation + investissements + exportations). Par exemple, une élasticité de 1,5 signifie qu'à un accroissement de 1 % de la demande correspond une augmentation de 1,5 % des importations.

(2) Rapport entre la valeur des importations et le total valeur de la production intérieure + valeur des importations.

Autant le diagnostic porté par le modèle sur les comportements d'exportation a pu paraître teinté d'optimisme, autant celui qu'il formule sur les comportements d'importation est préoccupant.

Apparemment, les difficultés ne viendraient pas de la branche des biens intermédiaires où le taux de pénétration en valeur serait presque stabilisé.

Par contre, pour les biens de consommation et surtout pour les biens d'équipement, la projection ne se limite pas à prolonger l'augmentation de la pénétration des produits étrangers sur le marché national selon les tendances récentes : elle accélère le phénomène.

Pour l'ensemble des produits manufacturés, le taux de pénétration du marché intérieur, passé de 21,1 % à 24,7 % entre 1980 et 1986, atteindrait 27,5 % en 1992.

3. Taux de couverture et soldes par produit.
(Suivant la nomenclature de la comptabilité nationale.)

Produits	Taux de couverture en valeur des importations (C.A.F.) par les exportations (F.A.B.) en pourcentage			Solde exportations-importations en milliards de francs courants	
	1980	1986	1992	1986	1992
		(chiffres arrondis)			
Agriculture	109,1	134,-	138,5	+ 19	+ 27
Agro-alimentaire	122,6	117,-	128,5	+ 12	+ 25
Energie	13,6	24,5	31,-	- 94	- 109
Produits manufacturés	109,5	105,-	101,-	+ 31	+ 9
<i>dont :</i>					
- biens intermédiaires	93,5	95,5	108,-	- 11	+ 28
- biens d'équipement	135,0	121,5	103,-	+ 59	+ 17
- biens de consommation ...	92,2	88,-	83,-	- 17	- 36
Services	157,0	139,-	130,-	+ 53	+ 69
Ensemble	91,3	102,-	101,5	+ 21	+ 21
<i>dont :</i>					
Biens et services hors énergie .	116,4	112,5	109,-	+ 115	+ 130

Le tableau ci-dessus met en évidence la dégradation continue de nos échanges de produits manufacturés. Plus précisément, le solde des échanges de biens intermédiaires s'améliore mais cette amélioration est plus que compensée par l'accroissement du déficit des échanges de biens de consommation et surtout par la forte réduction de l'excédent des échanges de biens d'équipement.

On peut certes observer que seul importe en définitive le solde de l'ensemble de la balance des paiements courants et que la quasi-disparition de l'excédent des échanges industriels l'horizon 1992 peut être compensée par la réduction du déficit énergétique, l'augmentation de l'excédent agro-alimentaire et l'amélioration des « invisibles ».

Il reste que la structure de nos échanges extérieurs évolue dans un sens qui donne quelque inquiétude à long terme : il semble que la spécialisation sectorielle de l'économie française ne la mette pas en position favorable dans le commerce international.

A cet égard, les indications données dans les deux paragraphes précédents font penser que nos points faibles sont moins à rechercher du côté des exportations (d'après le modèle, la France conserve, et même améliore, ses parts de marché) que du côté des importations (la pénétration du marché intérieur s'accélère).

Certes, les deux plateaux d'une balance ne peuvent être regardés séparément : si nous élargissons davantage nos parts sur les marchés étrangers, la pénétration de notre propre marché ferait moins problème.

On peut cependant se demander si l'analyse de nos difficultés ne gagnerait pas à distinguer adaptation à la demande étrangère et adaptation à la demande intérieure.

A priori, la distinction peut paraître sans intérêt : pourquoi une adaptation à la demande mondiale n'entraînerait-elle pas automatiquement une adaptation à la demande intérieure ?

C'est au niveau d'une analyse sectorielle plus fine que la question devrait être étudiée : nos performances à l'exportation ne seraient-elles pas concentrées sur quelques secteurs précis (construction aéronautique, armement,...), tandis que, pour des biens d'équipement de plus large diffusion (machine-outil, automobile,...), la production française serait de plus en plus battue en brèche par ses concurrents ? Ou même, l'offre nationale ne serait-elle pas totalement absente de certains « créneaux » où la demande intérieure serait potentiellement la plus forte ?

En tout cas, du point de vue macro-économique, une conclusion se dégage très nettement des coefficients d'élasticité des exportations et des importations présentés plus haut : l'économie française est très sensible au moindre décalage conjoncturel par rapport à ses partenaires. Une croissance plus forte chez nous qu'à l'étranger déséquilibre rapidement nos échanges alors que le décalage inverse a un net effet rééquilibrant.

E. — L'équilibre financier : capacités et besoins de financement des différents agents.

En examinant les données de l'équilibre extérieur, on a insisté sur le caractère particulièrement aléatoire de l'estimation des soldes dans un modèle.

Leur analyse présente, malgré tout, un intérêt, car elle permet d'illustrer et de synthétiser des caractéristiques importantes d'une projection. Elle constitue, en outre, un complément utile à la description qui vient d'être donnée de l'équilibre extérieur, puisque le solde des capacités et des besoins de financement des agents intérieurs correspond à la capacité ou au besoin de financement de la Nation.

CAPACITÉ (+) OU BESOIN (-) DE FINANCEMENT DES AGENTS ÉCONOMIQUES EN POURCENTAGE DU P.I.B.

	1982	1986	1992
Entreprises	- 4,6	- 1,3	- 0,9
Ménages	+ 4,2	+ 3,0	+ 2,0
Administrations	- 2,4	- 2,7	- 1,7
Institutions financières	0	+ 0,9	+ 0,7
Nation	- 2,8	- 0,1	+ 0,1

Bien que le scénario retrace, comme on l'a vu au paragraphe B, un fort accroissement de l'effort d'investissement des entreprises, les ressources d'autofinancement de ces dernières devraient permettre de réduire leurs besoins d'emprunt. C'est là une caractéristique importante des résultats de la projection.

Par ailleurs, conformément aux hypothèses de départ, l'Etat poursuivrait une politique de réduction de son déficit. On voit donc que les agents structurellement emprunteurs le seraient de moins en moins.

A l'inverse, **les ménages**, agents structurellement prêteurs nets, diminueraient leur capacité de financement, conformément à ce qui a été dit plus haut de la baisse de leur taux d'épargne financière.

Ces différents indices correspondent à ce que l'on pourrait appeler un « reflux de l'économie d'endettement ». Ils conduisent aussi à s'interroger sur l'évolution du rôle des marchés financiers dans l'économie.

III. - LES RÉSULTATS DU SCÉNARIO N° 2. (Environnement international de « chacun pour soi ».)

Les résultats les plus caractéristiques de ce scénario sont présentés, avec ceux du scénario n° 1, dans le tableau récapitulatif figurant en fin de note.

A. - Vue d'ensemble.

Comment les principales différences entre les deux scénarios s'enchaînent-elles ?

Pour répondre à cette question, il faut bien évidemment partir de l'environnement international puisque c'est dans ce domaine que des hypothèses différentes ont été retenues (cf. première partie de la note).

1. - Le coup de frein à la croissance de nos principaux partenaires commerciaux est particulièrement sensible sur les trois années 1988, 1989, 1990.

Nos exportateurs en pâtissent d'autant plus que les produits en provenance de la « zone dollar » voient leur compétitivité améliorée par la baisse accélérée de la devise américaine.

C'est là un premier facteur défavorable à la croissance économique nationale.

2. - Il s'y ajoute un deuxième facteur, d'origine interne.

Le freinage des exportations dans ce scénario alternatif est tel qu'il n'autorise pas une progression de la demande intérieure au même rythme que dans le scénario n° 1, car, si l'on exporte moins, il faut aussi importer moins.

Le problème ne se pose pas la première année (en l'occurrence 1988), car la baisse du prix des importations découlant du fléchissement du dollar donne au contraire une marge de manœuvre qui permet de distribuer un peu plus de pouvoir d'achat aux salariés français.

Mais ensuite, les conséquences du freinage des exportations deviennent prépondérantes et, de ce fait, il s'est avéré nécessaire de simuler une politique salariale plus restrictive que dans le scénario n° 1.

La croissance économique nationale s'en trouve ralentie.

On étudiera successivement :

- les échanges extérieurs ;
- la croissance économique et l'emploi ;
- l'inflation.

B. - Les échanges extérieurs.

TAUX DE CROISSANCE DES EXPORTATIONS
DE PRODUITS MANUFACTURÉS EN VOLUME

(Francs 1970.)

	(En pourcentage.)		
	1988	1989	1990
Scenario 1	6,0	6,5	6,0
Scenario 2	3,7	4,8	5,4

Sur les trois années où le ralentissement de la croissance étrangère est le plus marqué, les exportateurs français sont handicapés à la fois par la faible expansion des marchés étrangers et par la baisse de la monnaie américaine qui entrave leur compétitivité face aux produits de la zone dollar.

Il en résulte que le volume des exportations s'accroît sensiblement moins dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1.

Du côté des importations, l'augmentation en volume est aussi plus lente car l'activité économique est plus ralentie (cf. paragraphe suivant). A cet effet sur les volumes, s'ajoute la baisse du prix des biens importés liée au fléchissement accentué du dollar.

Quelle est la résultante de ces différents enchaînements sur le solde des échanges extérieurs ?

PRINCIPAUX SOLDES DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS (C.A.F.-F.A.B.)

(En milliards de francs 1986)

	1986 (dans le modèle)	1992	
		Scénario 1	Scénario 2
Agro-alimentaire	31	43	38,5
Energie	- 94	- 90	- 75
Biens manufacturés	31,5	7,5	- 1
Services (1)	53	57	52
Autres « invisibles » (2)	- 27,5	- 14,5	- 0,5
Capacité de financement de la nation	- 6	3	14

(1) Au sens de la comptabilité nationale.

(2) Intérêts, dividendes, tourisme, transferts salariaux, coopération.

Si on considère la **capacité de financement de la nation**, on observe, dans le scénario n° 2, un résultat amélioré par rapport au scénario n° 1. Cela est dû :

- à la réduction du déficit énergétique ;
- à l'amélioration du solde des « invisibles » (la baisse du dollar diminue les charges d'intérêt liées à l'endettement extérieur).

En revanche, si on s'intéresse aux **échanges industriels**, le jugement est défavorable : dans le scénario n° 2, le solde des échanges de biens manufacturés devient négatif en 1992.

Les préoccupations exprimées à ce propos lors de l'examen du scénario n° 1 sont donc ici renforcées.

C. - La croissance économique et l'emploi.

1. La consommation des ménages.

La marge de manœuvre à court terme dégagée par la diminution du prix des importations due à la baisse accélérée du dollar permet, en 1988, une **augmentation du pouvoir d'achat des salariés plus forte** dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1 (respectivement + 2,1 % et + 1,7 % pour le salaire horaire brut). Cela stimule la consommation des ménages.

TAUX DE CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

(Pourcentage annuel.)

	1988	1989	1990	1991-1992
Scénario 1	1,6	1,8	2,1	2,4
Scénario 2	1,8	1,7	1,9	2,2

Mais, dès 1989, il est nécessaire d'inverser la tendance et, jusqu'en 1991, le pouvoir d'achat du **salaire moyen** progresse moins dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1.

Quant à la **masse salariale nette**, elle subit les conséquences d'une plus forte diminution du nombre des emplois et de hausses de cotisations sociales plus importantes : son pouvoir d'achat ne progresse ainsi que de 1,2 % par an entre 1988 et 1992 dans le scénario n° 2 au lieu de 1,6 % dans le scénario n° 1.

Sous réserve des décalages temporels que reflètent les mouvements du taux de l'épargne, la **consommation des ménages** s'ajuste à une évolution de leur revenu plus défavorable dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1.

2. Les investissements des entreprises.

Dans le scénario n° 2, le volume des investissements réalisés par les entreprises françaises (hors grandes entreprises nationales) croît de 5 % par an en 1988-1989, au lieu de 7,1 % dans le scénario n° 1. En fin de période, les investissements augmentent plus vite dans le scénario n° 2 mais, compte tenu des évolutions retracées pour 1988-1989, leur niveau reste inférieur à celui du scénario n° 1.

3. Le taux de croissance du P.I.B. (cf. graphique n° 4).

TAUX DE CROISSANCE DU P.I.B. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

(En pourcentage.)

	1988	1989	1990	1991	1992
<i>Scénario n° 1</i>					
A. - France (1)	2.3	2.5	2.6	2.7	3.0
B. - Etranger (2)	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8
Ecart A - B	- 0.4	- 0.3	- 0.2	- 0.1	+ 0.2
<i>Scénario n° 2</i>					
A. - France (1)	1.8	2.0	2.3	2.5	2.9
B. - Etranger (2)	2.2	2.1	2.3	2.5	2.7
Ecart A - B	- 0.4	- 0.1	0	0	+ 0.2

(1) P.I.B. marchand.

(2) Principaux partenaires pondérés par la structure des exportations françaises retenues dans D.M.S.

Sur les deux années (1988-1989) où la croissance étrangère est la plus ralentie, la croissance du P.I.B. français n'est que de 1,9 % par an dans le scénario n° 2 au lieu de 2,4 % dans le scénario n° 1.

Alors que, dans ce dernier scénario, le niveau atteint par le P.I.B. en 1992 serait supérieur de 15,8 % au niveau de 1986, la progression ne serait que de 14 % dans le scénario n° 2.

L'écart de croissance France-étranger évolue de façon assez similaire dans les deux scénarios ; cependant, notre croissance économique dans le scénario n° 2 est relativement moins ralentie par rapport au scénario n° 1 que ce n'est en moyenne le cas pour nos principaux partenaires. La contrepartie s'en trouve dans la dégradation évoquée ci-dessus du solde de nos échanges industriels.

Dans les deux scénarios, notre taux de croissance ne rejoint celui de l'Allemagne qu'en 1992.

4. L'évolution de l'emploi (cf. graphiques n° 11 et 12).

Bien que la productivité croisse moins vite dans le scénario n° 2 que dans le scénario n° 1 (surtout en 1988-1989), la dégradation de l'emploi est plus forte : au total, 175 000 emplois de plus seraient perdus en fin de projection, ce qui porterait à 730 000 le nombre des pertes d'emplois entre 1986 et 1992 dans le scénario n° 2. A la fin de 1992, le nombre des chômeurs dépasserait alors 3,6 millions.

D. - L'inflation (cf. graphiques n° 6 à 8).

HAUSSE DES PRIX DE LA CONSOMMATION

	(Pourcentage annuel.)			
	1988	1989	1990	1991-1992
Scénario n° 1	3,6	3,7	3,4	2,8
Scénario n° 2	2,9	2,6	2,5	1,8

Dans le scénario n° 1, les résultats relatifs à l'inflation ne sont guère satisfaisants pour la première moitié de la période de projection puisque la hausse annuelle des prix de la consommation serait supérieure à 3,5 % en 1988 et 1989.

HAUSSE DES PRIX DU P.I.B.
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

	(Pourcentage annuel.)			
	1988	1989	1990	1991-1992
<i>Scénario n° 1</i>				
A. - France	3,7	3,7	3,6	2,7
B. - Etranger	3,0	3,1	3,1	3,1
Ecart A - B	0,7	0,6	0,5	- 0,4
<i>Scénario n° 2</i>				
A. - France	3,5	2,9	2,6	1,7
B. - Etranger	2,8	2,5	2,2	2,1
Ecart A - B	0,7	0,4	0,4	- 0,4

Ce regain d'inflation est imputable à la fois :

- à **des facteurs externes** : on a retenu l'hypothèse d'une inflation plus forte chez nos partenaires et d'une revalorisation des prix du pétrole et des matières premières importées ;

- à **des facteurs internes** : d'après le modèle, les entreprises cherchent à dégager des ressources propres leur permettant de financer un volume élevé d'investissements en recourant le moins possible à l'endettement.

Dans le scénario n° 2, les résultats sont nettement plus favorables (le taux d'inflation est pratiquement inférieur de 1 point par an à celui du scénario n° 1) et, ici aussi, les explications sont à la fois d'ordre externe et interne :

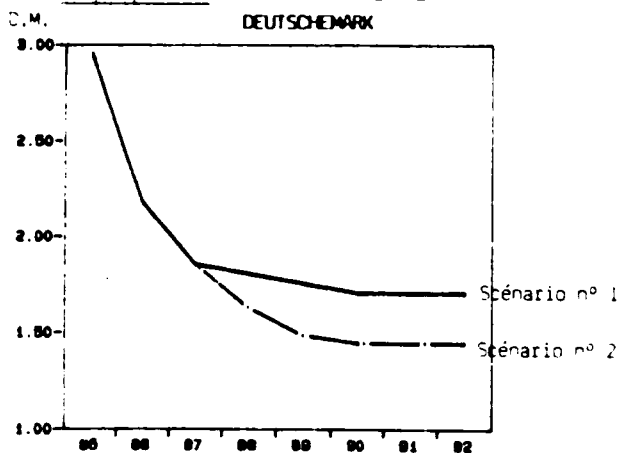
- le ralentissement de l'inflation chez nos partenaires et le fléchissement accéléré du dollar font que la **baisse du prix des importations** se prolonge jusqu'en 1989 ;

- dans nos industries, **le taux moyen d'utilisation des capacités de production** s'élève moins que dans le scénario n° 1.

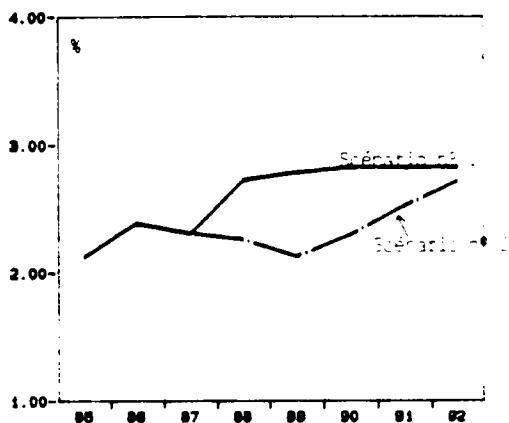
Dans les deux scénarios, l'inflation en France est supérieure, jusqu'en 1990, à celle dont on a fait l'hypothèse pour nos principaux partenaires.

La comparaison tourne à notre avantage à partir de 1991, du moins en moyenne, car le pourcentage de hausse des prix du P.I.B. en Allemagne serait encore inférieur de 0,8 point par an au nôtre.

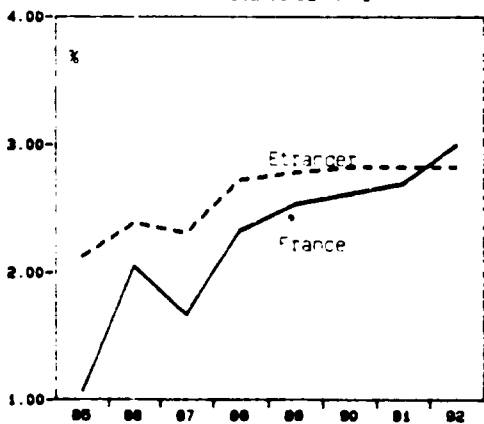
Graphique n° 1 : COURS DU DOLLAR EN
DEUTSCHEMARK



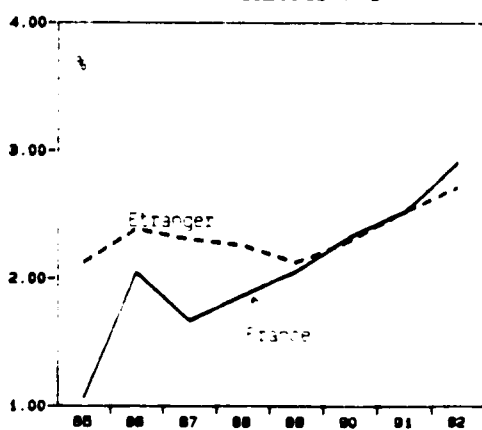
Graphique n° 2 : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE
DU P.I.B. DE NOS
PARTENAIRES



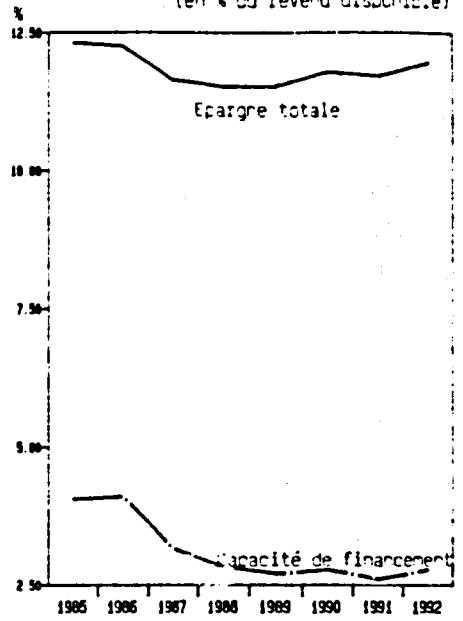
Graphique n° 3 : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE
DU P.I.B. DANS LE
SCENARIO N° 1



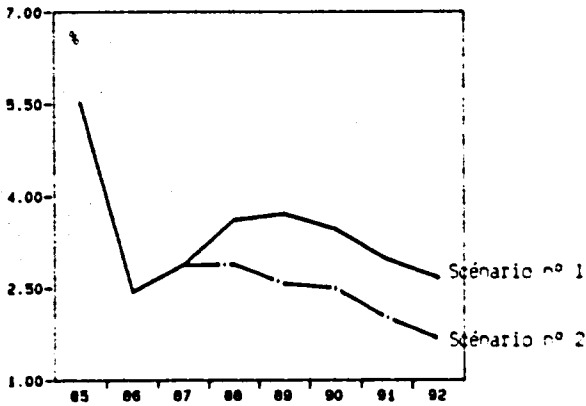
Graphique n° 4 : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE
DU P.I.B. DANS LE
SCENARIO N° 2



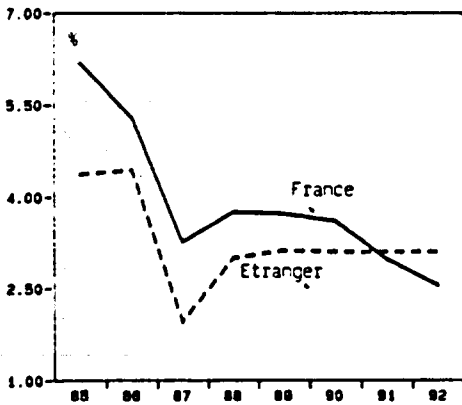
Graphique n° 5 : Taux d'épargne des ménages
(en % du revenu disponible)



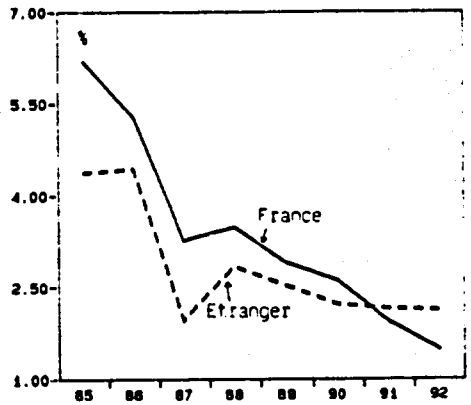
Graphique n° 6 : Hausse annuelle des prix de la consommation en France



Graphique n° 7 : Hausse annuelle des prix du P.I.B. en France et à l'étranger dans le scénario n° 1

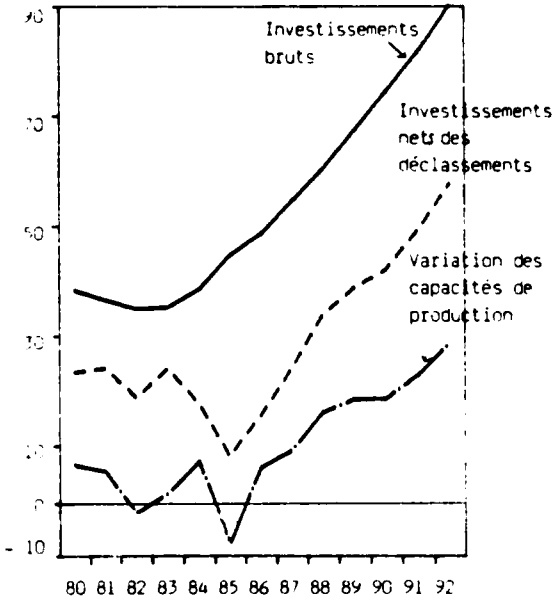


Graphique n° 8 : Hausse annuelle des prix du P.I.B. en France et à l'étranger dans le scénario n° 2



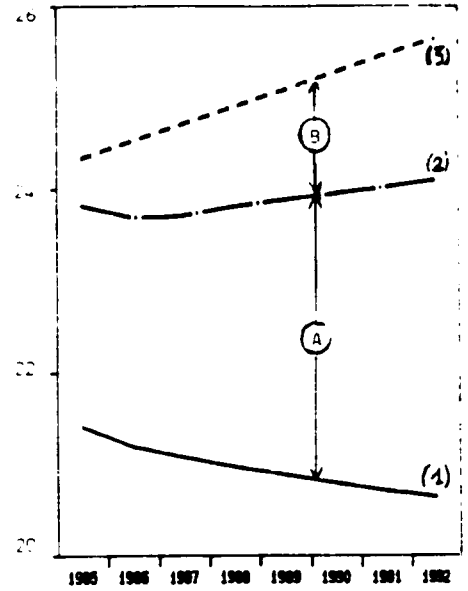
Graphique n° 9 : INVESTISSEMENTS ET CAPACITES DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Milliards de Frs 1970



Graphique n° 10 : SITUATION DE L'EMPLOI

Millions

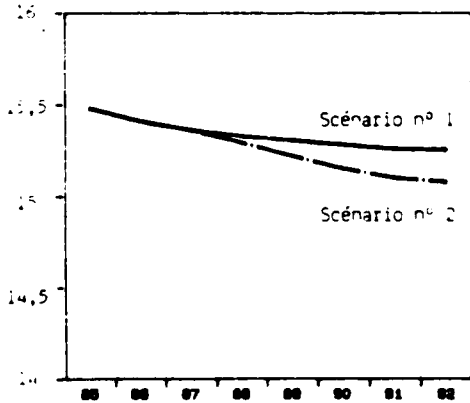


Légende du graphique n° 10

- (1) Nombre total d'emplois dans l'économie
- (2) Population active observée
- (3) Population active potentielle
- (A) Chômage observé
- (B) Personnes découragées de se présenter sur le marché du travail

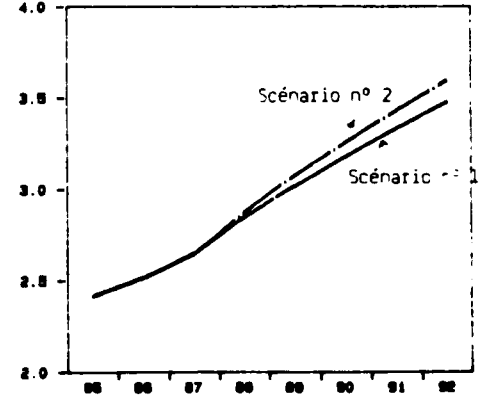
Graphique n° 11 : NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES BRANCHES MARCHANDES NON AGRICOLES

Millions



Graphique n° 12 : NOMBRE DE CHOMEURS

Millions



PRINCIPAUX RÉSULTATS DES SCÉNARIOS

Scénario n° 1 : environnement international de coopération.

Scénario n° 2 : environnement international de « chacun pour soi ».

(Moyennes annuelles, sauf indication contraire)

	Scénario n° 1			Scénario n° 2		
	1987-1988	1989-1990	1991-1992	1987-1988	1989-1990	1991-1992
<i>Croissance du P.I.B. des partenaires étrangers (pourcentage par an)</i>	2,5	2,8	2,8	2,3	2,2	2,6
<i>Pouvoir d'achat :</i>						
1. - Gain de pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (pourcentage par an) (1)	1,2	2,1	2,5	1,3	1,8	2,3
<i>Croissance (taux annuel moyen en volume-francs 1970) :</i>						
2. - du P.I.B. marchand	2,0	2,6	2,8	1,8	2,2	2,7
3. - des importations	5,9	6,3	6,3	5,3	6,1	6,2
4. - des exportations	4,8	5,5	5,7	4,0	4,4	5,6
5. - de la consommation des ménages	1,6	1,9	2,4	1,7	1,8	2,2
6. - de l'investissement des ménages	1,4	3,3	3,4	1,2	2,2	2,5
7. - de l'investissement des entreprises (hors G.E.N.)	7,2	8,1	7,2	6,5	7,7	7,4
8. - de la productivité par tête (2) .	2,4	2,8	3,0	2,0	2,6	3,0
<i>Inflation et taux de change :</i>						
9. - Prix de la consommation (pourcentage par an) (1)	3,2	3,6	2,8	2,9	2,5	1,8
10. - Variation du taux de change pondéré du franc (pourcentage par an) (3)	- 1,1	- 0,3	+ 0,8	- 0,6	0	+ 0,8
<i>Situation de l'emploi :</i>						
11. - Solde des créations/suppressions d'emplois en milliers par an ...	- 110	- 90	- 75	- 125	- 135	- 100
12. - Variation du nombre des chômeurs (au sens du B.I.T.) en milliers par an	+ 165	+ 165	+ 150	+ 180	+ 190	+ 170
<i>Finances publiques :</i>						
13. - Variation annuelle moyenne du niveau des prélèvements obligatoires (en pourcentage du P.I.B.)	+ 0,1	+ 0,05	+ 0,05	+ 0,15	+ 0,05	+ 0,1
14. - Besoin de financement de l'ensemble des administrations (en pourcentage du P.I.B.)	2,1	1,9	1,7	2,1	1,95	1,7
<i>Equilibre extérieur (résultats pour 1988, 1990 et 1992) :</i>						
15. - Taux de couverture exportations/importations de biens et services en valeur (pourcentage)	102,0	101,9	101,3	103,5	102,1	101,1
16. - Capacité de financement de la nation (en pourcentage du P.I.B.)	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,25

(1) Calculé en référence à un indice de prix implicite base 1970.

(2) Augmentation de la valeur ajoutée par personne active occupée (branches marchandes non agricoles).

(3) Cours du franc par rapport aux principales monnaies pondérées en fonction de la structure de nos exportations. A partir de 1990, le dollar vaut 6 F dans le scénario n° 1 et 5.10 F dans le scénario n° 2 ; dans les deux scénarios, le deutschemark vaut alors 3.50 F.

ANNEXE N° 2

UN CADRAGE DE L'ANNÉE 1987
réalisé à l'aide du modèle METRIC (1).

Suivant les accords passés entre le Sénat et l'I.N.S.E.E., cet institut n'est responsable que de la mise en œuvre technique de ses modèles.

(Variations en pourcentage par an ou par trimestre, sauf indication contraire)

	Résultats annuels			Résultats trimestriels			
	1985	1986	1987	1987-1	1987-2	1987-3	1987-4
<i>L'environnement international</i>							
- Demande mondiale adressée à la France	3.6	2.7	3.4	0.3	1.1	1.7	1.8
- Taux de change \$/FF	8.99	6.93	6.11	6.13	6.10	6.10	6.10
- Prix du pétrole (en \$ par baril)	27.8	15.2	16.5	17.8	16.2	16.0	16.0
<i>L'équilibre en volume</i>							
- P.I.B. marchand	1.4	2.6	1.9	0.3	0.4	0.4	0.1
- Importations	- 5.2	7.1	3.2	- 0.1	1.5	1.5	1.8
- Consommation des ménages	2.5	3.1	1.3	0.8	0.0	0.2	0.2
- Investissement des entreprises	4.5	5.6	4.7	1.1	2.6	3.6	2.5
- Investissement - logement des ménages	- 2.5	- 2.0	2.1	0.7	0.5	0.8	0.6
- Exportations	2.4	0.1	1.6	- 0.5	0.8	1.9	1.6
<i>Les prix</i>							
- Prix à la consommation	5.5	2.2	3.1	1.2	0.7	0.6	0.5
<i>Les ménages</i>							
- Pouvoir d'achat du revenu disponible	0.9	2.9	0.3	-0.2	0.1	-0.6	0.4
- Taux d'épargne (en % du revenu disponible) ..	12.2	11.8	10.9	11.2	11.3	10.6	10.7
<i>L'emploi</i>							
- Effectifs salariés (variation en %)	-0.4	0.3	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
<i>Les échanges extérieurs</i>							
- Taux de couverture en valeur des importations par les exportations (en %)	98.3	102.3	102.9				
• dont : biens et services hors énergie	118.6	113.1	113.0				
• dont : produits manufacturés	112.8	104.4	102.5				

(1) Ce modèle est construit sur le système des comptes nationaux trimestriels base 1970.

I. - L'INFLATION

Dans la mesure où elle était en grande partie imputable à la baisse des prix énergétiques, la forte décélération des prix à la consommation enregistrée en 1986 apparaît de nature exceptionnelle.

Par ailleurs, l'impact de la libération des prix des services au début de 1987 se fait sentir nettement au cours du premier semestre, un peu moins à partir de la mi-1987.

Au total, en 1987, le rythme d'inflation serait à nouveau plus soutenu (3,1 % en moyenne annuelle contre 2,2 % en 1986). En fait, l'essentiel de la reprise intervient en début d'année (+ 4,8 % en termes annuels au premier trimestre), et le rythme annuel descend à nouveau à 2 % au quatrième trimestre.

II. - LES MÉNAGES (1)

La fixation des salaires pour l'année 1987 s'étant fondée sur des anticipations d'inflation [inférieures à la réalité (il n'était pas prévu de reprise de l'inflation)], le taux de salaire horaire brut enregistre une perte de pouvoir d'achat (- 0,6 % au premier semestre, que ne permet pas de compenser, sur l'année, le léger rattrapage qui intervient au quatrième trimestre.

La masse salariale subit par ailleurs, d'une part, les effets de la détérioration de l'emploi, d'autre part, la ponction supplémentaire que représente le relèvement de cotisations sociales supposé intervenir le 1^{er} juillet. Au total, le pouvoir d'achat de la masse salariale nette est amputé de 2,3 % en moyenne sur l'année.

Cette évolution n'est que partiellement compensée par celle des prestations sociales, dont le pouvoir d'achat augmente sensiblement moins en 1987 (+ 1,1 % contre + 3,5 % en 1986) du fait des mesures de restriction des dépenses de l'assurance-maladie.

Au total, l'ensemble des revenus salariaux et sociaux subit une perte de pouvoir d'achat de 0,7 % en 1987.

Seul le maintien, quoique sur un rythme ralenti, de la progression du pouvoir d'achat du revenu des entrepreneurs individuels permet de garantir, pour l'ensemble des revenus des ménages, un léger gain de pouvoir d'achat de + 0,3 % en 1987 (contre + 2,9 % en 1986).

Cette quasi-stagnation du pouvoir d'achat des ménages se traduit par un très net ralentissement de leur consommation, malgré une nouvelle baisse de près d'un point du taux d'épargne (10,9 % en 1987, contre 11,8 % en 1986).

En effet, si, au premier trimestre, la consommation des ménages conserve encore un rythme annuel voisin de celui observé en 1986 (3,2 %), celui-ci devient nul au second trimestre et reste inférieur à 1 % pour le second semestre. Sur l'ensemble de l'année, l'accroissement serait nettement plus modéré que l'année précédente : 1,3 % contre 3,1 %.

(1) Le compte incorpore les mesures de la loi de finances initiale pour 1987 (allègement de la fiscalité mais alourdissement des prélèvements sociaux) et les mesures prises pour limiter les charges de l'assurance-maladie ; d'autre part, il est fait l'hypothèse que, pour combler une partie du déficit de la sécurité sociale, une hausse de 1 point du taux de cotisations salariales sous plafond interviendra le 1^{er} juillet 1987.

III. - LES ENTREPRISES

En raison de la modération des salaires - et malgré le ralentissement de la croissance de la productivité - la part des profits des entreprises dans la valeur ajoutée (1) continue de progresser en 1987 (elle atteint 41,6 % contre 40,5 % en 1986, et 38,5 % en 1985), grâce à une évolution toujours favorable des coûts unitaires de production.

L'année 1986 avait bénéficié de la forte diminution du coût des consommations intermédiaires, notamment énergétiques. Celle-ci est moins sensible en 1987, mais elle est relayée par la baisse des coûts salariaux unitaires.

Au total, les coûts unitaires dans l'industrie baissent moins qu'en 1986 (- 0,7 % contre - 1,6 % en 1986), mais comme par ailleurs les prix à la production augmentent davantage (+ 1,8 % contre + 0,8 %), les entreprises continuent d'améliorer leurs marges de profit, sur un rythme qui se ralentit néanmoins progressivement au cours de l'année.

En moyenne annuelle, les investissements des entreprises (2) n'augmentent pas plus en 1987 qu'en 1986 (+ 4,2 %).

Le profil intra-annuel est cependant différent. Après avoir diminué au cours du second semestre 1986, l'investissement enregistre au cours de l'année 1987 une forte reprise : entre le quatrième trimestre 1986 et le quatrième trimestre 1987, il augmenterait de 10,1 %.

IV. - LA CROISSANCE

L'accélération de la croissance enregistrée en 1986 ne se confirme pas en 1987.

Alors qu'en 1986 le volume du P.I.B. avait augmenté de 2,6 % en moyenne annuelle, en 1987 il ne s'accroît que de 1,9 %. La croissance se ralentit nettement à partir de la mi-1987. Au quatrième trimestre de l'année, le taux de croissance est quasi-nul (0,1 %).

(1) Excedent brut d'exploitation/Valeur ajoutée.

(2) Ensemble des entreprises, y compris grandes entreprises nationales.

DÉCOMPOSITION DU TAUX DE CROISSANCE ANNUEL OU TRIMESTRIEL DU P.I.B.

(En points)

	1985	1986	1987	1987			
				1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
A. - Demande intérieure							
● Ménages (conso. + invest.)	1,8	2,3	1,1	0,6	0	0,1	0,1
● Investissement des entreprises	0,7	0,7	0,6	0,1	0,3	0,5	0,3
● Administrations (conso. + invest.)	0	0,6	0,3	0,1	0	-0,1	0,1
● Variation de stocks	-0,4	1,0	0,5	-0,4	0,3	-0,1	-0,3
Total A	2,1	4,6	2,5	0,4	0,6	0,4	0,2
B. - Echanges extérieurs							
● Exportations	0,7	0	0,4	-0,1	0,2	0,5	0,4
● Importations	-1,4	-2,0	-1,0	0	-0,4	-0,5	-0,5
Total B	-0,7	-2,0	-0,6	-0,1	-0,2	0	-0,1
Total A + B - Taux de croissance du P.I.B. marchand (par an ou par trimestre)	1,4	2,6	1,9	0,3	0,4	0,4	0,1

Les facteurs de la croissance en 1987 seraient assez différents de ceux de 1986.

En 1986, une importante croissance de la demande intérieure s'était accompagnée d'une contribution fortement négative des échanges extérieurs, entièrement liée à l'évolution des importations : la sensible augmentation de la consommation des ménages et des variations de stocks, notamment au cours du premier semestre, avait eu pour corollaire une forte poussée des importations.

En 1987, la croissance de la consommation des ménages se ralentit. Sa contribution à la croissance devient très faible à partir du deuxième trimestre.

Par ailleurs, l'année 1987 se caractérise par un mouvement de destockage qui exerce un effet restrictif à la fois sur l'activité économique intérieure et sur les importations.

D'autre part, la contribution des échanges extérieurs à la croissance évolue de manière moins défavorable que l'année dernière : en 1987, selon le modèle, la contribution du solde extérieur serait toujours négative (- 0,6 point), mais moins qu'en 1986, en raison, d'une part, de la moindre croissance de la demande intérieure et, d'autre part, d'une meilleure réponse de nos exportations à une demande étrangère plus vigoureuse.

V. - LA PRODUCTIVITÉ ET L'EMPLOI

Du fait du ralentissement de la croissance, la moindre détérioration de l'emploi apparue en 1986 ne se confirme pas en 1987. Les effectifs salariés diminueraient légèrement en moyenne annuelle, mais la dégradation de l'emploi s'accroîtrait en cours d'année : entre le quatrième trimestre 1986 et le quatrième trimestre 1987, l'emploi salarié diminuerait de 0,5 %. Après avoir enregistré un gain de près de 40 000 emplois entre le quatrième trimestre 1985 et le quatrième trimestre 1986, les effectifs salariés des branches marchandes non agricoles diminueraient de plus de 100 000 entre le quatrième trimestre 1986 et le quatrième trimestre 1987.

L'évolution globale de l'emploi recouvre en fait des situations différenciées selon le secteur d'activité.

Dans l'industrie, l'accroissement de la dégradation de l'emploi en 1987 (- 85 000 emplois sur l'année 1986, - 145 000 sur l'année 1987), s'explique à la fois par l'évolution nettement moins favorable de la production et par l'incidence de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Dans le tertiaire, le nombre élevé des créations nettes d'emplois en 1986 (+ 130 000 environ entre le quatrième trimestre 1985 et le quatrième trimestre 1986) correspond essentiellement aux effets favorables du plan emploi-jeunes et de la création des stages d'initiation à la vie professionnelle. Il revêt donc un caractère exceptionnel qui ne devrait pas se renouveler en 1987 (+ 40 000 créations nettes d'emplois seulement).

Au total, compte tenu de la stagnation des effectifs de l'administration et de la poursuite de la baisse des effectifs dans l'agriculture, l'emploi total se dégraderait à nouveau en 1987 (- 0,2 % en moyenne annuelle, contre + 0,3 % en 1986).

Le nombre de chômeurs augmenterait alors de plus de 180 000 entre la fin 1986 et la fin 1987.

VI. - LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

L'année 1986 a enregistré une forte majoration du volume des importations (+ 7,1 %), tandis que les exportations stagnaient (+ 0,1 %), ce qui, compte tenu de l'évolution de la demande mondiale adressée à la France, manifeste des pertes de parts de marché.

L'année 1987 devrait se caractériser par une évolution plus favorable des échanges extérieurs en volume : les importations n'augmenteraient plus que de 3,2 % en moyenne annuelle, tandis que les exportations répondent mieux à la reprise de la demande mondiale et retrouvent un rythme de croissance de 1,6 % par an.

Cependant l'amélioration reste précaire. Etant donné l'évolution retenue du prix du baril, le déficit énergétique se stabilise (il avait été divisé par deux en 1980). Le solde des échanges industriels continue de se réduire (+ 80,6 milliards de francs courants en 1985, + 29,4 milliards en 1986, + 16,9 milliards en 1987).